

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 1 avril 2025, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la Salle Olof Palme, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 26 mars 2025, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve, LAVERSIN Corinne, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, ANTKOWIAK Corinne, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLOCH Karine, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CASTELL Jean-François, CLAIRET Dany, CLAREBOUT Marie-Paule, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine, DELANNOY Marie-Josephe, DELBECQUE Benoît, DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELHAYE Nicole, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERLIQUE Martine, DERUELLE Karine, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, DUMONT Gérard, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Jacques, FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, FURGEROT Jean-Marc, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, HEUGUE Éric, HOCQ René (jusqu'à la question 17), IMBERT Jacqueline, LECOCQ Bernadette, LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISEAU Ginette, MACKÉ Jean-Marie, MALBRANQUE Gérard, MARCELLAK Serge, MARIINI Laetitia, MERLIN Régine, DELATTRE Philippe, OPIGEZ Dorothee (jusqu'à la question 11), PAJOT Ludovic (jusqu'à la question 26), PERRIN Patrick, CARON David, PICQUE Arnaud, POHIER Jean-Marie, PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, WOZNY Isabelle, ROBIQUET Tanguy, ROUSSEL Bruno, SAINT-ANDRÉ Stéphane (à partir de la question 4), ADANCOURT Annie, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TOURBIER Laurie, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, VOISEUX Dominique, WILLEMAND Isabelle*

### **PROCURATIONS :**

*DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, SOUILLIART Virginie donne procuration à LAVERSIN Corinne, PÉDRINI Léo donne procuration à DE CARRION Alain, CHRETIEN Bruno donne procuration à THELLIER David, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, DELPLANQUE Émeline donne procuration à DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, ELAZOUZI Hakim donne procuration à CORDONNIER Francis, FACON Dorothée donne procuration à BISSART Steve, FRAPPE Thierry donne procuration à ROUSSEL Bruno, HANNEBICQ Franck donne procuration à PICQUE Arnaud, JURCZYK Jean-François donne procuration à LECONTE Maurice, LOISON Jasmine donne procuration à BLONDEL Marcel, MARGEZ Maryse donne procuration à MERLIN Régine, MATTON Claudette donne procuration à VERWAERDE Patrick, NOREL Francis donne procuration à DOMART Sylvie, QUESTE Dominique donne procuration à DEBAECKER Olivier, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole*

### **ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*DEBUSNE Emmanuelle, BECUWE Pierre, COCQ Marcel, DASSONVAL Michel, DELPLACE Jean-François, FLAHAUT Karine, FONTAINE Joëlle, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEFEBVRE Daniel, LEVENT Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, MASSART Yvon, RUS Ludivine, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno*

*Monsieur MARCELLAK Serge est élu Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**1 avril 2025**

**ADMINISTRATION GENERALE ET MOYENS GENERAUX**

**RAPPORT D'ACTIVITE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BETHUNE-BRUAY,**  
**ARTOIS-LYS ROMANE**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n°2022/CC136 du Conseil Communautaire du 06 décembre 2022 :

Vu l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que le Président d'un établissement public de coopération intercommunale est tenu d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Vu l'article L.2311-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit préalablement aux débats sur le projet de budget, pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, la présentation par le Président, d'un rapport sur la situation en matière de développement durable, intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation,

Considérant la volonté d'établir un document unique pour l'année 2024, retraçant l'activité de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane et la situation en matière de développement durable à travers ses politiques et ses orientations pour améliorer la situation dénommé « Rapport d'activité et de développement durable »,

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 24 mars 2025, il est demandé à l'Assemblée de prendre acte du rapport ainsi présenté. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,  
Le Conseil communautaire,  
A la majorité absolue,

**PREND ACTE** du rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2024 présenté en annexe.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : **04 AVR. 2025**

Et de la publication le : **04 AVR. 2025**  
Président,



**GACQUERRE Olivier**



**GACQUERRE Olivier**

# Rapport d'activité

## et de **développement durable**

de la

**Communauté d'agglomération  
de Béthune-Bruay,  
Artois Lys Romane**

**L'AGGLO**  
**100% DURABLE !**



Communauté d'Agglomération  
**Béthune-Bruay**  
Artois Lys Romane

# Sommaire

## LE TERRITOIRE

### LES COMPÉTENCES

L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES DATES 8

## Priorité 1 : Renforcer la coopération et soutenir les 100 communes et leurs habitants

PLANIFICATION ET URBANISME	16
APPORTER UN SOUTIEN EN INGÉNIERIE	17
LES FONDS DE CONCOURS	18
RELAIS PETITE ENFANCE	20
AUTORISATION DU DROIT DES SOLS	21
COORDINATION ACTION CŒUR DE VILLE	22
PETITES VILLES DE DEMAIN	22

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT ET LES INONDATIONS	30
PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS	32
RENFORCER L'UTILISATION DES FRICHES ET DENTS CREUSES POUR L'URBANISATION	33
SENSIBILISATION À LA NATURE	35
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET PRÉVENTION DES DÉCHETS	38
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	40
RÉDUIRE LA PART MODALE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE ET DÉVELOPPER UNE MOBILITÉ VERTUEUSE	42
RÉDUIRE L'IMPACT ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS DU TERRITOIRE	45

## Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

GARANTIR L'ACCÈS À L'OFFRE CULTURELLE ET À LA PRATIQUE CULTURELLE	48
DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU SPORT POUR TOUS ET PERMETTRE LE BIEN-ÊTRE	52
PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES, LE CADRE DE VIE ET LE PATRIMOINE BÂTI	54
ASSURER UN LOGEMENT DIGNE AUX HABITANTS ET PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AU CYCLE DE VIE DES HABITANTS	56
GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS ET AUX DROITS POUR TOUS	58
LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME	60
POLITIQUE DE LA VILLE	61
FAVORISER L'AUTONOMIE, LA CITOYENNETÉ ET LA RESPONSABILITÉ GRÂCE AUX RÉSEAUX D'ÉDUCATION POPULAIRE	63
COHÉSION SOCIALE	64
LA CHARTE HANDICAP	65
VEILLER À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET À LA COHÉSION SOCIALE	67

## Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

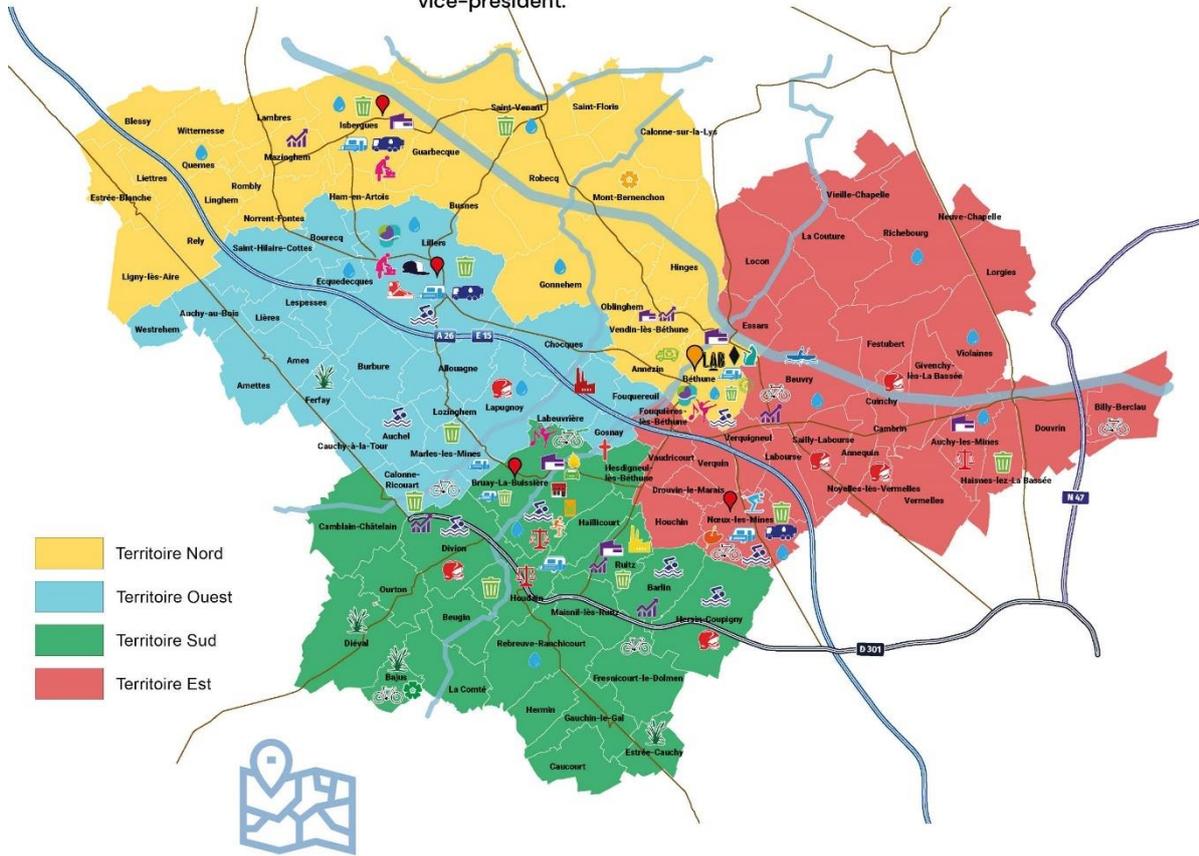
DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR FAVORISER L'IMPLANTATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES	70
TENDRE VERS UNE ÉCOLOGIE « INDUSTRIELLE » ET UNE ÉCONOMIE DÉCARBONÉE	73
ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS ET LE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES	75
CONSTRUIRE UN ÉCOSYSTÈME D'INNOVATION ET UNE DYNAMIQUE DE START-UPS	77
ASSURER UN MAILLAGE DE COMMERCE ET DE SERVICES DE PROXIMITÉ	79
DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MODES DE DISTRIBUTION DE PROXIMITÉ	81
STIMULER L'ENTREPRENEURIAT ET DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ	83
FAVORISER LA TRANSMISSION ET LA REPRISE DES ENTREPRISES COMMERCIALES ET ARTISANALES	84
DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES	85
EMPLOI ET FORMATION	87
PROCH'EMPLOI	90
L'ACADÉMIE DE L'ENTREPRENEURIAT	92

## Ressources et moyens

LES RESSOURCES HUMAINES	96
SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS	98
PILOTAGE STRATÉGIQUE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES	100
ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET AFFAIRES JURIDIQUES	101
SYSTÈMES D'INFORMATION	105
LES MOYENS GÉNÉRAUX	108
LA FOURRIÈRE-REFUGE INTERCOMMUNALE	113
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT	114
LES ÉLUS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	

# La Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Afin de favoriser la proximité et le dialogue avec l'ensemble des communes et les habitants, le Président et son équipe de l'exécutif ont décidé de découper le territoire de l'agglomération en 4 territoires avec, à leur tête, un vice-président.



Un territoire de 647 km<sup>2</sup>

## Les équipements communautaires

Antenne	La Comédie de Béthune	Service Animation Jeunesse	Lagune
Loisird	La Ferme de Bajus	Point Information Jeunesse	Déchetterie
Base nautique	Piscine communautaire	Centre de Première Intervention	Service opérationnel d'assainissement
Office de tourisme	Stade d'athlétisme	Donation Kijino	CRITTM2A
Geotopia	Cité des Électriciens	Relais Assistants Maternels	Conservatoire communautaire
Labanque	CVE	Pépinière d'entreprise	Hôtel d'entreprise
Unité d'Art sacré	Centre de tri des déchets	Station d'épuration	Centre technique
Écoquartier des Alouettes	CREPIM	Refuge / fourrière	Plateforme de déchets verts

# 1<sup>ère</sup> intercommunalité du Pas-de-Calais

3<sup>ème</sup> Communauté d'agglomération de France (nombre de communes)



**152**

**élus communautaires**  
dont 15 vice-président(e)s et  
**21 conseiller(e)s**  
délégué(e)s

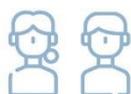


**100**

**communes**  
dont 62 communes  
de moins de  
2 000 habitants



**280 000**  
**habitants**



**36,7 %**

des habitants ont  
moins de 30 ans



**432**

habitants/km<sup>2</sup>



**3 sorties**  
d'autoroute (A26)  
**1 gare TGV** à Béthune



**120 669**  
actifs



**77 339**  
emplois recensés  
sur le territoire



**165**  
sites industriels



**- 0,3%**  
taux de chômage  
en baisse



**+ de 2 537**  
commerces de  
proximité



**579**  
exploitations agricoles

# Les compétences de la Communauté d'agglomération

## Que faisons-nous pour vous



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Communauté d'agglomération aide à la création et au développement des activités économiques, industrielles, agroalimentaires, artisanales, commerciales, et touristiques. Elle aide également à l'immobilier d'entreprises. Elle crée, aménage, entretient et gère les zones d'activités (industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire) et développe des actions en faveur du rayonnement touristique du territoire. L'Agglomération contribue au développement de la formation et de la recherche universitaires avec l'Université d'Artois et les laboratoires de recherche. Elle veille à l'aménagement numérique du territoire et au déploiement de la fibre. L'innovation et le développement des usages numériques font partie de ses priorités.



### MOBILITÉ

La Communauté d'agglomération a confié le plan de déplacements urbains (transport et stationnement des personnes et marchandises) à Artois Mobilités qui a délégué le réseau de transports en commun à Tadao. Par ailleurs, seule ou de concert, l'Agglomération agit pour le développement d'une mobilité durable, 100% verte et accessible à tous : déploiement des bornes de recharge électrique, aménagement de voies cyclistes, aires de co-voiturage, parkings-relais...



### ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ

La Communauté d'agglomération agit pour recréer les liens entre les habitants et leur permettre un meilleur accès aux soins notamment. Pour cela, elle mène des actions via les contrats locaux de santé et de santé mentale, en matière d'action sociale, en direction de la petite enfance, des aînés, du handicap... L'Agglomération veille aussi agir en faveur de la jeunesse et veille à la sécurité de la population via les interventions des sapeurs-pompiers communautaires. Elle assure la gestion de la fourrière-refuge pour animaux.



### HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

L'Agglomération anime et coordonne des dispositifs contractuels permettant à tous les publics, y compris ceux en difficulté, d'accéder à l'emploi, aux conseils juridiques, au logement... pour assurer de meilleures égalités sociales et territoriales. Elle porte ainsi le Contrat de Ville pour la cohésion sociale ou encore le Programme local de l'habitat pour améliorer les parcs et disposer d'une offre locative sociale de qualité. Elle participe aussi au développement urbain, incite à la prévention de la délinquance et impulse la réussite éducative, gère des aires d'accueil des gens du voyage...





**AMÉNAGEMENT & DÉVELOPEMENT URBAIN ET RURAL**  
 L'Agglomération organise la planification des actions d'urbanisme au travers du schéma de cohérence territoriale. Elle crée, aménage, entretient et gère les voiries, les parcs de stationnement et les espaces publics d'intérêt communautaire. Elle réalise des diagnostics et des fouilles en archéologie préventive. Elle accompagne les communes dans leurs projets d'embellissement et de développement. Elle mène des actions d'aménagement en faveur de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle s'attache aussi à promouvoir ses atouts touristiques, paysagers et environnementaux (sentiers de randonnées, tourisme fluvestre...).



**ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ**

La Communauté d'agglomération, dans l'exercice de nombreuses compétences, veille à préserver la diversité biologique : assainissement, eau potable, gestion des milieux aquatiques, lutte contre les inondations. Des actions de sensibilisation sont également menées par les écogardes et à Geotopia. Elle s'attache également à adapter le territoire aux changements climatiques, à renforcer sa résilience et à protéger les habitants via des programmes volontaires dont le Plan Climat Air Énergie territorial (maîtrise d'énergie, lutte contre les pollutions, réseau de chaleur...)

**COURS D'EAU ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

L'Agglomération gère les milieux aquatiques pour permettre l'écoulement naturel des eaux, contribuer à leur bon état écologique et prévenir les inondations. Avec l'extension de la compétence Gemapi, le linéaire de cours d'eau à entretenir est passé de 440 km à 610 km.



**DÉCHETS**

La Communauté d'agglomération collecte et organise le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés tout en veillant à prévenir et réduire au maximum leur production.



**EAU ET ASSAINISSEMENT**

L'Agglomération gère et maîtrise la quantité et la qualité de la ressource en eau. Elle s'occupe des eaux pluviales urbaines et du traitement des eaux usées. Il s'agit de préserver la ressource devenue précieuse.



**CULTURE, SPORT ET LOISIRS**

Que ce soit via la programmation dans ses équipements structurants ou via l'aide et le soutien technique apportée à ses communes adhérentes, l'Agglomération veille à l'épanouissement des habitants par l'accès à la culture, aux activités artistiques et d'éducation populaire, à la pratique sportive et aux loisirs.



# L'année 2024 en quelques dates

## Janvier

### Cérémonie des vœux

C'est dans le cadre exceptionnel du cirque Zavatta, installé à Béthune, que s'est déroulée la cérémonie des vœux de l'Agglo. Entre deux numéros, les spectateurs ont pu découvrir les actions engagées dans le cadre du projet de territoire, qui fixait le cap jusqu'en 2032.

### Les nuits de la lecture

Organisées pour la troisième année consécutive, elles se sont tenues du 18 au 21 janvier et avaient pour thème le corps. 11 bibliothèques et 11 communes de l'Agglomération y ont participé.

## Février

### Signature du Contrat territoire lecture

Le Pôle culturel le Cuivre de Labourse accueillait le 17 février les représentants de l'Agglo, du département et de l'Etat pour la signature du Contrat Territoire Lecture. Ce dispositif vise à promouvoir le développement de la lecture publique, et à favoriser l'accès aux livres et à la lecture pour tous.

### Inauguration de la zone industrielle n°1 de Nœux-les-Mines / Labourse

Après deux ans de travaux, la zone industrielle était inaugurée le 22 février ! Grâce à un investissement de près de 3,7 M€ de l'Agglo, elle propose désormais un environnement optimisé pour ses 30 entreprises et les 614 employés. Modernisation, mobilité douce, et sécurité ont été les maîtres mots de cette requalification.

## Mars

### 2<sup>e</sup> édition du tour des 100 communes

60 communes de notre territoire traversées pour cette 2<sup>ème</sup> édition de l'événement cycliste de l'Agglomération. Samedi 2 mars dès 11h les équipes étaient prêtes, face à l'hôtel communautaire ! Après 183 kilomètres de course, les cyclistes ont franchi la ligne d'arrivée à Barlin vers 16h30. Un événement sportif, désormais incontournable sur notre territoire.



## Lancement du Comité Grand Béthune

90 leaders économiques, entrepreneurs, porteurs de projets, acteurs de la formation, représentants consulaires et élus communautaires, se sont rassemblés le 28 mars à La Comédie de Béthune pour le lancement du Comité de l'Agglo. L'engagement d'un nouveau dynamisme territorial et des valeurs fondamentales partagées : coopération, proximité, transitions, responsabilité sociétale territoriale, décloisonnement des mondes décisionnels.



## Hommage à Ladislav Kijno

Le 22 mars sonnait le lancement de l'Hommage à Ladislav Kijno, une rétrospective d'envergure qui s'étendait jusqu'au 4 août pour rendre hommage à ce peintre de renommée internationale et enfant de Nœux-les-Mines. Plusieurs expositions et de nombreuses actions culturelles pour tous les publics et tous les âges sur l'ensemble du territoire (ateliers, conférences, résidences d'artistes, concerts et spectacles).



## Avril

### Inauguration de la retenue collinaire de Norrent-Fontes

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, l'Agglo a inauguré la retenue collinaire de Norrent-Fontes le 2 avril. Ce bassin va permettre de stocker jusqu'à 16 700 m<sup>3</sup> d'eau issue du ruissellement lors d'épisodes pluvieux importants, de manière à limiter les inondations en aval de l'ouvrage. Le coût des travaux a été financé par l'Agglo (182 327 €), l'État (188 351 €) et l'Agence de l'eau Artois-Picardie (100 200 €).



### 1<sup>er</sup> Street games à l'Arena Béthune-Bruay

Les 26 et 27 avril, ce nouvel événement sportif sur le territoire a réuni des équipes de basket nationales et des breakdancers internationaux pour un tournoi sportif hors du commun de basket 3x3 et de breakdance 5vs5 !



## Mai

### Inauguration du stade Léo Lagrange à Beuvry

Inauguré le 25 mai et financé en partie par l'Agglomération via un fonds de concours, ce pôle sportif est doté de 3 terrains de football : un terrain synthétique aux normes de la FFF, un terrain herbe, un terrain de jeu polyvalent (football à 8, à 5 et terrain de Basket).



### Inauguration des Bistrots de pays

La Renardière à Gauchin-Le Gal, le Sire Jérôme à Gonnehem et au Pain d'Alouette à Cambrin sont les premiers établissements du territoire et du département labellisés Bistrot de pays, dont l'inauguration a eu lieu le 28 mai sur le territoire. Bien plus que des lieux où manger et boire, ce sont des lieux de vie au cœur des villages qui garantissent un accueil convivial et une cuisine régionale de qualité.

## Vers elles en santé

En mai 2024, l'Agglo a lancé cette action itinérante à la rencontre des femmes du territoire pour les accompagner dans leur parcours de santé. Un véhicule équipé de deux bureaux sillonne les routes des communes les jeudis et samedis avec une infirmière de pratiques avancées et une médiatrice santé pour écouter, dépister, prescrire, informer, accompagner et orienter vers les professionnels de santé adaptés.

### Remise des clés de la Table de Saint Benoît à Amettes

Monsieur Levrat et Madame Richot ont reçu les clés du bâtiment communautaire situé au 15 rue de l'Église à Amettes le 14 mai afin d'y ouvrir « La Table De Saint Benoît ». Ce projet a été retenu pour redynamiser cet espace fermé depuis 2013. Il répond aux besoins exprimés par les habitants et renforce l'engagement communautaire à intervenir localement pour améliorer le quotidien de chacun.

## Juin

### 1<sup>ère</sup> Fête du vélo

L'Agglo a organisé la Fête du Vélo sur la Grand'Place de Béthune : une journée dédiée aux bienfaits du vélo avec des stands, des animations, une parade musicale, des démonstrations et des balades à vélo.

### 1<sup>ère</sup> Color Run

\*Cet événement familial affichait complet à la base nautique de Beuvry, pour une marche ou une course de 5 kilomètres autour du canal sous le soleil et dans la bonne humeur !

### Inauguration des aménagements du parc de la Clarence à Divion

Des travaux ont été menés sur le parc de la Clarence afin d'en développer l'offre tertiaire l'adapter aux besoins des entreprises locales. L'Agglo a réalisé les travaux d'un coût de 822 687€ HT, permettant une meilleure accessibilité du site et des aménagements paysagers durables, inaugurés le 13 juin.

### Ouverture du CISPA

L'Agglomération s'y est engagée dans son Contrat Local de Santé : elle souhaite favoriser l'accès aux soins pour tous. C'est pourquoi, elle a ouvert le 3 juin son Centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes à Labourse avec 4 médecins généralistes et 1 sage-femme. Trois autres antennes ouvrent tour à tour à Norrent-Fontes (juin 2024), Gauchin-Le Gal (novembre 2024) et Robecq (janvier 2025).



### Travaux de réhabilitation de la piscine d'Hersin-Coupigny

L'Agglomération travaille dans son "plan piscines" à la requalification de ses équipements pour faciliter la pratique de la nage chez les plus jeunes. À partir du 30 juin, la piscine d'Hersin-Coupigny a fermé ses portes et les travaux ont commencé dès septembre pour une durée de 14 mois.



### Inauguration de l'école François Vallet de Labeuvrière

Le 29 juin avait lieu l'inauguration de l'école maternelle François Vallet suite à sa rénovation complète. Dans le cadre des fonds de concours, l'Agglo a subventionné les travaux à hauteur de 135 000 €, soit 22,5 % du coût total de près de 600 000€.



## Juillet-août

### Signature du nouveau contrat de ville 2024-2030

Le 9 juillet, le nouveau contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 » a été signé en présence de nombreux partenaires. L'objectif : réduire les inégalités territoriales et améliorer le quotidien des 45 000 habitants de 25 quartiers dits « prioritaires ».



### Des jeunes du territoire aux Jeux Paralympiques

Cet été, près de 1000 enfants du territoire ont eu la chance d'assister aux Jeux Paralympiques de Paris. Une expérience inoubliable à laquelle l'Agglo a participé, en partenariat avec l'association La Chance aux enfants.

## Septembre

### Inauguration de l'Arena Béthune-Bruay

Le plus grand dojo du monde, situé à Verquin, a été inauguré le 10 septembre. Cet équipement de 3000 places, réalisé par l'Agglo, a pour vocation d'accueillir des événements et héberge le pôle France judo.



### Inauguration du réseau villages patrimoine

Le 13 septembre, cinq communes de notre territoire ont été mis à l'honneur en recevant le label « Village patrimoine ». Une belle reconnaissance du patrimoine local et un moteur pour le rayonnement de Amettes, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Fouquières-lès-Béthune et Guarbecque..



### Lancement de l'Agglo Mobile

Ce nouveau service itinérant a été lancé le 17 septembre 2024. L'Agglo Mobile vient à la rencontre des habitants dans 68 communes et garantit à tous un accès de qualité aux services communautaires.



### Le forum des élus locaux

Les 14, 21, 28 septembre et 5 octobre, le Président de l'Agglo Olivier Gacquerre a convié, avec son Exécutif, les quelque 1800 élus locaux des 100 communes de l'Agglo, à se rencontrer et à échanger sur l'avenir de notre territoire. Organisées aux quatre coins du territoire à Beuvry, Marles-les-Mines, Isbergues et Gauchin-Le Gal, ces rendez-vous du premier forum des élus ont permis d'aborder des thématiques essentielles : l'eau et le foncier.



### Le salon Innovanum'

Le 19 septembre, l'Agglo a organisé le salon Innovanum' à Loisinord : un démonstrateur des savoir-faire numériques locaux. Cette journée a offert aux professionnels une opportunité unique de networking et de développement business pour accélérer leur transformation numérique.



### La première ronde des géants

Un nouvel événement est venu enrichir les festivités et événements populaires organisés par l'Agglo : la ronde des géants. La première édition, organisée à Vermelles le 22 septembre, a réuni plus de 20 géants de notre région, accompagnés d'orchestres, de danseurs, de jongleurs, devant X spectateurs.



### Le Parc Quinty inauguré

Le 22 septembre, se déroulait la traditionnelle procession à Naviaux, organisée par la Confrérie des Charitables de Saint-Éloi, une institution née en 1188. C'est à cette occasion que le Parc Quinty, rénové par l'Agglo, a été inauguré.



## Octobre

### Inauguration de l'Unité territoriale de Cuinchy

L'Agglo a poussé les murs de l'Unité territoriale de Cuinchy pour le plus grand bonheur de ses 22 sapeurs-pompiers communautaires et des 18 Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires (JSP), qui bénéficient désormais d'une extension de 118 m<sup>2</sup>, inaugurée le 9 octobre. L'extension comprend des vestiaires hommes/femmes, des douches, un bureau pour le chef de centre et des locaux de vie.



### La semaine intercommunale du handicap

Lors de la semaine intercommunale du handicap, du 4 au 12 octobre, de nombreuses animations ont été organisées : ciné-débat, stands d'information pour les aidants, portes ouvertes d'habitats inclusifs, représentations de handidanse, etc.



## La Fête de la pomme

La traditionnelle fête de la pomme s'est déroulée les 19 et 20 octobre à Mazinghem. Une huitième édition haute en couleurs qui a permis de se retrouver autour des traditions et des délicieuses saveurs de notre terroir !

## Découverte de l'Agglo par les conseils municipaux de jeunes

Le 22 octobre, les élus de quinze conseils municipaux de jeunes de nos communes ont été invités à venir à la rencontre de l'Agglo à Loisinord. Près de 120 jeunes de 8 à 17 ans, investis dans la vie locale, ont pu échanger avec le Président de l'Agglo Olivier Gacquerre.



## Novembre

### Cérémonie « J'apprends à nager »

Depuis huit ans, l'Agglo accompagne le dispositif « J'apprends à nager ». Ainsi, 315 enfants de 6 à 12 ans ont pu apprendre à nager à l'été 2024 dans les piscines du territoire. Une cérémonie de remise des diplômes a été organisée le 8 novembre à Loisinord.



### Inauguration de l'école de la Nave fleurie de Bourecq

Le 9 novembre, l'école maternelle de Bourecq, entièrement rénovée, a été inaugurée. Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 157 500 € par l'Agglo dans le cadre de ses fonds de concours.



### 2<sup>e</sup> participation de l'Agglo au Duoday

Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, une vingtaine d'agents bénévoles de l'Agglo ont accueilli des personnes en situation de handicap, afin qu'ils découvrent leur quotidien au travail, du 18 au 22 novembre.

### La Dotation d'Action Territoriale (DAT)

Le 14 novembre, la soirée de mobilisation des mécènes au profit de la dotation d'action territoriale, a été un moment fort, marqué par les échanges autour de 6 projets solidaires portés par des associations engagées pour les jeunes de notre territoire.



### **Inauguration de l'espace Jules Noël à Norrent-Fontes**

L'Agglo a donné un coup de pouce financier de 126 667 € à la commune de Norrent-Fontes pour la rénovation de l'espace Jules Noël, via ses fonds de concours.



### **Village compost à Loisinord**

Du 14 au 16 novembre, l'Agglo a proposé un Village compost à Loisinord. Au programme : escape game sur les biodéchets, atelier création de vermicomposteurs, distributions de composteurs... : un moment fort de sensibilisation à la réduction des déchets.



### **Course contre les violences faites aux femmes**

Une course contre les violences faites aux femmes a été organisée à Béthune le 23 novembre par le réseau VIF, dont l'Agglo fait partie. Ensemble, nous avons fait un pas pour dire non aux violences !

## **Décembre**

### **Pose de la première pierre de la Station B**

Le 5 décembre, la première pierre de l'immeuble de bureaux « Station B » a été posée. S'étendant sur 3200 m2, il étoffera l'offre immobilière d'entreprises de l'Agglo dès 2026, au beau milieu du quartier de la gare de Béthune.



### **Signature du Contrat Local de Santé (CLS) 2**

Le 13 décembre, l'Agglo et ses partenaires se sont réunis pour signer le deuxième Contrat Local de Santé (CLS) du territoire. L'objectif : poursuivre la dynamique engagée depuis 2020 et la signature du premier CLS, qui a vu aboutir de nombreux projets en faveur de la santé sur notre territoire et notamment l'ouverture du Centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes (CSIPA).



# Priorité 1

## → Renforcer la coopération, soutenir les 100 communes et leurs habitants

La Communauté d'agglomération, riche de 100 communes, s'attèle au quotidien à accompagner ses communes, qui sont des relais essentiels auprès des habitants de notre territoire. C'est avec elles que la Communauté d'agglomération s'engage pour un avenir durable, auprès de sa population.

Dans la mise en œuvre du projet de territoire, les communes sont au plus près des habitants, le relais de proximité dans leur quotidien. C'est pourquoi, la Communauté d'agglomération œuvre à une coopération et un accompagnement des élus du territoire, pour mener à bien leurs projets communaux. Elle propose ainsi un accompagnement financier mais aussi technique par les agents de la Communauté d'agglomération.

Elle assure également auprès de ses communes un soutien pour le quotidien des habitants en proposant deux services communs : le Relais Petite Enfance et le Service d'instruction d'autorisation du droit des sols.

# Planification et urbanisme

La Communauté d'agglomération est acteur en matière de planification de l'urbanisme sur l'ensemble du territoire en :

- Procédant aux ajustements des documents d'urbanisme en vigueur afin de répondre aux besoins ponctuels du territoire
- Élaborant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme local de l'habitat, de la Communauté d'agglomération à l'échelle des 100 communes
- Procédant à la révision du Schéma de Cohérence Territorial de l'Artois

## Les actions phares de 2024

### L'ajustement des documents d'urbanisme

Le groupe de travail PLU s'est réuni 3 fois durant l'année 2024, afin de statuer sur les demandes, en mettant en œuvre les critères d'analyse visant à réduire au strict nécessaire les procédures d'ajustement (intérêt communautaire). Plusieurs procédures ont été finalisées durant l'année 2024, concernant les communes de Haisnes, Verquigneul, Cuinchy (déchetterie) et Nœux-les-Mines. Par ailleurs, d'autres démarches ont été prescrites afin de répondre à des demandes relevant d'un intérêt communautaire sur les communes de Burbure (décision de la CA de Douai) et Richebourg (déchetterie).

### L'élaboration du PLUI-H

L'année 2024 a permis de poursuivre les travaux sur le diagnostic du PLUI-H. Ce sont ainsi 90 réunions avec les élus qui ont été organisées, notamment sous la forme d'ateliers thématiques sectorisés, mais également 4 réunions avec les "acteurs" du territoire et 5 réunions publiques. Un comité de pilotage en novembre a procédé à la validation de ces premiers éléments et la poursuite des travaux sur 2025.

### Révision du SCOT

Les travaux du SCoT se sont poursuivis activement en 2024. Le débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 20 février. S'est engagée ensuite la phase d'écriture des documents prescriptifs du SCoT, à savoir le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et le Document d'Aménagement, Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL), dans le cadre de 10 comités de rédaction avec les techniciens et les élus concernés, et une Conférence des Maires. Les premières versions ont été soumises à l'avis des Personnes publiques associées et des élus, dont les retours ont fait l'objet d'une prise en compte. Il est prévu que l'arrêt du projet soit présenté en conseil communautaire début 2025.

# Apporter un soutien en ingénierie

En complément de l'accompagnement financier des fonds de concours, la Communauté d'agglomération met à disposition des communes des moyens d'ingénierie pour les aider à la définition et à la mise en œuvre de leurs projets par une ingénierie dédiée au sein des services : accompagnement dans le montage de leur projet, plan de financement...

Les chargés de mission référents peuvent également mobiliser les directions opérationnelles selon les besoins du projet (direction du petit cycle de l'eau notamment). Enfin, un marché spécifique pour mener des "études rurales" a été relancé en 2024 pour les communes de moins de 3500 habitants et peuvent concerner :

- Les études pré-opérationnelles relatives aux projets d'aménagement et de développement de tout ou partie d'une commune rurale ou périurbaine
- Les études de faisabilité pour la reconversion d'un bâtiment

## Les actions phares de 2024

- 90 projets ont été soutenus par un accompagnement technique (accompagnement au montage du projet, plan de financement...) et financier au titre du dispositif des fonds de concours
- Relance du marché d'études rurales

## Focus sur... les conseillers en énergie partagée (CEP)

La Communauté d'agglomération accompagne également les communes dans leur transition énergétique. En effet, parmi les orientations, la stratégie de réhabilitation thermique du patrimoine des communes volontaires s'est accélérée. Cette action vise à accompagner les élus et les techniciens des communes dans leur volonté de réduire les consommations énergétiques.

Ainsi, en 2024, 65 communes de la Communauté d'agglomération bénéficient gratuitement de l'accompagnement des « Conseillers en énergie partagée ».

## Les principales missions

- Réalisation d'un « état des lieux énergétique et patrimonial »
- Mise en place d'un programme d'actions mettant en avant des pistes d'amélioration
- Réalisation d'un audit thermique par un cabinet conseil
- Accompagnement des communes volontaires à la préparation de marchés de travaux énergétiques et à la recherche des co-financements

**90** projets accompagnés dans le cadre des demandes de fonds de concours

États des lieux énergétiques :

**48** restitués

**7** en cours d'analyse

**25** audits énergétiques réalisés

**4** projets BBC engagés et subventionnés

# Les fonds de concours

de Les fonds de concours visent à soutenir les dépenses d'investissement des communes lorsqu'elles concernent des domaines qui ne relèvent pas des compétences de la Communauté d'agglomération, tout en s'inscrivant dans les objectifs du Projet de territoire. Ils permettent également d'accompagner les communes dans les démarches et services mis en place au bénéfice des habitants.

Dans cette logique, la Communauté d'agglomération a procédé en 2024 à une révision du dispositif des fonds de concours, applicable dès 2025.

Ainsi, le fonds de concours "interventions d'urgence", auparavant réservé aux communes de moins de 1 000 habitants, devient le fonds de concours "équipements et aménagements légers" et s'étend aux communes de moins de 3 500 habitants. Par ailleurs, dans le cadre du fonds de concours dédié à la Politique de la Ville, les équipements et matériels favorisant la réussite scolaire deviennent éligibles.

Concernant la gestion de la ressource en eau, les travaux de déconnexion des eaux pluviales des bâtiments et équipements communaux, ainsi que les projets de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles, sont désormais pris en charge.

Pour accompagner ces évolutions et renforcer le soutien aux investissements communaux, l'enveloppe annuelle dédiée au dispositif passera de 4,2 millions d'euros à 5,5 millions d'euros à compter de 2025.

## Les actions phares de 2024

- 90 opérations dans 74 communes ont été accompagnées par le dispositif de fonds de concours pour un montant de 4 168 000 €.
- La somme des projets communaux soutenus représente un investissement total de 21,6 M €.

**4,168 M€**

de fonds de concours alloués dont

**147 835 €**

attribués en faveur de la lecture publique

**503 000 €**

attribués en faveur de la rénovation énergétique des bâtiments et équipements publics

**114 292 €**

alloués en faveur de projets commerciaux

**9** ETP générés par les clauses d'insertion

## Focus sur... les fonds de concours à vocation économique

**Le fonds de concours à vocation économique permet de cofinancer les projets portés par les communes de moins de 3 500 habitants ou situés en quartiers prioritaires de la politique de la ville visant à l'acquisition, la construction, l'aménagement de locaux à vocation économique, artisanale ou destinés à des services de proximité.**

### Les actions phares de 2024

En 2024, Burbure et Richebourg ont bénéficié d'un fonds de concours pour des projets commerciaux. Burbure a construit un nouveau local pour préserver un magasin d'alimentation menacé par l'état de ses locaux. Richebourg a rénové un local communal pour accueillir une savonnerie artisanale.

# Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté d'agglomération, assure, auprès des 29 communes adhérentes les missions suivantes :

- soutenir et coordonner les assistants maternels agréés : favoriser les échanges, encourager la réflexion sur les pratiques, sensibiliser aux besoins de formation et renforcer l'identité professionnelle
- informer et conseiller parents et professionnels : proposer des informations claires sur les modes d'accueil existants tout en respectant la neutralité dans la mise en relation de l'offre et de la demande
- créer un espace de rencontre et d'éveil : permettre aux assistants maternels, aux enfants et aux parents de se retrouver pour partager des moments conviviaux et enrichissants
- observer et analyser les besoins locaux : adapter l'offre d'accueil aux attentes des familles
- professionnaliser et valoriser les assistants maternels

Le RPE participe à l'observation des conditions locales de l'accueil du jeune enfant et contribue à la professionnalisation et à la reconnaissance des métiers tout en luttant contre l'isolement des professionnels.

Le RPE offre un fonctionnement flexible avec des animations chaque matin en itinérance dans les communes adhérentes ou à la Maison de l'Enfance et de la Famille à Isbergues ainsi que des permanences administratives chaque après-midi.

## Les actions phares de 2024

En 2024, le Relais Petite Enfance a exploré la thématique de l'art « à la manière de... », ponctuée par les événements suivants :

- événements festifs : Épiphanie, Carnaval, Fête du goût, Fête de l'été...
- théâtre-débat sur le thème du burn-out parental
- interventions spécialisées : cirqu'en cavale, Diététicien nutritionniste
- ateliers culturels et artistiques : Création d'un « Bain sonore » avec Labanque, séances "bébé lecteur" en médiathèques
- actions intergénérationnelles : ateliers en crèches ou en EHPAD
- participation au Grand Prix d'Isbergues et à la Semaine intercommunale du Handicap
- promotion de la méthode Snoezelen avec l'espace « La Bulle »

En 2024, l'extension du périmètre du Relais Petite Enfance a été validée avec l'adhésion de huit nouvelles communes (rapprochement avec le RPE du Bas-Pays), portant son champ d'action à 37 communes. Pour accompagner cette évolution, deux animatrices supplémentaires rejoindront l'équipe.

127

assistants maternels agréés en activité

98

ont sollicité le RPE

45

ont fréquenté les animations

26

ont participé à des formations

272

ateliers d'éveil

135

enfants accueillis en animation

82

familles reçues en rendez-vous

# Autorisation du droit des sols

L'activité du service est principalement d'assurer l'instruction des autorisations du droit des sols confiées par les 75 communes membres qui adhèrent au service.

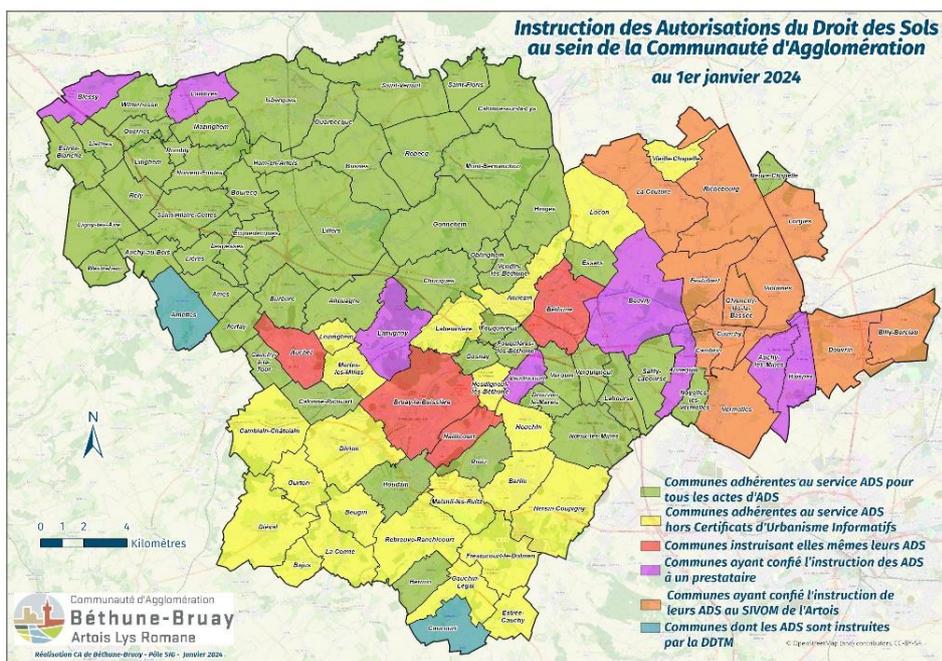
## Les actions phares de 2024

L'année 2024 fut notamment marquée par le confortement de la démarche de dématérialisation de l'instruction participant à l'objectif de développement durable de la Communauté d'agglomération.

La dématérialisation se présente sous deux aspects :

- Le dépôt des dossiers par les pétitionnaires : il peut se faire soit via la plate-forme dématérialisée de la Communauté d'agglomération, soit par dépôt papier en mairie.
- L'instruction des dossiers : quel que soit le mode de dépôt, le dossier est dématérialisé et instruit de façon dématérialisée jusqu'à la production de l'arrêté qui est transmis en mairie via la plate-forme.

Le service a étendu à 31 communes l'instruction automatisée des Certificats d'Urbanisme informatifs (CUa) à la suite d'une période expérimentale concluante. Cette initiative permet au pétitionnaire d'obtenir son document de façon quasiment instantanée.



5 855

dossiers déposés dont

501 permis de construire et

27 permis d'aménager

59%

des dossiers déposés de manière dématérialisée

100%

des actes instruits de manière dématérialisée par le service

# Coordination Action Cœur de Ville Petites Villes de Demain

Le dispositif Action Cœur de Ville est une initiative lancée en France en 2018 par le gouvernement français pour revitaliser les centres-villes des villes moyennes. L'objectif principal de ce programme est de redynamiser les cœurs de ville, de restaurer l'attractivité de ces zones, de stimuler l'activité économique, de créer des logements et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

La Communauté d'agglomération pilote le déploiement de ce programme en accompagnant les communes de Béthune et Bruay-La-Buissière. La collaboration entre les acteurs du programme (ANCT, Banque des Territoires, Action Logement, EPF...) et les communes bénéficiaires débouche sur la mise en œuvre d'un plan d'action acté en 2023.

Le programme Petites Villes de Demain a été lancé en octobre 2020. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les petites villes dans leur transition écologique, numérique et sociale, en mettant l'accent sur la qualité de vie des habitants. Le programme offre un soutien technique et financier aux villes de moins de 20 000 habitants. Il propose un accompagnement sur-mesure pour aider ces villes à revitaliser leur centre, à développer des projets de mobilités, améliorer l'accès aux services et équipements publics, rénover les logements, et encourager le développement économique local.

Le pilotage du programme est assuré par les services de l'Agglomération pour accompagner les communes d'Auchel, Calonne-Ricouart et Lillers dans la déclinaison de leurs actions. En 2024, ce sont près de 40 actions qui ont été conventionnées et inscrites à la programmation des communes.

**43** actions  
inscrites à la  
programmation  
Petites Villes de  
Demain

**20** actions  
subventionnables  
pour un total de  
**5 807 952 €**

**35** actions  
inscrites à la  
programmation  
d'Action Cœur de  
Ville dont

**7** actions  
en maîtrise  
d'ouvrage Agglo

## Les actions phares de 2024

### Action Cœur de Ville

#### BÉTHUNE :

- Étude pré-opérationnelle d'aménagement du secteur des places Clémenceau-République-Joffre
- Poursuite des aménagements de l'Eurovélo 5 et du déploiement du réseau cyclable intercommunal
- Création d'un parking relais TER au Sud du Pôle Gare

#### BRUAY-LA-BUISSIÈRE :

- Aménagement de la rue Hermant
- Aménagement de la place Leclerc (parvis du Lycée Carnot)
- Restructuration du secteur îlot Doyelle – Place Cadot

### Petites Villes de Demain

#### AUCHEL :

- Réfection et sécurisation du Boulevard Basly
- Rénovation de l'Église Saint-Martin
- Création d'un square en centre-ville

#### CALONNE-RICOUART :

- Création des liaisons douces Cité 5 – Collège et Cité 6 – Collège
- Poursuite du programme de développement et de valorisation de Calonnix
  - Phase 10 – Aménagement d'une passerelle VTT à l'étang de Quennehem

#### LILLERS :

- Aménagement et équipement du Parc du Brûle
- Aménagement du ruisseau d'Hurionville
- Déclinaison du nouveau plan de circulation en centre-ville (cyclable, automobile, piéton et stationnement)

## Priorité 2

# → S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

La Communauté d'agglomération, élus et habitants, conscients de l'enjeu de protéger la nature et de faire face aux conséquences du changement climatique ont pris part d'initier des mesures et actions concrètes sur le territoire, dans la continuité de ce qu'imposent les textes.

Par ses actions et les mesures qu'elle a adopté et qu'elle adopte aujourd'hui, elle agit en ce sens, pour aujourd'hui et pour demain.

C'est ainsi qu'elle s'engage à garantir l'approvisionnement en eau et en qualité l'ensemble de nos habitants. C'est une ressource, qui on le sait est rare et se doit d'être protégée.

La France a connu ces derniers mois des épisodes de pluie intenses et longs qui ont conduit à des situations d'inondations catastrophiques. La Communauté d'agglomération n'a pas été épargnée malgré les différents ouvrages qui avaient été construits et l'incite à poursuivre son programme de lutte contre les inondations afin de protéger les personnes et les biens de son territoire.

Dans son engagement, elle veille à la protection de la nature en réduisant la pollution ou encore l'artificialisation des milieux naturels, tout en menant une politique pour limiter la consommation foncière de manière accrue des espaces agricoles et réduire l'impact écologique des déplacements.

## GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ET LA QUALITE EN EAU DU TERRITOIRE

# L'eau potable

La Communauté d'agglomération exerce la compétence eau potable, et notamment la protection de la ressource en eau (protection, suivi de la quantité et de la qualité, modélisation).

L'eau représente un enjeu majeur au centre de toutes les problématiques qu'elles soient économiques ou sociales. Le développement du territoire dépendra de la maîtrise de la ressource en eau et de la mise en œuvre des autoroutes de l'eau. Il faut pour cela, une connaissance pointue de son patrimoine, de sa ressource et mesurer les risques et notamment les périodes de sécheresse.

### Les actions phares de 2024

#### Gestion et maîtrise de la ressource

- Poursuite de la régularisation des déclarations d'utilité publique de Houdain, Vendin-lès-Béthune, Lillers et Bourecq : protéger la ressource en créant de nouveaux forages en remplacement de forages non protégés (Bourecq et Lillers) ou en sécurisation de champs captant (Houdain et Vendin-lès-Béthune).
- Rendu final des études du schéma directeur de l'alimentation en eau potable du territoire

#### Un programme d'investissement sans précédent sur 10 ans

Le programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023-2032 du Projet de territoire, en vue d'assurer la modernisation des réseaux et permettre de disposer d'une eau de qualité, a été actualisé à 122 M€ avec les conclusions du schéma directeur de l'alimentation en eau potable et un taux de renouvellement des réseaux d'eau potable fixé à 0.6% /an (taux fixé par l'Agence de l'Eau Artois Picardie dans le cadre des aides financières).

Depuis 2024, et jusque 2026, le budget principal abonde le budget annexe de l'eau potable au titre d'une contribution exceptionnelle d'1 M€/ an pour financer les investissements nécessaires.

#### Harmonisation des tarifs de l'eau

Le conseil communautaire a approuvé l'harmonisation des tarifs de l'eau potable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour l'ensemble des usagers. Cette harmonisation s'étale sur une période de trois ans qui a débuté en 2024.

#### Connaissance et gestion patrimoniale

Poursuite du géoréférencement des réseaux d'eau potable.

**41** forages

**7** stations de traitement (hors chloration)

**52** réservoirs  
soit 40 390 m<sup>3</sup>  
de stockage

**2 015**  
kms de réseaux  
dont 956 en  
régie

**120 690**  
abonnés

**110 m<sup>3</sup>**  
d'eau potable  
par an en  
moyenne sont  
consommés

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Les travaux mis en œuvre

Des travaux de renouvellement et réhabilitation de réseaux ont été réalisés pour un montant de 4,101 M€ TTC.

176 branchements et 3 878 mètres de réseaux ont été renouvelés et 5 367 mètres de réseaux ont été réhabilités pour lutter contre les fuites et les eaux rousses.

### Mise en service de l'usine de décarbonatation d'Houdain

L'usine de décarbonatation a été mise en service en septembre 2024 pour rendre l'eau moins calcaire dans les communes de Bruay-La-Buissière, Gosnay, Divion, Houdain, Haillicourt, Ruitz, Maisnil-lès-Ruitz, Houchin, Barlin, Hersin-Coupigny et Fresnicourt-le-Dolmen.

L'interconnexion avec les réseaux de Nœux-les-Mines a été mise en service. Elle permet de desservir la majorité des usagers de cette commune par l'eau provenant des captages de Houdain traitée dans l'usine de décarbonatation.

## Les perspectives 2025

En complément de la poursuite des actions de l'année 2024, les actions suivantes seront engagées :

### Gestion et maîtrise de la ressource :

- Lancement d'un accord-cadre de laboratoire d'analyse des eaux pour mesurer la qualité des eaux en complément des analyses réglementaires de l'ARS
- Poursuite de la régularisation des Déclarations d'Utilité Publique de Houdain, Vendin-lès-Béthune, Lillers et Bourecq.

### Connaissance et gestion patrimoniale :

- Lancement d'un accord cadre de maîtrise d'œuvre pour les futurs projets d'envergure (unités de traitement, rénovation des châteaux d'eau, construction d'ouvrages de stockage, ...)
- Réalisation de travaux préalables à l'intervention sur le château d'eau de Béthune (liaison Béthune-Beuvry, vannes de sectorisations,
- Démarrage de l'étude de maîtrise d'œuvre pour le remplacement de l'usine de traitement et la création d'un stockage supplémentaire sur le site de « Beau marais » à Béthune pour un coût de 515 000 € HT
- Attribution du marché et démarrage du diagnostic des ouvrages de stockage pour un montant estimatif de 700 000 € HT

La Communauté d'agglomération poursuivra également ses actions de lutte contre les eaux rousses avec la remise en conformité de l'unité de traitement contre le fer de Gonnehem, la création d'une unité de traitement du fer sur l'unité de distribution de Calonne-Ricouart ainsi que des nouvelles tranches de régénération des réseaux sur les communes de Douvrin/Billy-Berclau.

Pour améliorer la relation avec les usagers et faciliter les démarches des particuliers, mise en service d'une l'agence en ligne, d'une adresse électronique et d'un numéro de téléphone uniques.

## GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ET LA QUALITÉ EN EAU DU TERRITOIRE

# L'assainissement et les eaux pluviales urbaines

La Communauté d'agglomération exerce la compétence :

- Gestion des eaux pluviales urbaines : la collecte, le transport et la gestion des eaux pluviales par stockage et/ou infiltration
- Assainissement des eaux usées collectif : la collecte, le transport et le traitement des eaux usées
- Assainissement non collectif des eaux usées : pour les logements non raccordables aux réseaux (environ 20 000 foyers), la compétence est exercée par le biais du service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Le patrimoine est composé de :

- 1 145 km de réseaux d'eaux usées dont 322 km en réseaux unitaires
- 16 stations d'épuration d'une capacité supérieure à 200 équivalent-habitants, 4 traitements par lagunage et 13 microstations

L'ensemble des unités techniques sont gérées par deux délégataires à l'exception de 3 microstations (régie directe). Les réseaux des eaux pluviales et d'assainissement de l'unité technique de Béthune sont entretenus en régie.

L'objectif est de collecter, transporter et traiter les eaux usées avant le rejet vers le milieu naturel et ainsi de répondre à une exigence de qualité écologique des cours d'eau.

L'enjeu pour la gestion des eaux pluviales est de réduire les inondations par ruissellement urbain.

## Les actions phares de 2024

Un programme d'investissement de 129 M€ sur 10 ans

Le Programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la période 2023-2032 du Projet de territoire, en vue de protéger la ressource et d'éviter les rejets en milieu naturel, a été actualisé à 129 M€ avec la construction de la station d'épuration à Haisnes dans le cadre de la mise en conformité du système d'assainissement de Auchy-les-Mines/Haisnes. Le budget principal abonde le budget annexe de l'assainissement collectif, depuis 2024, au titre d'une contribution exceptionnelle de 2 M€/ an pour financer les dépenses liées à l'exploitation et au renouvellement des réseaux unitaires.

# 1 440

diagnostics assainissement dans le cadre de la vente d'un immeuble

# 148

 boîtes

de branchement créées au réseau d'eaux usées

# 81

 demandes

d'autorisation d'installation d'un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Tarification de l'assainissement

Le conseil communautaire a approuvé la revalorisation des tarifs de la redevance d'assainissement collectif. Celle-ci est basée sur l'inflation et la refonte des redevances de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, soit une part fixe à 37,19 € HT/ an et une part variable à 2,173 € HT/m<sup>3</sup>.

### Performance des ouvrages

Poursuite des études de diagnostic du fonctionnement des ouvrages sur les unités techniques de Beuvry.

Commencement de l'étude de diagnostic sur les ouvrages du système d'assainissement de Douvrin et Billy-Berclau.

Travaux d'installation d'un traitement pour la réutilisation de l'eau usée traitée en sortie de la station d'épuration de Béthune.

### Les travaux ou études mis en œuvre

- Poursuite des études de l'opération de mise en conformité du système d'assainissement de Auchy-les-Mines/Haisnes
- Poursuite de l'opération de création d'un bassin de stockage/restitution à Béthune : 9,95 M €HT (2021-2024)
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'assainissement eaux usées : 1,338M€HT
- Travaux d'extension de réseaux d'assainissement eaux usées : 1,477 M€HT
- Travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux pluviales en techniques classiques : 285 800 €TTC
- Travaux d'amélioration de réseaux d'eaux pluviales en techniques alternatives : 363 563 €TTC

### Les contrôles

Les agents du service assainissement ont accès aux propriétés privées pour :

- Contrôler la qualité d'exécution du raccordement aux réseaux publics de collecte disposés pour recevoir les eaux usées domestiques et leur maintien en bon état de fonctionnement
- Procéder à la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif

En 2024 :

- 134 contrôles de conception dont 81 réhabilitations
- 115 contrôles de bonne exécution dont 64 réhabilitations
- 1389 contrôles de bon fonctionnement et d'entretien programmés et 974 réalisés

## Les perspectives 2025

En complément de la poursuite des actions de l'année 2024, les actions suivantes seront engagées :

- Poursuite du géoréférencement des réseaux d'eau usées et pluviales
- Mise en service du bassin de stockage/restitution de 10 000 m<sup>3</sup> de l'unité technique de Béthune pour limiter les déversements au milieu naturel provenant des déversoirs d'orage
- Démarrage des travaux de création de la station d'épuration de Haisnes, de 21 000 équivalent-habitants et des ouvrages annexes
- Poursuite du programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales
- Poursuite des travaux de déconnection des eaux pluviales urbaines par techniques classiques et alternatives
- Poursuite de la procédure d'autorisation d'utilisation de l'eau usée traitée en sortie de station d'épuration de Béthune auprès des services de l'État

Pour améliorer la relation avec les usagers et faciliter les démarches des particuliers, mise en service d'une l'agence en ligne, d'une adresse électronique et d'un numéro de téléphone uniques.

## PROTÉGER LES HABITANTS DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

# Lutte contre le ruissellement et les inondations

La politique GEMAPI de la Communauté d'agglomération a été instituée par la prise de la compétence obligatoire du même nom au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Celle-ci s'est fortement accélérée en 2021 avec la contribution GEMAPI permettant de générer un budget annuel de 8 M€.

Le déploiement du plan d'actions de la politique GEMAPI se poursuit. L'année 2024 a été marquée par la réalisation des travaux d'urgence à la suite des inondations de novembre 2023 et janvier 2024.

### Les actions phares de 2024

#### Au titre de la lutte contre les ruissellements

- Réalisation des premiers aménagements d'hydraulique douce sur le bassin versant de la Lawe amont
- Étude de conception d'un programme d'aménagements de lutte contre les ruissellements sur le bassin versant de la Laquette (Maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL)
- Réalisation de travaux sur une vingtaine de fossés dans le cadre des travaux d'urgence
- Étude de lutte contre les ruissellements sur les communes de Lillers et d'Ecquedecques
- Dépôt des dossiers de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour le plan de gestion des fossés sur 20 communes du Bas-Pays, sous maîtrise d'ouvrage déléguée au SYMSAGEL

#### Au titre de la lutte contre les inondations

- Études de conception des opérations PAPI
- Étude de caractérisation et de classement des systèmes d'endiguement de la Lawe, de la Clarence et de leurs affluents
- Finalisation des quatre Zones d'Expansion de Crue de la Lawe à Gosnay, La Comté et Ourton et réalisation des retenues collinaires de Caucourt et du bassin ravin du Fond d'Âmes à Amettes, démarrage de la retenue collinaire « Paradis » de Gauchin-Le Gal et de la rénovation des vis de la Loïse à Beuvry

**300 000 €**  
de travaux réalisés  
sur les fossés

**2,26 M€**  
de travaux de lutte  
contre les  
inondations

**10** opérations  
PAPI finalisées

**515 000 m<sup>3</sup>**  
de retenue d'eau  
créés à ce jour

**1,23 M€**  
de travaux  
d'urgence suite aux  
inondations

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Concernant le service opérationnel

- 28 chantiers finalisés dans le cadre des travaux d'urgence pour un coût de 1,23M€ HT sur un total de près de 1,4M€ HT financés à 70% par l'État
- Optimisation du parc d'instrumentation avec la création d'un superviseur opérationnel

## Focus sur... le service « risques »

Ce service intègre la compétence des Sapeurs-pompiers volontaires communautaires qui ont réalisé 4 562 interventions au cours de l'année 2024.

L'année 2024 a également été marquée par la poursuite de l'étude pour la réalisation du plan intercommunal de sauvegarde (PICS).

Enfin la Communauté d'agglomération a mobilisé les sapeurs-pompiers communautaires pour la réalisation des diagnostics de vulnérabilité des habitations sinistrées à la suite des inondations de novembre 2023 et janvier 2024.

# Préserver les espaces agricoles et naturels

La Communauté d'agglomération gère 610 km de cours d'eau et plus de 300 ha d'espaces naturels. Ces derniers sont principalement constitués de friches minières transformées en biotopes riches abritant une flore et une faune spécifiques.

L'objectif de la Communauté d'agglomération est de préserver ces espaces à travers des plans de gestion et de restauration, tout en créant des corridors écologiques et en maintenant leur accessibilité pour les promeneurs et amoureux de la nature.

À cet effet, elle mène divers projets visant à préserver et améliorer la biodiversité, en recréant des conditions favorables à des espèces sensibles telles que les chauves-souris, les rapaces nocturnes ou la faune aquatique.

## Les actions phares de 2024

### Milieus naturels terrestres

En 2024, 200 000€ HT ont été consacrés aux travaux de gestion différenciée, de gestion courante et de restauration des sites naturels afin de garantir le maintien des espèces dans leur habitat spécifique tout en facilitant l'accès au public.

La Communauté d'agglomération a poursuivi son partenariat avec le **Conservatoire des Espaces Naturels des Hauts de France**, finalisant ainsi le schéma directeur des espaces naturels du territoire et assurant le suivi des zones de compensation (ZEC de Gosnay), tout en réalisant l'état des lieux des terrains de 5 zones d'expansion de crues dans l'objectif de proposer une gestion plus écologique de ces sites.

Début 2024, une distribution de 1 000 pièges à frelons asiatiques à destination des communes a été assurée pour une lutte coordonnée sur l'ensemble du territoire (25 000€ TTC).

L'année 2024 a été également permis de démarrer les études en vue de la création d'un observatoire de la biodiversité.

### Milieus naturels humides et aquatiques

Mise en œuvre des plans de restauration des cours d'eau du territoire, avec la réalisation d'abreuvoirs, la renaturation de berges et la plantation d'hélophytes pour un montant de 600 000€ HT.

Démarrage de l'étude pour la restauration hydromorphologique des cours d'eau et celles pour le renouvellement des Plans de restauration écologique de la Lawe aval, Loïsne aval de la Laquette et de leurs affluents.

Enfin des scénarios ont été proposés pour la revalorisation de zones humides sur les communes de Drouvin le Marais et de Saint-Venant.

1 000

pièges à frelons asiatiques

600 000 €

pour les plans de restauration des cours d'eau

200 000 €

pour les plans de restauration des sites naturels

# Renforcer l'utilisation des friches et dents creuses pour l'urbanisation

Le schéma d'aménagement commercial adopté par la Communauté d'agglomération en 2019 repose sur 4 enjeux majeurs :

- La gestion des friches commerciales sur le territoire
- La limitation du développement des commerces « de flux »
- Le rééquilibrage des activités entre centralités et périphéries
- La prise en compte des critères environnementaux du SRADET et du PCAET

Son application, à travers les avis rendus en Commission départementale d'aménagement commercial, permet de limiter l'artificialisation des sols pour des implantations commerciales.

## Les actions phares de 2024

En 2024, 9 rencontres avec des promoteurs immobiliers et enseignes ont permis de leur présenter les objectifs de moindre artificialisation et de prise en compte des critères environnementaux du PCAET figurant dans le schéma d'aménagement commercial de l'Agglomération, qui ont été largement confortés par la retranscription de la Loi Climat et Résilience dans les règlements de Commissions départementales d'aménagement commercial (code du commerce).

Les constructeurs de surfaces commerciales sont incités à utiliser en priorité les friches existantes pour leurs implantations et à compenser l'artificialisation qu'ils génèrent.

Deux dossiers concernant des projets d'installation de surfaces commerciales ont été examinés par la CDAC du Pas-de-Calais en 2024. Ils ont tous les deux reçus un avis négatif.

En 2024, les taux d'imposition à la taxe sur les friches commerciales ont été maintenus à leur valeur plafond afin d'inciter les propriétaires de locaux commerciaux vacants à les remettre sur le marché

- 20% de la valeur locative foncière du bien en année 1
- 30% de la valeur locative foncière du bien en année 2
- 40% de la valeur locative foncière du bien à partir de la 3<sup>e</sup> année

**1** Commerç'en test (Houchin)

**2** boutiques à l'essai (Richebourg et Auchel)

**3<sup>e</sup>** boutique partagée (Lillers)

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

Pour accompagner ces mesures, la Communauté d'agglomération finance des dispositifs de résorption de la vacance commerciale en centre-ville et centre-bourgs : **Mon Commerc'En Test**<sup>®</sup> et **Ma Boutique à l'Essai**<sup>®</sup> qui permettent à un porteur de projet de tester son activité dans un local vacant à loyer modéré avec un bail dérogatoire et un accompagnement renforcé.

En 2024, un Commerc'en Test<sup>®</sup> a été inauguré à Houchin, une Boutique à l'Essai<sup>®</sup> a été inaugurée à Richebourg et une nouvelle entreprise a été installée à Auchel en Boutique à l'Essai<sup>®</sup>

La Communauté d'agglomération accompagne également le déploiement de « La Maison, une boutique qui se partage » : ce dispositif permet à plusieurs créateurs de partager une même boutique, dans un local équipé : enseigne, mobilier, caisse enregistreuse, terminal de paiement... tout en s'acquittant d'un loyer à faible coût compte-tenu du partage de l'espace.

Chacun est tenu d'assurer une à deux permanences dans la boutique par semaine, où il vend également les produits des autres locataires.

En 2024, une nouvelle Boutique Partagée a été ouverte à Lillers, la troisième du territoire.

Ces trois dispositifs permettent d'accompagner les propriétaires publics et/ou privés à remettre en location un local commercial vacant.

## PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

# Sensibilisation à la nature

L'Agglomération a pour mission de faire découvrir et comprendre l'importance de la biodiversité auprès de tous les publics à travers diverses actions inscrites au Plan Climat Air Energie Territorial. Ses principales activités incluent :

- La conception et l'organisation d'animations pour les familles et les groupes sur le site de Geotopia - La Maison de la Nature de la Communauté d'agglomération
- La sensibilisation à la nature en milieu scolaire
- Un programme de sorties animées sur des sites naturels à destination du public familial et des agents de la Communauté d'agglomération
- La sensibilisation de divers publics lors de manifestations communales ou intercommunales
- L'animation du site naturel de Geotopia

## Les actions phares de 2024

### Actions de sensibilisation du public familial sur le site de Geotopia

- Journées événementielles sur la nature et la biodiversité : la Journée de l'oiseau, la Fête de la nature
- Relais de temps forts : Journée mondiale des zones humides, Rendez-vous aux jardins, Nuit de la chauve-souris, Chantiers d'automne
- Animations nature en partenariat avec Labanque dans le cadre de l'hommage à Ladislav Kijno - « Du galet aux étoiles », semaine intercommunale du handicap
- Animations, sorties et conférence sur le thème principal des pollinisateurs avec distribution aux participants de semences de fleurs sauvages locales favorables aux pollinisateurs
- Mise en œuvre d'un cycle d'ateliers d'initiation à l'apiculture familiale
- Ouverture des jardins naturels et pédagogiques à la visite libre

Ces actions ont permis de sensibiliser 3 159 personnes.

475

événements et activités organisés en faveur de la préservation de la biodiversité

7 011

personnes sensibilisées sur le site Geotopia

5 719

personnes sensibilisées en dehors du site Geotopia

16 stands

d'information

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Actions d'éducation auprès des groupes sur le site de Geotopia

- À la demande d'éducateurs (centres de loisirs, établissements spécialisés) et d'enseignants (écoles élémentaires, collèges), 3 536 élèves et adultes, principalement issus du territoire, ont été accueillis et sensibilisés à la biodiversité locale (158 animations) : balades nature, ateliers pratiques, visites du jardin naturel, parcours de découverte d'espaces naturels
- Dans le cadre de trois journées « Passeport découverte » portées par le Département du Pas-de-Calais, 316 élèves de 6<sup>e</sup> ont bénéficié d'animations dédiées à la découverte de la nature

### Sensibilisation à la nature en milieu scolaire

- Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 101 écoles élémentaires du territoire se sont inscrites au programme pédagogique communautaire. Ainsi 182 animations portant sur 9 thématiques ont été organisées et ont touché 4 577 élèves.
- En parallèle sur toute l'année, le service a accompagné 7 établissements porteurs de projets « nature et biodiversité » dans le cadre ou non d'une labellisation « éco responsable ». Ainsi 914 élèves ont été sensibilisés à travers 37 interventions.

### Programme de sorties animées sur des sites naturels du territoire

- Programme de 8 sorties nature sur des sites naturels à destination du public familial, avec le renfort des équipes du service Restauration des milieux naturels, organisées indépendamment ou en relais de temps forts (Fréquence grenouille, Fête des mares, Jour de la nuit).
- Sensibilisation d'agents de la Communauté d'agglomération lors de 6 balades guidées sur la « biodiversité des pollinisateurs », organisées sur des sites naturels de la collectivité, avec distribution de semences florales.

Ces sorties ont permis de sensibiliser 228 personnes.

### Sensibilisation de divers publics lors de manifestations communales ou intercommunales du territoire

- Tenue d'un stand informatif sur l'accueil de la biodiversité au jardin et le piégeage du frelon asiatique lors de 12 manifestations grand public en lien avec la nature, avec le renfort des équipes du service Restauration des milieux naturels
- Animation de 3 stands thématiques sur la biodiversité des mares et la microfaune du sol à l'occasion de manifestations communales organisées auprès d'élèves accompagnés de leurs familles
- Sensibilisation des élus de la collectivité au frelon asiatique et aux moyens de lutte et de piégeage lors d'un conseil communautaire par les équipes du service Restauration des milieux naturels

### Action partenariale avec les Espaces Naturels régionaux

La campagne « Plantons le décor » 2024 a permis de livrer 99 commandes de végétaux régionaux et de variétés de légumes et fruitiers locaux, à des particuliers, des établissements scolaires, des agriculteurs, des professionnels, des communes... soit 3 203 arbres et arbustes, 160 arbres fruitiers, et 50 sachets de semences légumières.

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Animation du site naturel de Geotopia

- Gestion des jardins pédagogiques et conduite des ruches : nouvelles plantations, travaux saisonniers, gestion écologique et mise en place de supports pédagogiques.
- Conception et mise en place par l'équipe d'animation de nouvelles visites ludiques et éducatives dans les jardins : jeu de piste estival « Mission pollinisateurs », escape-game automnal « Disparition au jardin... ». Elles permettent aux visiteurs de découvrir et d'observer selon la saison la biodiversité animale et végétale dans les jardins et les moyens simples de l'accueillir chez soi.

### Perspectives 2025

- Poursuite des actions sur le site de Geotopia et sur des manifestations communales ou intercommunales.
- Continuation des animations en milieu scolaire et de l'accompagnement de projets pédagogiques autour de la biodiversité.
- Mise en place d'un nouveau service de soutien des enseignants volontaires dans la création d'aires terrestres éducatives.
- Développement de l'action éducative sur le territoire à travers un programme de sorties nature coorganisées avec les communes du territoire volontaires.

## PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES ET RÉDUIRE LES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

# Économie circulaire et prévention des déchets

L'Agglomération initie et déploie des actions opérationnelles via la stratégie "Déchets 2021-2031" et la feuille de route "Économie circulaire 2021-2026". Ces actions se concentrent sur la lutte contre les différents types de gaspillage, la préservation des ressources, la prévention des déchets ainsi que sur l'exemplarité de la collectivité. Outre le respect de la réglementation (Loi AGEC de 2020), l'ensemble de ces actions doivent permettre d'atteindre l'objectif de réduire de 15% les déchets ménagers et assimilés d'ici 2031 et valoriser 67% des déchets pris en charge par la Communauté d'agglomération.

### Les actions phares de 2024

#### Clôture de l'étude de Planification et de Programmation « Matières » (E2PM) territoriale

Cette étude a permis d'étudier les flux de matières, les forces et les faiblesses des secteurs du BTP, de l'agro-alimentaire, du plastique et des Equipements Electriques et Electroniques du territoire. 10 actions opérationnelles ont été validées dans le cadre de cette étude permettant de créer et d'animer des réseaux d'acteurs, de sensibiliser, de former et de créer des emplois dans ces secteurs, de développer des exutoires et de permettre des innovations.

#### Promotion du numérique solidaire et circulaire sur le territoire

Dans le cadre de la promotion d'un numérique solidaire et circulaire sur le territoire, la Communauté d'agglomération a conventionné avec 2 acteurs permettant de développer cette thématique : Emmaüs Connect et l'association Junior NIRD (Numérique Inclusif, Responsable et Durable). Ces conventions permettront la promotion de don de matériels informatiques, de sensibiliser les publics à la prévention des équipements électriques et électroniques et de donner de la visibilité aux acteurs sur le territoire.

#### Réalisation du "Village compost"

Dans le cadre de la loi AGEC et de la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs, y compris les ménages, entrée en vigueur au 1er janvier 2024, le service a réalisé la première édition d'un village compost à Loisinord. L'objectif de cet événement était de rassembler tous les publics du territoire autour d'une seule et même thématique : le compostage. 9 stands ont été animés et des ateliers ont été proposés pour tous les publics tels que des ateliers de création de vermicomposteurs, des distributions de composteurs individuels, un escape-game, la réalisation d'une fresque du compost pour les petits et les grands ou encore la fabrication de têtes à pousser pour les enfants à l'aide de compost. Cet événement a permis une sensibilisation qualitative de 190 personnes.

# 1 045

élèves sensibilisés  
via

74 interventions

# 2 025

composteurs  
individuels  
distribués

# 16

sites de  
compostage  
installés en  
établissement

# 97

suivis de sites de  
compostage  
réalisés

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### **Sensibilisation des scolaires et écoles éco-responsables**

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 12 animations portant sur les thématiques du compostage, de la lutte contre le gaspillage alimentaire, du zéro déchet et du tri des déchets ont été dispensées auprès des élèves dans les établissements scolaires du territoire. Cette année a été marquée par la fin de l'accompagnement des premières "écoles éco-responsables".

### **Projet « Cap 2050, Agir pour demain ! »**

Le service a accompagné 4 classes de collèges du territoire (102 élèves) dans une réflexion portant sur les enjeux écologiques de leur établissement et de leur environnement proche à l'horizon 2050. Les élèves ont pu bénéficier d'animations, d'ateliers et de visites, leur permettant de réfléchir sous le prisme de l'alimentation durable. Grâce à la collaboration d'artistes, quatre livrables ont été réalisés : un défilé de mode, une exposition d'arts plastiques, une chanson et une fresque murale.

### **Promotion du compostage**

Le service accompagne les acteurs du territoire dans la gestion de leurs biodéchets via le compostage de proximité : dispositifs de compostage (composteurs individuels à tarifs subventionnés pour les habitants, mise à disposition de composteurs de gros volume en établissement), sensibilisation des habitants (19 stands sur le compostage, 2 réunions publiques), accompagnement des acteurs (conventionnement avec les communes, AMI pour les acteurs économiques, conseils techniques) et enfin, formations et montées en compétences (34 référents de site de compostage, 5 guides composteurs bénévoles et 9 guides composteurs communaux formés).

### **Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en restauration collective**

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, 2 restaurants scolaires ont été accompagnés par le service afin de lutter contre le gaspillage alimentaire au sein de leur établissement. Basé sur un diagnostic initial, des pesées et des sensibilisations du personnel de l'établissement, de l'équipe enseignante et des élèves, ce projet a permis une réduction d'environ 30% du gaspillage alimentaire.

### **Accompagnement aux changements de comportements**

Le service sensibilise à la lutte contre le gaspillage alimentaire, au zéro déchet, au réemploi et à la réparation, au don et à la prévention des déchets en général, via des ateliers, des stands et des événements.

Ainsi, ce sont en 2024 :

- 719 STOP PUB distribués
- 100 personnes sensibilisées au zéro déchet
- 392 jouets collectés lors de l'opération Sapin Solidaire et distribués aux enfants de l'association "Secours Populaire" d'Houdain

## PROTÉGER LES ÉCOSYSTÈMES ET RÉDUIRE LES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES

# Collecte et traitement des déchets

En complément des actions visant à tendre vers le « zéro-déchet », la Communauté d'agglomération effectue en régie la collecte des déchets ménagers et la gestion de ses déchetteries. Les objectifs sont de répondre à la réglementation, tout en favorisant la valorisation et le traitement à la parcelle, et de rendre les collectes et le traitement des déchets les moins impactant sur l'environnement.

### Les actions phares de 2024

#### Reprise en régie de la collecte des points d'apports volontaires

Depuis mai 2024, la Communauté d'agglomération assure en régie la collecte des points d'apport volontaire destinés à recevoir les ordures ménagères et les déchets recyclables sur l'ensemble de son territoire. Ainsi plus 280 colonnes sont vidées de façon hebdomadaire nécessitant l'acquisition d'un véhicule dédié pour un montant de 390 000 € TTC et le recrutement de 2 agents.

#### Modernisation de la collecte sur la ville de Béthune

Sur une période s'étalant du 15 juin au 15 septembre, 78 points d'apport volontaire répartis sur 31 emplacements ont été installés. De plus, 12 points de regroupements collectifs équipés de bacs 660 litres ont été mis en place. L'ensemble de ces équipements permet aux habitants n'ayant pas la possibilité de stocker des bacs roulants au sein de leur habitation de pouvoir présenter leurs déchets à la collecte. En complément, plus de 300 foyers ont été équipés de bacs roulants.

Cette modernisation de la collecte s'inscrit pleinement dans le cadre de la recommandation R437 de la CRAM actant le principe de la suppression des sacs.

#### Mise en place des nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP) dans les déchetteries

Ces nouvelles filières concernent les articles de sports, les jouets (début 2024) et les produits et matériaux de construction du bâtiment (dernier trimestre 2024).

À la suite de l'évolution des fractions de tri concernant entre autres les produits du bâtiment, des aménagements ont eu lieu et des travaux d'adaptation seront progressivement réalisés sur les déchetteries.

#### Renouvellement du parc de poids lourds destinés à la collecte

2 nouveaux véhicules bennes à ordures ménagères ont été livrés pour un investissement total de 550 800 € TTC. Ces véhicules sont affectés à la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables. Ils disposent des dernières normes environnementales en

**196 959 t.**

de déchets  
collectés et traités  
dont

**78 429 t.**

d'ordures  
ménagères et  
assimilées  
valorisées  
énergétiquement en  
produisant

**39 820 T**  
de vapeur et

**10 964 MWh**  
d'électricité

**111 951 t.**

ont été valorisées  
en matière ou  
organique

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

vigueur, mais aussi d'un lève conteneurs hydrau-électrique permettant de limiter le régime moteur lors de leur utilisation, réduisant ainsi la consommation de carburant et les nuisances sonores (fonctionnement sur batteries autonomes).

L'ensemble de ces actions a permis dans la continuité des exercices précédents de valoriser énergétiquement mais aussi de recycler les déchets afin de tendre vers une économie circulaire qui conçoit tout déchet comme une ressource valorisable et qui permet une baisse des émissions de gaz à effet de serre.

# Réduire la part modale de la voiture individuelle et développer une mobilité vertueuse et 100 % verte

La mise en œuvre de la feuille de route vers une mobilité vertueuse s'est accélérée en 2024 autour des aménagements cyclables, de la sensibilisation aux modes doux, de l'aménagement des pôles gare, du co-voiturage, des transports solidaires et de la logistique urbaine.

## Les actions phares de 2024

### Création d'un réseau structurant intercommunal

Les principes de la création d'un réseau cyclable structurant, à l'échelle intercommunale, ayant été arrêtés fin 2023, les études de faisabilité, puis une longue concertation avec les communes et enfin les 1<sup>ères</sup> études de programmation ont pu aboutir à la validation par le conseil communautaire d'un réseau d'une cinquantaine d'itinéraires reliant les pôles gare aux communes voisines en desservant au mieux les équipements structurants, soit un total de 200 km. Une 1<sup>ère</sup> phase de 25 itinéraires a été lancée avec 2 premiers comités d'itinéraires installés pour approfondir et arbitrer les propositions d'aménagement.

### Un programme d'animation / sensibilisation autour du vélo

2024 a été marquée par le lancement d'un vaste programme d'animation autour du vélo à 2 périodes clés de l'année : Mai à vélo avec les Assises des mobilités actives, la Fête du vélo et sa vingtaine d'exposants sur la Grand' Place de Béthune, la participation à des animations organisées par les communes, le Challenge Mai à vélo puis lors de la semaine des mobilités durables en septembre avec notamment une sensibilisation des agents de la Communauté d'agglomération aux mobilités alternatives à la voiture individuelle.

### 3<sup>e</sup> édition du Pass'Mobil'Agglo

Coup de pouce financier destiné à faciliter l'achat de vélos et d'équipements vélo par les habitants de la Communauté d'agglomération grâce à des bons d'une valeur variant de 70 à 50 €, le Pass'Mobil'Agglo a connu un nouveau succès avec plus de 800 bons utilisés pour 135 500€. Depuis son lancement, plus de 1 500 foyers ont pu bénéficier de cette aide de la Communauté d'agglomération, qui semble aussi faire évoluer leurs comportements en termes de mobilité avec plus de déplacements vélo au quotidien.

**1 500**

bénéficiaires du Pass'Mobil'Agglo depuis son lancement en 2022

**200 km**

= futur réseau cyclable intercommunal

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Renouvellement de la délégation de service public (DSP) Artois Mobilités à Transdev

La nouvelle délégation de services public confiée par Artois Mobilités, notre autorité organisatrice des mobilités, à Transdev est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024. À la suite d'une nouvelle concertation avec les maires de la Communauté d'agglomération, des modifications sensibles sont intervenues sur le réseau, notamment en milieu rural, pour faciliter le développement du transport à la demande. La question de la gratuité, option intégrée à la nouvelle DSP, a fait l'objet de nombreux débats avant d'être entérinée par le Conseil syndical d'Artois Mobilités pour une entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026.

### Préparation d'un nouveau Schéma directeur des infrastructures de recharge de véhicules électriques

Le territoire compte environ 400 points de recharge électriques dont une centaine implantée par la Communauté d'agglomération dans le cadre de son schéma de déploiement de l'électromobilité. Fort du constat du développement d'une offre privée, il a été proposé d'arrêter le plan d'investissement public en station de recharge et de mettre en place un cadre d'action pour le déploiement par le privé de bornes ouvertes au public. C'est l'objectif du futur Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques (SDIRVE) lancé mi-2024. Après un 1<sup>er</sup> diagnostic et une évaluation des besoins en 2024, le SDIRVE devrait être approuvé courant 2025 précisant les localisations préférentielles des 1 600 points de charge attendus d'ici 2032.

### Vers une stratégie pour une logistique urbaine plus durable

La Communauté d'agglomération s'est engagée en 2024 dans la 2<sup>ème</sup> vague du programme Interlud porté par le CEREMA. Ce programme vise à accompagner les territoires désireux de réduire l'impact environnemental du transport routier, notamment en milieu urbain. À travers ce programme Interlud+, la Communauté d'agglomération a d'ores et déjà mobilisé une communauté d'acteurs publics et privés, logisticiens, transporteurs, représentants locaux de fédération nationale d'acteurs de la distribution et du e-commerce qui pourront s'investir dans l'élaboration en 2025 d'une Charte de la Logistique durable sur nos territoires.

### Accompagner le développement du co-voiturage

La Communauté d'agglomération, en collaboration avec le Département du Pas-de-Calais, a aménagé au cours des années passées 6 grandes aires de covoiturage. En 2024, elle a accompagné financièrement la SANEF dans l'extension de son aire de covoiturage de Fouquières-lès-Béthune. Par ailleurs, elle a remporté un appel à projet du CEREMA visant à accompagner des stratégies partenariales de développement du co-voiturage. Ainsi en lien avec Artois Mobilités et le Département du Pas-de-Calais, un 1<sup>er</sup> diagnostic a été lancé par le CEREMA et devrait se poursuivre par des ateliers collaboratifs visant à proposer une stratégie complétant l'actuel schéma des aires de co-voiturage avec notamment l'objectif d'organiser des stations de mobilité en milieu rural.

Par ailleurs une 1<sup>ère</sup> étude de faisabilité du Parc d'Écomobilité de Béthune-Essars a été conduite en 2024.

# 7 163

sessions de recharge sur nos

# 53

bornes IRVE

# 5 223 516

voyages en transports urbains TADAO  
soit **+2,19 %**

### Mise en place d'un service de transport d'utilité sociale

Partant de l'expérience de l'association Familles rurales, la Communauté d'agglomération a initié un projet de transport d'utilité sociale (TUS). L'année 2024 a permis de fixer le cadre de cette expérimentation souhaitée sur 35 communes et de mobiliser une association porteuse. Une convention de partenariat a été signée avec l'association Pouce Pousse Mobilité, créée spécifiquement pour ce projet. Des réunions d'information ont été organisées dans les communes permettant à la fois de communiquer auprès des usagers et de mobiliser les conducteurs bénévoles. Le dispositif est réservé aux habitants du territoire en difficulté de mobilité ponctuelle ou régulière et soumis à conditions de ressources.

### Opération communautaire sur les pôles gares

- **Quartier de la gare à Isbergues**

Engagement d'une procédure d'alignement et d'enquête publique pour l'élargissement du trottoir face à la gare

Régularisation d'une convention de transfert de gestion avec la SNCF

Finalisation des études de maîtrise d'œuvre

Obtention des autorisations réglementaires (permis d'aménager + dossier loi sur l'eau)

Lancement de la procédure de consultation des entreprises pour les travaux

- **Aménagement du pôle multimodal de la gare de Lillers**

Lancement de la phase conception maîtrise d'œuvre Pôle d'échanges multimodal Ouest

Obtention de l'arrêté de permis d'aménager (Ouest)

Lancement de la procédure de consultation des entreprises travaux (Ouest)

Lancement de la phase conception maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Parvis de la gare (Est)

- **Parking TER Nord de Béthune**

Reprise des démarches avec la Région Hauts-de-France et la SNCF concernant les modalités d'accès au parking

Préparation du cahier des charges de consultation pour le contrôle d'accès (conception + réalisation)

# Réduire l'impact énergétique des logements du territoire

La réduction de l'impact énergétique des logements passe par la rénovation du parc ancien, et prioritairement les passoires énergétiques (Classe F et G) qu'ils soient occupés par le propriétaire, mis en location ou vacants. Les travaux d'isolation favorisent le bien-être et le confort des logements. Les nouvelles normes de construction des logements visent des niveaux de performance énergétique permettant aux ménages de maîtriser les charges dans un contexte inflationniste.

## Les actions phares de 2024

### Conseil et accompagnement des particuliers pour la rénovation des logements

L'Espace Conseil France Rénov (ECFR) tient des permanences téléphoniques et physiques à l'attention des propriétaires, voire des locataires sur les sujets portants sur la rénovation thermique, l'adaptation à la perte d'autonomie, les droits au logement en mobilisant les partenaires (Conseillers énergie France Renov, l'ADIL, l'opérateur Citémétrie en secteurs OPAH RU).

#### 25 animations réalisées :

- Participation au salon de l'habitat et à divers événements sur le territoire
- Réunion d'information des professionnels artisans (Capeb et CD2E)
- Information des copropriétaires (6 ateliers animés par l'association ARC)

**1 270 contacts en 2024 :** La mise en place d'une démarche en ligne pour la gestion des contacts usagers et des permanences permet de fluidifier les rendez-vous et de tracer les contacts s'inscrivant dans le parcours de la rénovation.

### Écriture du Pacte territorial de l'ANAH, qui se substitue au Programme d'intérêt général (PIG)

Le Pacte finance l'ingénierie interne et externe pour informer, conseiller et accompagner les particuliers et les professionnels de la rénovation. Il peut financer cette animation territoriale jusqu'à 500 000€ /an avec une prise en charge par l'ANAH à hauteur de 50%.

### Pilotages de 2 opérations programmées d'amélioration de l'Habitat (OPAH RU) sur les communes d'Auchel, Lillers, Béthune et Bruay-La-Buissière

En 2024, l'accent a été mis sur le volet coercitif afin de cibler les immeubles se dégradant depuis plusieurs années et dont la situation apparaît bloquée. Les communes sont accompagnées techniquement pour mener ces actions coercitives en complément des dispositifs d'aides incitatifs de l'ANAH, de la Communauté d'agglomération et des communes

En OPAH RU, 130 propriétaires ont bénéficié d'une visite et d'un diagnostic de leur logement et 31 logements ont pu bénéficier d'une subvention pour l'amélioration de l'habitat.

**1 270**

contacts avec les  
particuliers  
établis par  
l'Espace Conseil  
France Renov

**688 000€**

de crédits Agglo  
et **4 283 000€**  
de crédits  
délégés destinés  
la rénovation des  
logements  
sociaux  
(parc public, ERBM inclus)

## Priorité 2 : S'adapter aux conséquences du changement climatique, protéger la nature et les ressources

### Lutte contre la vacance des logements

La Communauté d'agglomération a été identifiée territoire démonstrateur des actions de lutte contre la vacance menée vers les propriétaires bailleurs (Exploitation de Zéro passoires énergétiques et Zéro logement vacant). Cela s'est traduit dans une première phase par l'envoi de courriers et questionnaires aux propriétaires visant à les accompagner pour la rénovation et mise sur le marché locatif de leur logement (33% de retour).

### Organisation du forum des investisseurs dans le parc locatif à loyer maîtrisé

Plusieurs ateliers à l'attention des investisseurs ont été organisés en novembre (Droits et obligations du propriétaire, gestion locative, aides à la rénovation, défiscalisation) mobilisant 80 participants et impliquant les représentants élus des 4 communes en OPAH RU (Béthune, Bruay-La-Buissière, Auchel et Lillers), les établissements bancaires, les agences immobilières. Ces ateliers ont vocation à être reconduits, au moins une fois par an.

### Rénovation de l'habitat public dont les cités classées en engagement pour le renouveau du Bassin Minier (ERBM)

Chaque début d'année les bailleurs sociaux sont consultés pour établir la programmation de la rénovation ou de la construction des logements sociaux, en ciblant les communes et les typologies de logements prioritaires conformément au Programme local de l'habitat (PLH).

# 271

propriétaires  
bénéficiaires de  
Ma Prime Rénov  
en parcours  
accompagné pour  
des travaux  
s'élevant au total à

**13 582 244€ HT**,  
financés à hauteur  
de **10 569 322€**  
par ANAH  
*délégation à l'Agglomération*  
et **601 108€** de  
fonds propres de  
l'Agglo

## Priorité 3

# → Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

Outil d'attractivité du territoire, la culture est une action forte de la communauté d'agglomération pour créer du lien social et être accessible à tous. Ainsi, de par ses propres équipements, mais aussi par son accompagnement auprès opérateurs culturels, la communauté d'agglomération s'engage en ce sens.

Parce que les traditions ou fêtes locales sont au cœur de nos communes, la communauté d'agglomération s'attèle à leur pérennité en soutenant les actions qui sont mises en place ou en encourageant leur développement.

Pour le bien-être de ses habitants, elle favorise la découverte, encourage la pratique et le développement du sport, notamment grâce à des équipements de qualité.

Le bien-être des habitants passe également par la préservation et valorisation des paysages mais aussi du cadre de vie et du patrimoine bâti.

Ainsi, la Communauté d'agglomération souhaite mettre en valeur et préserver la diversité de ses paysages et de son patrimoine bâti

Elle accompagne également les habitants afin que chacun y dispose d'un habitat digne et de qualité.

La Communauté d'agglomération est également engagée pour l'accès aux soins et aux droits pour tous .

# Garantir l'accès à l'offre culturelle et à la pratique culturelle

La direction de la Culture déploie son projet autour de ses deux équipements communautaires que sont Labanque (arts visuels) et le Conservatoire de musique et de danse ainsi que sur un certain nombre de dispositifs, d'actions, de projets qu'elle engage au quotidien autour de l'éducation artistique et culturelle, des arts visuels dans l'espace public (Street Art), de la lecture publique, du spectacle vivant. Elle gère et valorise, par ailleurs, la Donation Kijno et soutient un certain nombre d'acteurs culturels associatifs qui font la vitalité culturelle du territoire.

Dans sa volonté de garantir l'accès à l'offre et à la pratique culturelle, la direction de la Culture fait du maillage territorial l'un des enjeux fondamentaux de son projet en renforçant la présence des équipements culturels sur l'ensemble des quatre territoires par des actions « hors-les-murs », en faisant le pari d'une culture nomade, décentralisée, et ce, afin de garantir la proximité d'une offre culturelle de qualité avec les habitants du territoire.

## Les actions phares de 2024

### LABANQUE

- La programmation des expositions s'attache à présenter des médiums variés, représentatifs de la création contemporaine en arts visuels : peinture, installation, photo, céramique, etc. Les œuvres exposées sont produites pour Labanque. Les artistes ont une approche innovante pour développer leur démarche. Certains d'entre eux, grâce à la bourse de production, expérimentent pour la première fois certaines techniques et sont accompagnés de professionnels, d'artisans d'art.
- Tous les visiteurs ont accès à la même offre, sans discrimination. Les grands événements sont gratuits et accessibles à tous, dans le respect de la capacité d'accueil. L'équipement accueille des personnes en situation de handicap (agents, visiteurs). Le personnel d'accueil et de médiation est formé pour les accueillir, ils bénéficient d'infrastructures et de visites adaptées. La question du confort de visite est constante, régulièrement posée, évaluée et donne lieu à des expérimentations ou de nouveaux aménagements.
- Labanque organise des ateliers intergénérationnels et des événements tout public qui participent à l'intégration des populations et à la mixité sociale. En 2024, des ateliers parents-enfants ont été organisés « hors-les-murs » dans des communes du territoire et de nouvelles actions dédiées à la petite enfance sont régulièrement proposées.

*75% des visiteurs sont de l'Agglomération.*

25

artistes invités

25 404

entrées

74

actions programmées

56

rendez-vous « hors-les-murs »

## CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE

### Les enseignements artistiques et actions hors-les-murs

- 110 manifestations dans 26 communes de la Communauté d'agglomération
- Une trentaine d'artistes invités pour des actions pédagogiques et concert/spectacles (Actions culturelles)
- 7 200 spectateurs
- 1 300 élèves dont 850 en musique et 450 en danse

### L'éducation artistique et culturelle

Mise en place des dispositifs d'interventions en milieu scolaire à Béthune, Bruay-La-Buissière et dans d'autres communes situées en milieu rural ou quartier prioritaire de la ville (QPV)

- 8 orchestres à l'école et au collège dont 3 en milieu rural
- 37 classes bénéficiant d'intervention musicale à Béthune et à Bruay-La-Buissière
- 25 classes bénéficiant d'interventions danse et à Bruay-La-Buissière
- 10 communes en milieu rural ou QPV hors Béthune et Bruay-La-Buissière bénéficiant d'interventions danse à l'école (nouveau dispositif)

2 100 élèves en bénéficient pour cette année 2024-2025

*Les publics scolaires sont fortement impactés par les actions du conservatoire. Celles-ci concernent les enfants des grandes communes (Béthune et Bruay-La-Buissière) mais également les habitants des communes rurales et des quartiers prioritaires de la ville. Ce phénomène va s'intensifier dans les prochaines années.*

## DONATION KIJNO

La Donation a pour mission de rendre l'art et la pratique artistique accessibles à tous. Elle propose des projets pédagogiques, des ateliers, des résidences d'artistes et des spectacles à tous les publics.

En 2024, la Donation a proposé sur site au grand public 9 spectacles dans des disciplines très variées. Le Hors-les-Murs consacré aux cultures urbaines a permis à 16 classes de pratiquer 5 disciplines (hip hop, rap, beatbox, DJ, graff), d'assister à une conférence sur les cultures urbaines, de monter sur scène pour expérimenter le spectacle vivant.

- Dimanches de Kijno : 890 participants pour les spectacles
- Hors-les-Murs Niya : 480 scolaires en ateliers et accès aux spectacles dans les établissements
- Groupes en déplacement à la Donation : 1 510 personnes
- Individuels en visite à la Donation : 138 personnes

### Focus sur la rétrospective Ladislav Kijno :

- 6 lieux d'exposition
- 150 actions culturelles sur les sites d'exposition et dans 42 communes
- L'action culturelle hors-les-murs a attiré 16 802 participants à travers les 150 événements organisés sur 42 communes de la Communauté d'agglomération et dans le cadre du Festival des Inouïes d'Arras programmé autour du thème du Cavalier de la Paix et présentant 4 œuvres de Kijno où 1 600 visiteurs se sont rendus
- Fréquentation des expositions sur les différents sites (Labanque + La Cité des Électriciens + La Chapelle + Donation Kijno) = 12 497 personnes

1 300

élèves

110

manifestations

7 200

spectateurs

37

classes ont  
bénéficié  
d'intervention  
musicale et

25

classes ont  
bénéficié  
d'intervention de  
danse

16 802

personnes sur

150 actions

pour la rétro Kijno

480 scolaires

### De nombreux partenariats :

direction de l'Archéologie, Conservatoire communautaire, Office de tourisme intercommunal, Geotopia, réseau des médiathèques, Cirqu'en Cavale, Cité des Électriciens, Comédie de Béthune, Maison de la Poésie, les restaurants (Bierbuik, Maison Renard, Maison Sojun, Le Petit Plus, l'Atelier des Saveurs, Chez Kantina)

Lille Art Up, Collectionneurs, LAAC, Festival des Inouïes, Ville d'Arras Droit de Cité, Lycée Senez à Hénin-Beaumont...

*La Donation travaille en étroit partenariat avec les établissements scolaires ainsi que les structures accueillant des personnes en situation de handicap.*

### UNITÉ D'ART SACRÉ À GOSNAY

L'Unité d'Art Sacré, au sein de l'église Saint-Léger de Gosnay, propose une série de concerts de musique sacrée tout au long de l'année. C'est un lieu culturel très apprécié qui abrite les œuvres du peintre local René Ducourant.

- 687 spectateurs aux 7 concerts proposés
- 107 visiteurs pour l'été 2024

### LECTURE PUBLIQUE

La direction de la Culture réalise un certain nombre d'actions à destination des bibliothèques du territoire (58). Elle propose des animations lors des événements nationaux relatifs à la lecture. Grâce aux fonds de concours, la Communauté d'agglomération accompagne les communes dans la construction de nouveaux équipements, le financement des acquisitions documentaires annuelles et la professionnalisation du personnel.

Un Contrat territoire lecture a été signé légitimant ainsi la mise en place d'un réseau de lecture publique ouvert à toutes les bibliothèques.

En 2024, plusieurs projets ont été proposés aux bibliothèques-médiathèques :

- Les nuits de la lecture
- La Biennale Kijno
- Les lectures-spectacles

Au total, 1 441 personnes ont participé aux actions des différentes bibliothèques du territoire et 68 animations thématiques en bibliothèque sur des opérations nationales ont été organisées.

*Les actions concernent les usagers des bibliothèques-médiathèques situées sur le territoire, en quartier difficile, en zone urbaine mais également en milieu rural. Le travail auprès des publics se fait en étroite relation avec les bibliothécaires.*

### STREET ART

#### Festival Les Petits Bonheurs 2025 :

- 12 artistes Street Art et Cirque en résidence de création avec plus de 350 personnes en situation de handicap sur 10 communes de la Communauté d'agglomération. La ligne artistique développée est celle des arts ludiques. 35 œuvres de Street Art sont venues s'ajouter au parcours déjà existant. Ces œuvres ont eu un fort retentissement auprès de la population. Les spectacles de cirque ont accueilli 1600 spectateurs en quatre jours.

#### Mon Quartier Street Art 2025 :

- 4 créations de Street Art ont été développées par des artistes professionnels avec les habitants des quartiers de Nœux-les-Mines, Auchel et Lillers dans le

687

spectateurs aux

7 concerts

1 441

participants

68

animations  
thématiques

12 artistes

Street Art

350

personnes en  
situation de  
handicap

35 œuvres

### Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

cadre de la politique de ville. Ces créations ont donné lieu à de grands temps de partages et de joie.

*Le festival les Petits Bonheurs met en avant l'inclusion des personnes en situation de handicap et des personnes âgées en perte d'autonomie. Pour cela, ce festival noue des relations étroites avec les structures accueillant des personnes en situation de handicap ainsi que les EHPAD.*

*L'opération Mon quartier Street Art investit quant à elle les quartiers prioritaires de la ville et d'intérêt communautaire (QPV et QIC) et développe des actions avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs de ces quartiers.*

#### CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA)

Le CLEA a mobilisé 6 artistes en résidence pendant 4 mois, chacun sur le thème "Bouger ensemble !".

Une compagnie de danse Hip Hop, une artiste du textile, une musicien-chanteur-conteur, un duo rap et DJing, un artiste arts plastique et design sont allés à la rencontre des jeunes et des enfants dans 35 établissements scolaires, 13 structures municipales (centres de loisirs, médiathèques...) et 7 structures médico-sociales (IME, SESSAD, résidence personnes âgées...).

Des spectacles interactifs de danse hip-hop et des sessions de sensibilisation au rap ont été proposés aux élèves des écoles, collèges et lycées.

Au total, plus de 2 000 enfants, jeunes et adultes ont participé au CLEA.

*Le CLEA répond à un besoin d'ouverture culturelle et artistique de l'enfant et du jeune et, à ce titre, participe de leur épanouissement et de leur bien-être.*

*Les artistes invités coconstruisent les projets avec les partenaires (établissements scolaires, associations, centres de loisirs, médiathèques, structures accueillant des personnes en situation de handicap...) en allant à la rencontre des enfants et des jeunes dans les communes.*

#### LES GÉANTS

##### Vermelles, c'est géant(s)

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la Communauté d'agglomération a développé une journée festive autour du défilé de 20 géants traditionnels. Ce défilé s'est enrichi de nombreuses actions culturelles associées et a rassemblé près de 2 000 personnes sur un après-midi.

Concernant l'impact environnemental de son activité, la direction de la Culture vise à accueillir, dans ses équipements communautaires, des publics issus du territoire et de la Région. Ces déplacements, majoritairement réalisés en transports en commun, notamment via les transports scolaires, contribuent à limiter l'empreinte écologique.

En parallèle, la direction de la Culture développe des actions " hors-les-murs " pour déployer ses activités au plus près des habitants. En favorisant une offre culturelle de proximité, elle contribue ainsi à une démarche de développement durable.

# 2 000

jeunes et adultes

# 6

 artistes

# 35

établissements  
scolaires

# 13

 structures

municipales

# 7

 structures

médico-sociales

Près de

# 2 000

personnes pour  
Vermelles, c'est  
géant(s)

# Développer la pratique du sport pour tous et permettre le bien-être

La direction des Sports de la Communauté d'agglomération met en œuvre de nombreuses actions afin d'atteindre les objectifs du développement du sport, de garantir le « bien vivre ensemble » et la proximité sur l'ensemble du territoire.

La politique sportive vise à développer le sport pour tous et permettre le bien-être grâce à la gestion de 13 équipements sportifs communautaires et le soutien à la pratique sportive sur le territoire. Parmi les ambitions de la Communauté d'agglomération : atteindre 100 % de nageurs chez les moins de 12 ans.

Elle a initié une politique de promotion et de découverte des pratiques sportives en direction des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Elle participe également à promouvoir les événements culturels à fort rayonnement, les fêtes locales et les traditions populaires, notamment en organisant des événements sportifs.

## Les actions phares de 2024

Deux établissements ont marqué l'année 2024

- L'Arena Béthune-Bruay a été inaugurée le mardi 10 septembre 2024. À cette occasion, une journée de découverte des sports d'opposition a été organisée à destination des scolaires du territoire.
- L'Arena Béthune-Bruay a accueilli le ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie Associative le jeudi 14 novembre 2024.
- Les travaux de réhabilitation de la piscine communautaire située à Hersin-Coupigny ont démarré au cours du 2ème semestre 2024.

En 2024, la direction des Sports a organisé plusieurs événements à fort rayonnement dans ses différents équipements comme le Tour des 100 communes, les Rand'Agglo à Annezin et à Auchel, Gliss'N Zik, la journée Handicap et le tournoi international de cricket à Liettes

Le personnel de la direction des Sports se mobilise pour accueillir une cinquantaine de manifestations sur les différents sites. Par exemple, les « Street games Béthune-bruay », le Comité Grand Béthune, le gala de danse de Du School, l'Open National de Karaté, l'Open National Jiu Jitsu Brésilien à l'Arena Béthune-Bruay. Le site de Loisinord a accueilli le Salon du Manga, le Salon de la Montagne et de nombreux autres rassemblements à caractère culturel, social et économique.

**12** communes  
accueillant les  
centres  
d'initiation  
multisports (CIM)

## SPORT ADAPTÉ

La base nautique de Beuvry a organisé la journée Handicap le jeudi 10 octobre 2024. Cette journée a permis de réunir tous les instituts qui bénéficient de séances de sport gratuites tout au long de l'année. 248 personnes en situation de handicap ont été accueillies au cours de cet événement.

Le sport adapté est exercé au sein du service Équihandi qui a été transféré au centre équestre de Béthune en janvier 2024 et qui travaille avec un public spécialisé ayant un projet personnalisé, à savoir :

- la médiation par le cheval
- l'attelage
- le relationnel avec l'animal
- le travail sur le tonus musculaire
- la latéralisation
- la sociabilisation

## SAVOIR NAGER

### L'apprentissage de la natation

Pendant le temps scolaire, la Communauté d'agglomération assure la gratuité des entrées aux écoles dans ses piscines et met à disposition de l'Éducation Nationale plusieurs créneaux par semaine. Ces créneaux permettent l'enseignement de la natation par les maîtres-nageurs sauveteurs communautaires (MNS).

En dehors du temps scolaire, les maîtres-nageurs sauveteurs communautaires organisent des séances de leçons ou de perfectionnement pour enfants. À titre d'exemple, un groupe d'apprenants est constitué de 12 enfants dont l'objectif est l'obtention du brevet de 50 mètres. Le tarif pour apprendre à nager est de 57,40 € pour dix leçons pour les résidents de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane et de 86,10 € pour les extérieurs de l'Agglomération.

### Le développement des animations aquatiques effectuées par les maîtres-nageurs sauveteurs

En 2024, 42 activités par semaine ont été assurées dans les équipements communautaires pendant le temps scolaire. Celles-ci sont l'aquagym et ses dérivés, l'aquabike, l'aquazen, le baby club (de 6 mois à 6 ans), le jardin aquatique (à partir de 6 ans) et le circuit training.

Douze associations sportives ont bénéficié de l'accès aux équipements aquatiques communautaires : Auchel Natation, Auchel plongée, Ass'Eau Natatous (natation synchronisée), Stade Béthunois Pélican Club, Béthune Subaquatique, Club Nautique de Divion, Club de plongée Les Subaquanautes, Association de Sauvetage et de secourisme divionnaise, Association Sportive Lilléroise Natation, Association de Sauvetage et de secourisme lilléroise, Club Nautique Nœuxois et Dive Plan France (plongée).

Loisinord II : le projet de rénovation complète est au stade de la programmation.

890

diplômes « Savoir nager en sécurité »

576

diplômes en leçons de natation

# Préserver et valoriser les paysages, le cadre de vie et le patrimoine bâti

La Communauté d'agglomération participe à l'amélioration du cadre de vie sur l'ensemble du territoire en aménageant des itinéraires cyclo-touristiques et des équipements fluviaux et fluvestres et en promouvant les circuits de randonnées pédestres. Elle réalise les études pré-opérationnelles d'aménagement et assure la coordination des projets en appui des directions supports.

## Les actions phares de 2024

### Aménagement de la presqu'île de Béthune-Annezin

Définition d'un programme d'aménagement d'un équipement de stationnement de bateaux de plaisance :

- Réfection du cheminement sur la digue et l'implantation d'un dispositif empêchant la circulation des véhicules motorisés, la création de 3 places de stationnement dont une accessible aux personnes à mobilité réduite et l'installation d'une zone pour points d'apport volontaire de tri de déchets
- Pontons permettant le stationnement de 22 bateaux de 10 à 12 mètres accessible par une passerelle avec accès sécurisé
- 6 bornes d'alimentation en eau et en électricité
- Une borne de pompage eaux grises et noires destinée aux plaisanciers

Dragage de la zone d'implantation des pontons (décembre 2024).

### Aménagement de la Gare d'eau de Guarbecque

Le projet d'aménagement de la Gare d'eau de Guarbecque a été défini en concertation avec la commune concernée, les usagers et les Voies Navigables de France (VNF) :

- Aménagement d'un parking de 48 places et des cheminements piétons depuis la rue de la Lampe et le confortement de l'espace guinguette
- Création d'un réseau d'assainissement connecté au réseau d'assainissement collectif pour les eaux usées de l'espace guinguette et sanitaires et également pour les eaux usées des camping-cars qui stationnent en bord à voie d'eau
- Construction d'un préau de 100 m<sup>2</sup> intégrant un espace sanitaire

**51** fiches

randonnée à  
disposition du  
public

**800** km de

linéaires de  
randonnée  
pédestre  
entretenus au  
cours de l'année  
par

**3** associations

d'insertion par  
l'emploi

## **EUROVÉLO 5**

Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du tronçon de l'EUROVÉLO 5 entre la Fosse 7 à Houdain et Lavolville à Bruay-La-Buissière (linéaire de près de 5 km)

## **RANDONNÉE PÉDESTRE**

Promotion de la Via Francigena : le diagnostic réalisé par le CAUE a été finalisé en 2024 et présenté lors d'un nouveau séminaire partenarial réunissant près d'une cinquantaine de personnes dont la plupart des communes traversées par la Via Francigena.

## **REQUALIFICATION DU PARC QUINTY À BEUVRY**

La Communauté d'agglomération a souhaité mettre en valeur la confrérie des Charitables qui constitue une particularité et une richesse culturelle du Territoire.

Cette requalification a consisté à :

- Réfectionner et mettre en valeur les éléments architecturaux et la source originelle
- Installer des panneaux d'interprétation
- Mettre en sécurité le parc pour l'accueil du public
- Restaurer les espaces paysagers et les cheminements afin de rendre la promenade agréable et le lieu plus apaisé tout en préservant la biodiversité

Les travaux ont été réalisés en 2024 et le parc a été inauguré par le Président de la Communauté d'agglomération en présence des confréries des Charitables le 22 septembre 2024 lors de la « procession à Naviaux ».

## **ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU BASSIN MINIER (ERBM)**

La Communauté d'agglomération assure la coordination de ce programme piloté par l'État qui vise à accomplir la métamorphose du bassin minier. Le programme s'articule autour de plusieurs axes stratégiques et notamment celui de l'éradication des logements miniers énergivores et de l'amélioration du cadre de vie des habitants des cités minières.

En 2024, poursuite de la coordination avec les partenaires de l'ERBM :

- Sur les 3 cités retenues au titre du 1<sup>er</sup> programme (Cité de la Victoire à Houdain, Cités du Nouveau Monde et Anatole France à Bruay-La-Buissière):
- 240 réhabilitations en cours sur 500 logements
- Dépôt et obtention de financements sur les compétences de la Communauté d'agglomération : 1,5 M€ de financements sur 4,1 M€ de travaux
- Sur la Cité de la Loisne à Barlin : Retenue Accélération Thermique 1<sup>ère</sup> vague (2023) – 118 logements en cours de réhabilitation
- Sur la Cité 5 à Calonne-Ricouart et Auchel :
- Retenue Accélération Thermique 2<sup>e</sup> vague (2024) – 226 logements concernés
- Étude de conception lancée au second semestre 2024 sur la commune de Calonne-Ricouart
- Livraison des 2 études urbaines par anticipation à un nouveau programme d'amélioration du cadre de vie des habitants des Cités à Auchel, Calonne-Ricouart – Marles les Mines et Barlin – Hersin-Coupigny

# Assurer un logement digne aux habitants et proposer une offre de logements adaptée au cycle de vie des habitants

La Communauté d'agglomération intervient au titre de sa compétence équilibre social de l'habitat afin d'orienter la production de logements sociaux pour répondre aux besoins des habitants et notamment des plus vulnérables, comme les jeunes en décohabitation, les personnes âgées et les ménages marginalisés.

Elle aide à l'amélioration du parc existant, pour l'adapter et offrir des conditions de logement digne. Il convient de renforcer des moyens opérationnels pour faciliter l'accès au logement des publics spécifiques et pour lutter contre le mal logement. Ces orientations sont traduites dans le Programme local de l'habitat (PLH).

## Les actions phares de 2024

### Programme local de l'habitat (PLH)

Le PLH a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours, actualisant ainsi les indicateurs de cadrage sur l'évolution de la population et du parc de logement privé ou public. Les 13 actions ont été évaluées. Elles devront faire l'objet d'un ajustement en 2025 dans la perspective du prolongement du PLH de 3 ans. Ce bilan est obligatoire pour assurer la délégation des aides à la pierre ou pour activer des dispositifs comme le permis de louer ou les OPAH RU.

### Aider à la production des logements locatifs sociaux

En tant que délégataire des aides à la pierre, la Communauté d'agglomération arrête la programmation de la construction des logements sociaux avec les opérateurs (promoteurs et bailleurs sociaux).

455 logements neufs ont été programmés en 2024, aidés à hauteur de 450 000 € par la Communauté d'agglomération. Cette programmation a mobilisé 716 700 € de crédits délégués de l'État. À cela s'ajoute les crédits au bénéfice de la rénovation thermique.

# 175

Logements  
rénovés avec Ma  
Prime Adapt

1 072 327€ ANAH  
+ 80 246€

Agglo pour  
1 749 997€ HT de  
travaux réalisés

# 500

« Permis de  
louer » accordés  
sur 891 demandes  
instruites

### **Accompagner le relogement des habitants concernés par la rénovation des logements ERBM**

15 réunions de groupes relogement, associant les bailleurs et les communes, pilotées par la direction de l'habitat se sont tenues pour les cités ERBM de Bruay-La-Buissière, Barlin et Houdain. Il s'agit de reloger les ménages au regard de leur nouveaux besoins et d'accueillir de nouvelles familles dans les cités minières au titre de la mixité sociale.

La Conférence Intercommunale du Logement a réuni plus de 60 participants en novembre

### **Aider à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie (PMR)**

Dans le cadre de la charte handicap, la direction de l'habitat a établi un inventaire des logements adaptés en sollicitant les bailleurs ayant signé la charte handicap. L'APF réalise 40 diagnostics par an, financés par la Communauté d'agglomération, dans les logements occupés en vue de leur adaptation.

### **Extension du périmètre du permis de louer et instruction des demandes d'autorisation de mise en location**

Au 31 décembre 2024, 22 communes se sont engagées dans le dispositif permis de louer (APML) dont 3 dans le cadre du dernier appel à manifestation d'intérêt lancé par la Communauté d'agglomération.

13 945 logements sont potentiellement soumis à autorisation de mise en location en 2024. Cet outil contribue au repérage des situations de mal logement et permet de nouer le dialogue avec les propriétaires qui s'assurent de la conformité de leur bien loué.

### **Accueil des gens du voyage**

La lutte contre les occupations illicites est un axe important de la thématique accueil des gens du voyage. Il s'agit de proposer les places disponibles sur les aires. La Communauté d'agglomération s'assure de la bonne tenue et gestion des aires : Amélioration de l'aire de Marles-les-Mines pour 54 000 € HT.

**15** médiations  
réalisées avec les  
gens du voyage

**45** procédures  
d'expulsion des  
installations  
illicites de gens du  
voyage

**170 900€**  
de subventions  
(DSIL/*plan de relance*)  
obtenues pour la  
rénovation des  
aires de  
Marles-les-Mines  
et de Lillers

# Garantir un accès aux soins et aux droits pour tous

La feuille de route Santé du Projet de territoire vise à garantir un accès aux soins et aux droits pour tous via l'installation de professionnels de santé, l'accès aux soins et l'accompagnement de la pratique du sport-santé.

La Communauté d'agglomération dispose d'outils pour mener à bien cette politique : Contrat Local de Santé, Atelier Santé Ville, Conseil Local de Santé Mentale. Autour de ces 3 dispositifs gravite une forte dynamique partenariale : ARS, Préfecture, Département, CPAM, GHT, cliniques et polyclinique, FILIERIS, EPSM, URPS, Ordre des médecins, CPTS, réseaux de santé... ainsi qu'un collectif d'habitants.

## Les actions phares de 2024

**Ouverture du centre de santé intercommunal pluriprofessionnel avec antennes (CSIPA) à Labourse et Norrent-Fontes en juin 2024**

Six médecins, une sage-femme, deux secrétaires médicales, une alternante composent l'équipe de ce nouveau service, accueillant les personnes à la recherche d'un médecin généraliste référent.

Toujours dans la continuité de la feuille de route relative au soutien à la démographie médicale :

- Organisation de 2 journées d'accueil des internes, en juin et décembre, rassemblant 60 futurs médecins généralistes de la faculté de médecine de Lille, qui ont pu découvrir le territoire et échanger avec les professionnels de santé sur les différents modes d'exercice de la médecine possible sur la Communauté d'agglomération (salarial, libéral, coordonné...)
- Organisation d'un ciné-débat avec le film documentaire « Toubib » pour les élèves des classes de Terminale et de Première intéressés par les études de médecine, laissant place à partir de la rentrée universitaire 2025 à du tutorat étudiant/médecin pour faciliter la réussite du parcours universitaire

### Déploiement du « aller vers »

- Lancement du projet « Vers elles en santé » : une infirmière en pratique avancée et une médiatrice santé des femmes sillonnent depuis le 16 mai les 100 communes, le jeudi et le samedi, avec l'agglomobile. Elles proposent aux femmes d'être accompagnées dans leur parcours de santé : de l'accès aux droits, aux dépistages, à l'accès aux soins.
- L'accueil du Bus du cœur des femmes : durant trois jours en septembre, 125 professionnels de santé se sont relayés pour permettre à 287 femmes de bénéficier de dépistages cardiovasculaires et gynécologiques

**2 700**

patients pris en charge au CSIPA

**287** femmes

dépistées au Bus du cœur des femmes

**231** femmes

rencontrées par la médiatrice et l'infirmière en pratique avancée

**72** opérations

inscrites dans le nouveau CLS

### Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

#### **Signature du nouveau contrat local de santé (CLS)**

Un plan d'actions a été signé par 18 partenaires aux côtés de la Communauté d'agglomération pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé sur 3 axes :

- La promotion des comportements favorables à la santé, de la périnatalité à la fin de vie
- Le déploiement et le renforcement du « aller-vers » dans une logique de parcours de santé
- Le soutien à la démographie médicale

#### **Santé numérique**

30 ambassadeurs ont été formés pour accompagner à l'ouverture et l'utilisation du carnet de santé numérique « Mon espace Santé ».

Les travaux ont été engagés en vue de la **déclinaison d'un axe Santé dans le cadre de la Charte Handicap.**

# Lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme

La prévention et la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme sont des priorités inscrites dans le Projet de territoire et dans la Convention territoriale globale signée avec la Caisse d'Allocations Familiales.

La Communauté d'agglomération intervient sur le champ de l'inclusion numérique depuis plusieurs années, en particulier via la mobilisation de conseillers numériques dont la mission première consiste à accompagner individuellement ou collectivement les usagers en difficulté dans leurs usages numériques du quotidien pour les monter en compétence et tendre vers l'autonomie.

## Les actions phares de 2024

La mobilisation des **conseillers numériques** de la Communauté d'agglomération en 2024 a permis le **déploiement d'accompagnements individuels et d'ateliers collectifs** (sensibilisation aux dangers d'Internet, formation aux outils numériques, création de curriculum-vitae, utilisation de logiciels, accompagnement pour les usages du quotidien.)

294 ateliers collectifs et accompagnements individuels ont été réalisés en 2024 sur 22 communes de la Communauté d'agglomération (en mairies, CCAS, médiathèques, résidences-autonomie, Maison France Services, EHPAD), en réponse aux sollicitations des structures partenaires.

Le premier motif de sollicitation est la prise en main du matériel informatique mais aussi la sensibilisation aux dangers d'Internet et des réseaux sociaux est également fortement sollicitée.

S'agissant de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme, la Communauté d'agglomération a porté au dernier trimestre 2024 une « coopérative des solutions de lutte contre l'illettrisme », en étroite collaboration avec l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme. Une dizaine de coopérateurs ont travaillé sur une problématique validée collectivement : « *Comment pourrions-nous, ensemble, mieux repérer et orienter les publics en proximité ?* » : Ainsi, au-delà de la réalisation d'une cartographie des acteurs, deux dispositifs ont été imaginés : un outil commun d'aide au repérage et la mise en place d'un collectif de veille et d'action. La mise en œuvre est prévue en 2025.

La Communauté d'agglomération s'est également engagée dans un partenariat avec l'AFP2I en vue du déploiement d'actions éducatives familiales complémentaires aux actions d'accompagnement existantes sur le territoire.

Enfin, plusieurs opérateurs du territoire ont été accompagnés dans le cadre de l'appel à projets 2024 du Contrat de Ville sur le champ de **l'inclusion numérique et de la lutte contre l'illettrisme dans les quartiers prioritaires**.

**294** ateliers  
collectifs et  
accompagnements  
individuels  
organisés par les  
conseillers  
numériques  
dans  
**22** communes  
du territoire

# Politique de la Ville

Le 9 juillet 2024, La Communauté d'agglomération a signé avec l'État et 32 partenaires le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ». Avec une géographie prioritaire étendue, ce contrat de ville concerne 16 quartiers prioritaires État et 9 quartiers d'intérêt communautaire. Au travers de sa stratégie, il vise à améliorer la qualité de vie de près de 45 000 habitants en agissant sur le cadre de vie, la santé, l'emploi, la réussite éducative, la création d'entreprises, le renouvellement urbain, le lien social, la culture, le sport, le numérique, l'égalité femmes-hommes... Le contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » est décliné sur chacune des 19 communes en politique de la ville par le biais de Conventions d'application communale.

Chaque année, de nombreux porteurs de projets entreprennent des actions tournées vers les habitants et acteurs de proximité de ces quartiers.

## Les actions phares de 2024

### Dynamiser l'espace public en QPV par le design actif

Pour la deuxième année consécutive, une mission de conception et d'aménagement de sites pilotes a été proposée. Quatre sites (deux espaces publics et deux cours d'écoles) ont été retenus à la suite du lancement d'un AMI : Auchel, Burbure, Divion et Haillicourt.

Cet accompagnement permet d'échanger de manière concertée avec les habitants et les publics scolaires sur les enjeux de design actif et de proposer des solutions adaptées au contexte local, créatives et innovantes. Ces 4 sites s'inscrivent dans la démarche de déploiement et d'essaimage de ce concept.

### 8<sup>e</sup> édition de « J'apprends à nager »

Cette nouvelle édition a concerné plus de 280 enfants des Quartiers politique de la ville, qui ont fait l'effort d'aller à la piscine pour acquérir des compétences et s'assurer de leur sécurité dans l'eau jusqu'à l'obtention, pour certains, du diplôme du « Sauv'Nage ».

Ce projet vise à augmenter le "taux de nageur" des 6 à 12 ans sur le territoire de la Communauté d'agglomération.

### Emmaüs Connect - Parcours d'acquisition de compétences numériques et don d'équipements

Action exemplaire du Contrat de ville portée par Emmaüs Connect, ce sont 40 personnes issues en majorité des Quartiers Politique de la Ville qui ont bénéficié d'un parcours de montée en compétences numériques de 22 heures directement au sein des structures sociales.

Accompagner aux usages sans équiper minimise l'impact positif de la montée en compétence. C'est pour cette raison que les bénéficiaires se sont vu remettre, sous la forme d'un don, un ordinateur portable afin de continuer à mettre en pratique les compétences acquises et d'en faire l'usage selon leurs besoins administratifs, professionnels ou personnels.

**140** projets  
financés dans le  
cadre du Contrat  
de Ville

**21** projets  
financés dans le  
cadre des  
Quartiers d'été  
pour un montant  
total de

**1 840 500 €**  
attribués par  
l'ANCT

**30** projets  
associatifs  
financés dans le  
cadre du Fonds  
de Cohésion  
Sociale pour un  
montant de  
**97 600 €**

### Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

#### **Participation citoyenne**

Au travers du contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », il convient de poursuivre et renforcer la démarche d'appui aux initiatives des habitants avec en support le "Livre blanc de la participation citoyenne" qui reprend les témoignages des conseillers citoyens de la Communauté d'agglomération.

Un premier Séminaire des élus en Politique de la Ville » s'est déroulé le 26 novembre 2024. Il a permis de recueillir les réflexions et les attentes des élus en matière de participation citoyenne au sein de leurs communes avec pour objectif durant ces 5 prochaines années de structurer une véritable stratégie autour de ce sujet, avec en appui, des opérateurs dédiés.

#### **Nouveau programme de rénovation urbaine (NPNRU)**

La Communauté d'agglomération pilote les 2 conventions du Programme national de rénovation urbaine (PNRU) à Béthune et à Bruay-La-Buissière, en organisant notamment les revues de projet sur les études et les travaux engagés, rencontres qui réunissent l'ensemble des partenaires et des financeurs.

Pour 2024, dans le cadre du fonds de concours NPNRU, ce sont 4 nouvelles opérations qui ont été validées pour la commune de Bruay-La-Buissière pour un montant total 1 008 923 €.

# Favoriser l'autonomie, la citoyenneté et la responsabilité grâce aux réseaux d'éducation populaire

Pour mener à bien cet enjeu auprès des jeunes de son territoire, la Communauté d'agglomération est notamment partenaire d'Unis-Cité.

Cette convention de partenariat vise à :

- Déployer des services civiques sur le territoire
- Développer l'intermédiation par un accompagnement au développement du dispositif de service civique
- Développer les missions de services civiques sur le territoire

## Les actions phares de 2024

Unis-Cité a développé plusieurs missions d'intérêt général et citoyennes sur le territoire pour la promotion 2023/2024.

- Solidarité Séniors consiste en l'organisation de visites de convivialité auprès de personnes âgées isolées : 45 personnes accompagnées et 650 visites individuelles réalisées
- Solidarité Aidants vise l'accompagnement des aidants et de leur proche aidé. Ce projet s'inscrit dans la charte Handicap de la Communauté d'agglomération et a concerné 30 bénéficiaires soit 326 visites individuelles réalisées. 85 actions collectives ont également été proposées.
- Solidarité numérique : accompagnement des publics en difficulté face au numérique : 4 établissements partenaires, 37 bénéficiaires à domicile
- Citoyen de la nature vise la sensibilisation des enfants et des jeunes adultes aux enjeux climatiques. 1095 enfants ont notamment été sensibilisés dans 22 écoles.
- Repairs'Santé est une mission de prévention Santé de pairs à pairs : 12 interventions ont été proposées pour 200 participants
- Egalité femmes hommes, pour lutter contre les inégalités de genres : 46 interventions ont été faites en établissements, notamment scolaires
- Cinéma et Citoyenneté : développer l'esprit critique des jeunes par l'organisation de Ciné débats dans les collèges et lycées.

Les jeunes en service civique interviennent sur l'ensemble du territoire.

**7** missions  
d'intérêt général

**60** jeunes  
volontaires en  
service civique et

**20** volontaires  
en intermédiation  
dans le cadre du  
conventionnement  
Agglo / Unis-Cité

**8** mois  
d'engagement

# Cohésion sociale

La politique de la cohésion sociale portée par la Communauté d'agglomération est riche et se traduit, au-delà du Contrat de Ville, dans la Convention territoriale globale contractualisée avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

## Les actions phares de 2024

### Au titre de la Convention territoriale globale (CTG)

S'agissant de l'axe Petite Enfance de la CTG :

- La coanimation des commissions techniques Petite Enfance avec la CAF, le département du Pas-de-Calais et la direction de l'emploi s'est poursuivie. Il s'agit d'accompagner l'ensemble des projets d'accueil collectif sur le territoire avec le souci d'une offre globale équilibrée en réponse aux besoins et attentes des habitants : la commission technique s'est réunie 5 fois en 2024 et a étudié 32 dossiers.
- Dans la continuité des initiatives conduites en 2023, les actions de promotion des métiers de la petite enfance se sont poursuivies avec notamment la réalisation d'une vidéo de présentation des métiers et la création de malles permettant de faire découvrir ces métiers, notamment lors de forums de l'emploi ou auprès de jeunes scolarisés.
- Un partenariat de janvier à mars 2024 entre Labanque et les Relais Petite Enfance (RPE) a permis la réalisation d'une œuvre mobile sonore (en collaboration avec l'artiste Florentin Peignat)

Sur l'axe jeunesse, ce sont des actions de sensibilisation au handicap auprès d'animateurs saisonniers et permanents du territoire qui ont été organisées, en réponse aux besoins identifiés après enquête. Une action phare a également consisté à rassembler l'ensemble des Conseils municipaux de jeunes et d'enfants à Loisinord pour une après-midi de découverte de la Communauté d'agglomération (son institution, son fonctionnement, ses projets) et d'activités ludiques.

En matière d'accompagnement des publics, sont à noter au titre de 2024 :

- L'animation de la Coopérative des Solutions pour lutter contre l'illettrisme, en collaboration avec l'ANLCI
- Le renouvellement du Café des partenaires qui a permis l'organisation de 4 séances permettant d'aller à la rencontre d'acteurs du territoire et de conforter l'interconnaissance entre professionnels. À cette occasion, le pôle enfance de l'APEI de Béthune, la Maison des 1 000 premiers jours d'Auchel, la Résidence Habitat Jeunes et les services d'intervention contre les VIF de la gendarmerie et de la police nationale ont ouvert leurs portes. Ce sont 170 professionnels et élus qui ont participé à ces visites et à ces temps d'échanges.

Enfin, dans un souci d'accompagnement des acteurs de proximité, un outil d'aide à l'orientation en matière de logement a été conçu : « la Boussole à cliquer » est un outil imaginé de manière partenariale entre les services de la Communauté d'agglomération, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Département du Pas-de-Calais qui prend la forme d'un document « PDF 100% cliquable » structuré autour de 4 thématiques : Hébergement d'urgence - Accès au logement - Impayés et expulsions locatives - Amélioration, adaptation, rénovation de l'habitat

La CTG arrivant à échéance en 2025, les travaux d'évaluation de cette contractualisation et la méthodologie de son renouvellement ont été engagés dès 2024.

**32** projets  
Petite Enfance  
étudiés dont 16  
nouveaux

**170**  
participants au  
café des  
partenaires

**120** jeunes  
présents à la  
rencontre « Cap  
de découvrir  
l'Agglo ? »

# La Charte Handicap

La Charte Handicap est une mission transversale coordonnée par un binôme de la direction Cohésion Sociale et Santé et qui mobilise de nombreuses directions de la Communauté d'agglomération. Elle est organisée depuis 2023 autour de 3 axes :

- Vie quotidienne et citoyenneté des personnes en situation de handicap (emploi, santé, habitat, accessibilité, mobilité et numérique)
- Vie sociale : culture, sports, tourisme, loisirs pour tous
- Prévention, sensibilisation et inclusion dès le plus jeune âge

38 partenaires en sont désormais signataires pour œuvrer au quotidien au bénéfice des habitants en situation de handicap.

## Les actions phares de 2024

La collectivité a organisé la 1<sup>ère</sup> semaine intercommunale du handicap du 4 au 12 octobre 2024 avec 22 partenaires mobilisés et plus de 1 000 participants sur l'ensemble des actions et animations proposées.

La Communauté d'agglomération est restée mobilisée sur chaque axe de cette charte handicap.

### Vie quotidienne et citoyenneté

- Engagement de la démarche en vue de l'installation de la Commission intercommunale d'accessibilité
- Poursuite des partenariats avec APF France Handicap : 144 interventions dans le cadre du dispositif « Accès à tout pour tous » et réalisation de diagnostics auprès de demandeurs de logement social en situation de handicap
- 7 communes ont bénéficié de fonds de concours Accessibilité
- Poursuite du dispositif ACCEO (117 appels gérés)
- 175 dossiers accompagnés pour les travaux d'adaptation de l'habitat
- Passation de marchés réservés
- Participation au Duoday avec 18 duos concrétisés
- Organisation d'un job dating Handicap « Manège de l'emploi » mettant en relation 80 candidats travailleurs handicapés et 9 entreprises
- Mise en œuvre d'une feuille de route santé et handicap

### Vie sociale

Au titre de la politique Sport et Handicap, au-delà des interventions quotidiennes dans les établissements du territoire, de la journée sport et handicap (250 participants) et de l'offre handi-accessible développée dans les établissements sportifs communautaires, un partenariat entre la Communauté d'agglomération et La chance aux enfants a permis à 900 enfants du territoire de participer aux JO paralympiques.

Au titre de la politique Culture et Handicap, les établissements communautaires ont conforté l'accueil des publics en situation de handicap et le festival Les Petits bonheurs a mobilisé 350 créateurs de bonheur et plus de 1600 spectateurs.

**218** classes sensibilisées au handicap

**350**

créateurs de bonheur dans le cadre du festival sur

**10** communes partenaires

**1 395**

adultes et

**688** enfants

ont pratiqué l'équi-handicap

### Priorité 3 : Garantir le bien-vivre ensemble et la proximité sur l'ensemble du territoire

#### **Prévention, sensibilisation et Inclusion dès le plus jeune âge**

- Participation aux évènements locaux (Forum Petite enfance et Handicap, Family Day, Forum Handicap ...)
- Collaboration avec l'association Gamins Exceptionnels
- Mobilisation du Relais Petite Enfance auprès des professionnels de la petite enfance
- Actions de sensibilisation au handicap psychique avec l'APEI de Béthune (59 participants)
- Collaborations avec le CNFPT pour la formation des agents territoriaux (47 participants)
- Interventions en milieu scolaire (218 classes concernées – 3347 personnes sensibilisées)

# Veiller à la tranquillité publique et à la cohésion sociale

La Communauté d'agglomération intervient sous différents axes pour parvenir à cet enjeu fort envers ses habitants.

- Les point-justice qui sont des lieux d'accueil gratuits permettant d'apporter une information de proximité sur les droits et devoirs des personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs
- Le CISPD, qui est l'outil de pilotage permettant la concertation entre les institutions, les acteurs locaux, publics et privés, concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité
- L'intervenante sociale en Gendarmerie qui reçoit toute personne concernée par une affaire présentant un volet social dont les services de gendarmerie ont été saisis

## Les actions phares de 2024

De nombreuses actions ou partenariats sont menés tout au long de l'année. En 2024, nous retiendrons :

### La Journée nationale de l'accès au droit (JNAD)

Les point-justice ont participé, comme chaque année, à la Journée nationale de l'accès au droit (JNAD) le 28 mai 2024 en collaboration avec le Cinéma Les Étoiles de Bruay-La-Buissière :

- 4 cinés-débats organisés en présence d'Alexandra LAMY, réalisatrice du film « Touchées »
- Au total, plus de 800 personnes sensibilisées dont 470 lycéens et collégiens

200 personnes ont participé à la séance dédiée à la JNAD proposée par la Communauté d'agglomération ; parmi eux, de nombreux professionnels du droit et de l'action sociale, des élus (dont les référents communaux VIF), des jeunes de la PJJ

### La formation des référents communaux aux Violences Intrafamiliales (VIF)

La Communauté d'agglomération est mobilisée et active dans le cadre du Réseau de lutte contre les violences intrafamiliales de la Sous-Préfecture de Béthune. Un **référent communal VIF** a été désigné au sein de chaque commune de l'arrondissement. Ces référents bénéficient d'une journée de formation sur les VIF et d'une demi-journée de présentation des partenaires. Plus de 70 référents ont été formés.

À l'occasion d'un temps fort organisé au stade de glisse de Nœux-les-Mines, ils ont reçu un kit comprenant des fiches réflexes et une plaque « Ville engagée contre les violences intrafamiliales » attestant de leur mobilisation.

4476

personnes  
accueillies pour  
des consultations  
juridiques et  
suivis socio-  
judiciaires au sein  
des points-justice

491 prises en

charge et en tant  
que victimes ou  
mis en cause par  
l'intervenante  
sociale en  
Gendarmerie

### Journée nationale de lutte contre les violences faites aux femmes

À l'occasion de la journée du 25 novembre, deux actions ont été mises en place :

- Une course/marche organisée avec le réseau VIF à la Gare d'Eau de Béthune : l'objectif était de sensibiliser les associations sportives et les habitants. Plus de 300 personnes ont participé à ce rassemblement pour un total de 1 488 kms parcourus
- Une opération de prévention à destination du grand public a été réalisée sur des sacs à pharmacie. 100 000 sacs ont été distribués par les référents communaux dans l'ensemble des pharmacies du territoire

**100 000**

**sacs à pharmacie  
porteurs d'un  
message préventif  
distribués lors de  
la Journée  
nationale de lutte  
contre les  
violences faites  
aux femmes**

# Priorité 4

## → Accélérer les dynamiques de transition économique

La Communauté d'agglomération mène une politique volontariste pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises et porteurs de projets sur le territoire.

En pleine mutation, notre territoire, à dominante industrielle, se tourne vers l'industrie du futur et l'innovation, notamment autour de la vallée de l'électrique. La Communauté d'Agglomération impulse cette transformation aux côtés des acteurs économiques et des partenaires industriels;

Elle favorise l'emploi sur son territoire, le développement d'activité, facilite les rencontres entre les acteurs locaux et les demandeurs d'emploi mais aussi les futurs travailleurs.

Elle initie de nombreuses actions permettant de développer la formation ou l'apprentissage, œuvre pour répondre aux besoins de main d'œuvre des entreprises et propose une offre immobilière riche et variée sur son territoire pour l'implantation d'activités économiques.

Produire et consommer local sont également au cœur de ses préoccupations, pour construire l'Agglo 100% durable, même sur le plan économique.

# Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises

La Communauté d'agglomération gère, entretient et développe 42 zones d'activité économique (ZAE) sur l'ensemble du territoire. Son action vise à valoriser les atouts locaux en matière d'accueil économique, à travers des zones artisanales et des parcs d'activité, tout en assurant un entretien de qualité pour favoriser l'installation et le développement des entreprises.

En lien direct avec les chefs d'entreprise et les investisseurs, elle accompagne l'implantation et l'expansion des activités économiques. Des travaux réguliers et planifiés sont menés pour améliorer ces espaces et renforcer leur attractivité auprès de nouveaux acteurs économiques.

Le dynamisme du territoire repose aussi sur une stratégie de développement économique intégrée, combinant une offre de services adaptée aux entreprises et un soutien aux porteurs de projets. Pour cela, la Communauté d'agglomération multiplie les initiatives destinées à accroître son attractivité.

## Les actions phares de 2024

### Lancement du Comité Grand Béthune

Créé en mars 2024, cette instance réunit près de 100 participants du monde économique toutes les 8 semaines en assemblée plénière. Le Comité Grand Béthune facilite les synergies entre acteurs et l'émergence d'actions concrètes favorisant le développement économique et l'attractivité du territoire. Parmi les sujets abordés en 2024, le fluvial, l'innovation, la jeunesse à travers la Dotation d'action territoriale ou encore la mobilité avec la présentation du Service express régional métropolitain.

**5** réunions  
plénières du  
Comité Grand  
Béthune

**1 045**  
visiteurs sur les  
rencontres  
Entreprises &  
Territoires

### Dynamique collective des acteurs économiques

Le territoire a accueilli pour la 2<sup>ème</sup> fois les Rencontres Entreprises et Territoires à l'Arena Béthune-Bruay à Verquin. Cet événement a réuni 1 045 participants. Plus de 100 exposants étaient présents dont 27 sur le démonstrateur des savoir-faire industriels Innovarium. La Communauté d'agglomération a également participé à l'édition régionale des Rencontres Entreprises et Territoires au sein du pavillon des ambitions régionales, avec un stand sur la vallée de l'électricité et un stand sur l'industrie.

### Tourisme

Différents projets ont été menés en lien avec l'Office de tourisme intercommunal.

L'année a été marquée par le lancement de plusieurs études, l'une sur l'hébergement touristique qui a permis de mettre en avant les potentiels de développement du territoire et l'autre le potentiel de développement d'un centre de séminaires à Béthune.

Une réflexion sur l'accueil des nouveaux salariés sur le territoire est également lancée avec pour objectif la création d'un kit d'accueil, le « welcome pack ».

### Requalification de la zone industrielle n°1 de Nœux-les-Mines/Labourse

Faisant partie des 42 zones d'activité économique en gestion communautaire depuis son transfert en 2017, la zone industrielle n°1 disposait d'infrastructures vieillissantes. La première implantation ayant vu le jour en 1970, l'évolution du site s'est étalée sur plusieurs décennies avec l'implantation de 29 entreprises et industries supplémentaires

La Communauté d'agglomération a programmé des travaux de requalification de la rue Lavoisier, représentant 1 km de linéaire ainsi que de ses réseaux pour un investissement total de 2,35 M€ permettant :

- L'élargissement de voirie à 6,50 mètres pour assurer un gabarit en lien avec la fréquentation
- La création d'un trottoir de 1,40 mètre sur un côté
- La création d'une piste mixte de 3 mètres sur l'autre côté
- L'intégration d'aménagements paysagers
- La création d'une piste mixte de 3 mètres reliant la rue Lavoisier au quai de Gare de Nœux-les-Mines, facilitant les modes de déplacements doux pour les salariés

Durant ce chantier, la pollution des sols relevée a pu être traitée par le biais d'un plan de dépollution adapté, limitant les évacuations de terres vers l'extérieur et permettant de reprofiler ces terres polluées directement en sous face, de manière inerte et durable. Ce chantier d'envergure a par ailleurs permis de former des jeunes, en apprentissage aux métiers des travaux publics en les intégrant au sein des équipes.

### Nouvelle voirie sur le parc de la Clarence à Divion :

Le parc de la Clarence à Divion a connu des aménagements dans des standards similaires à ceux opérés sur la ZI de Ruitz et la ZI n°1 de Nœux-les-Mines/Labourse.

Ainsi, sur le haut de cet espace économique vallonné et verdoyant, le souhait de la Communauté d'agglomération a été de préserver cette qualité paysagère tout en aménageant des fonciers plus réduits en volume et répondant aux demandes locales des entreprises.

Un pari qui se révèle gagnant puisqu'un projet a vu son permis de construire accepté cette année et trois autres sont en cours d'étude.

**8** chantiers  
réalisés pour  
améliorer la  
qualité des ZAE  
pour un budget  
total de

**2,828** M€  
HT

**7** nouveaux  
projets  
d'implantation  
engagés sur le  
territoire

### Les zones d'activité attirent les entrepreneurs

Certaines zones d'activité se sont révélées être prisées dans les études d'implantation. C'est le cas du Parc du Moulin à Beuvry avec 7 projets en étude d'implantation, tant pour des programmes de développement d'entreprises déjà installées sur site que de nouvelles implantations, dont un qui est actuellement en construction.

C'est le cas également sur le Parc de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines avec 6 projets en étude d'implantation, dont un prospect qui est devenu propriétaire de sa parcelle en fin d'année tout comme sur la Zone Actigreen de Barlin où 3 projets se développent actuellement.

Enfin, la zone industrielle de Ruitz attire toujours autant avec 6 projets de développement qui s'y profilent.

### L'extension réussie de la zone de Mazinghem

Intégrée dans un cadre rural, l'extension a suivi les mêmes prescriptions paysagères que pour les ZAE déjà évoquées. Une attention particulière a été accordée à la qualité de l'accueil, les aménagements doux et paysagers pour les 10 nouvelles parcelles ainsi créées. Une première activité était d'ores et déjà implantée peu après l'inauguration de l'extension et une deuxième société est en train de bâtir ses nouveaux locaux. Deux autres projets sont en cours d'étude pour implantation.

### L'émergence de nouveaux projets

Plusieurs projets significatifs ont également continué de se développer:

- Unitrack (Écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière) : cette société spécialisée dans l'événementiel et le loisir indoor autour de la moto électrique a finalisé l'acquisition d'un bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> en centre-ville
- Littoral Espaces Verts (Parc des Allots-Jean à Burbure) : cette société d'entretien d'espaces verts a fait le choix de s'implanter dans un bâtiment disposant d'une architecture qualitative qui leur permettra de se développer grâce à l'espace créé pour le stockage et l'entretien de leurs machines
- Revitalisation de l'ancien site Bridgestone (Parc d'activités Washington-Fleming à Béthune) : avancement des travaux de rénovation par SIG (démantèlement des installations obsolètes, sprinklage, études de remise en état, réaménagement d'espaces, ceinture incendie par tronçons, projet de nouvelle façade...). Annonce de l'implantation progressive de Mecaware sur le lot 5 (27 000 m<sup>2</sup> à terme)
- Station B (Linkcity, 3 900 m<sup>2</sup> à Béthune) : la construction d'un immeuble de bureaux et de commerces au cœur du quartier de la gare de Béthune a été engagée en septembre
- Flandre Artois Paysage (zone industrielle à Ruitz) : cette entreprise d'espaces verts a finalisé la construction de son siège au cœur de la zone industrielle

En parallèle, la Communauté d'agglomération poursuit la mise en place de son Appel à Manifestation d'Intérêt concernant des projets immobiliers d'entreprises. À ce stade, les permis de construire sont finalisés et les premiers contacts en vue de louer ou à acheter des cellules se succèdent.

Les 3 bâtiments reprendront les caractéristiques suivantes :

- Nœux-Les-Mines/Labourse : bâtiment de 5 000 m<sup>2</sup> avec 8 cellules de 520 m<sup>2</sup>
- Lillers et Houdain : des cellules de 153 m<sup>2</sup> offriront des espaces pour les artisans locaux

# Tendre vers une écologie « industrielle » et une économie décarbonée

L'écologie industrielle et territoriale constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. La Communauté d'agglomération porte un programme volontariste en la matière auprès des acteurs industriels structuré autour de 3 axes complémentaires :

- La maîtrise des énergies
- La préservation des ressources en eau
- La valorisation des déchets

## Les actions phares de 2024

### Volet Énergie

- Lancement d'un AMI pour développer une centrale solaire au sol sur un foncier stérile pollué d'environ 5 hectares et propriété de la Communauté d'agglomération au sein de la zone industrielle de Nœux-les-Mines/Labourse
- Préparation d'une mission assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise à jour du schéma directeur des réseaux de chaleur afin d'inclure l'habitat horizontal et de clarifier la prise de compétences réseaux de chaleur de la Communauté d'agglomération
- Préfiguration d'une toile de l'énergie avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois (AULA)
- Poursuite des études en vue de l'émergence d'un méthaniseur territorial

### Eau circulaire

- Réalisation d'une étude de potentiel relative à la réutilisation des eaux usées traitées (REUT) en sortie de nos stations d'épuration
- Préfiguration d'un projet pilote au sein de la plateforme industrielle d'Isbergues permettant l'économie potentielle d'un million de mètre-cubes d'eau puisée dans le milieu naturel
- Lancement d'un collectif d'industriels autour de cette thématique avec des industriels du territoire et de la Communauté de Communes Flandre-Lys
- Préfiguration d'une toile de l'eau avec l'AULA

**2** projets pilotes  
en matière de  
développement  
des énergies  
renouvelables

**1** étude de  
potentiel REUT  
réalisée

**Gisement des ressources / valorisation des déchets et réemploi**

- Participation à la réalisation de l'étude de planification et de programmation matières (E2PM) qui vise à cartographier certains flux de matières au sein de notre territoire
- Appui du projet d'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'éco-chantier de déconstruction du garage mécanique de la Communauté d'agglomération attenante au centre de valorisation énergétique à Labeuvrière, qui visait un chantier exemplaire et innovant pour le réemploi / la valorisation de ses déchets. Près de 30 % des équipements ont été réemployés et 70 % des "déchets" ont été recyclés
- Intégration au groupe des acteurs régionaux de l'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) et accueil des itinéraires de l'EIT régional en juin 2024.

# Accompagner les transformations et le développement des filières économiques

La Communauté d'agglomération a pour objectif de déployer les conditions favorables au développement des activités économiques. Elle accompagne les entreprises industrielles dans leurs projets, favorise le développement technologique et universitaire, soutient les filières émergentes et stratégiques du territoire (électrique, plasturgie matériaux et industrie circulaire, BTP et habitat de demain, sous-traitance industrielle, agro-alimentaire), tournées vers l'écologie industrielle et l'économie circulaire. Elle contribue à la mise en relation entre les entreprises et les partenaires économiques afin de créer un écosystème dynamique et fédérateur.

## Les actions phares de 2024

### Affirmation du positionnement de Béthune Bruay en tant que Territoire pionnier de la Vallée de l'électrique en Région Hauts-de-France

L'année 2024 a été particulièrement prolifique et a permis au territoire d'ancrer son positionnement de territoire pionnier de la vallée de l'électrique en Région Hauts-de-France. Plusieurs concrétisations se sont ainsi succédé depuis 2023 et ont poursuivi leurs développements en 2024 :

- ACC – Douvrin et Billy-Berclau : lancement de la production de la 1<sup>ère</sup> gigafactory française de production de batteries et lancement de la construction du 2<sup>ème</sup> bloc
- AFPI – Douvrin : le centre de formation dédié aux batteries a formé et sensibilisé 450 personnes aux nouveaux outils de production
- MINTH – Ruitz : les premiers bacs batteries sont réalisés sur le site Ruitelot
- CRITT M2A – Bruay-La-Buissière : le centre d'essais poursuit ses développements notamment à l'international et est labellisé « Vitrine industrie du futur »
- CREPIM – Bruay-La-Buissière : développement de l'activité d'homologation de batteries sur la partie tests abusifs
- À l'international, mise en place d'un nouveau partenariat initié par la Communauté d'agglomération entre le pôle MEDEE et INNOVEE
- Université d'Artois – Béthune : l'École d'ingénieurs de l'Artois a réalisé en septembre sa 2<sup>ème</sup> rentrée avec une promotion de 23 élèves. Elle poursuit ses développements avec la création d'une classe préparatoire intégrée

**8** projets

concrétisés sur la  
« vallée de  
l'électrique »

**40**

entreprises du  
numérique  
référéncées

#### Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- Mecaware – Béthune : l'Entreprise qui propose une technologie de rupture de récupération des métaux officialise son implantation fin 2023 et en 2024 prépare l'installation de son usine pilote sur le site ex-Bridgestone

#### **Poursuite des développements sur la filière plastiques, matériaux et industrie chimique**

Concernant la filière plasturgie, matériaux et industrie circulaire, l'année 2024 a été marquée par :

- L'application de la convention de partenariat avec Plastium, définissant les orientations de l'intervention de cette structure sur le territoire
- La conclusion de l'étude de planification ressources et matières qui a pour but d'aboutir à l'élaboration de scénarios prospectifs à 2030 et 2050 montrant comment développer un écosystème économique pour les filières plasturgie, bâtiment et travaux publics, agro-alimentaire et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)
- La signature d'une convention cadre avec Team2, pôle de compétitivité dédié aux enjeux du recyclage
- Le travail en cours avec le partenaire Team<sup>2</sup>, pour élaborer une convention de partenariat pour l'année 2025

#### **Création d'une dynamique dans la filière numérique**

Concernant la filière numérique, l'année 2024 a été marquée par :

- Le lancement du guide des savoir-faire des entreprises numériques au service de la transformation digitale. 40 entreprises ont été répertoriées ainsi que des partenaires et experts aux développements numériques des entreprises et collectivités
- La première édition du démonstrateur numérique InnovaNum' sur lequel une trentaine d'entreprises et acteurs numériques étaient présents en qualité d'exposants et d'experts. Ils ont participé aux tables rondes sur les thématiques de la transition numérique, de la cybersécurité, de l'intelligence artificielle et de l'inclusion numérique.

# Construire un écosystème d'innovation et une dynamique de start-ups

**Le territoire de Béthune-Bruay dispose d'atouts différenciants pour accompagner les acteurs innovants, notamment grâce à la richesse de son écosystème industriel. Le programme INNOVARIUM a été conçu et lancé en 2023 pour regrouper l'ensemble des actions de la Communauté d'agglomération visant à favoriser l'innovation. Il ambitionne de mettre en relation les acteurs locaux avec des porteurs de projets variés. Un des enjeux de ce programme est également de rendre visible les atouts territoriaux, de sorte à attirer de nouvelles initiatives innovantes. La première période 2022-2023 a permis l'émergence du concept, l'année 2024 a été l'année du prototypage en travaillant sur le déploiement du nom, en réalisant deux démonstrateurs et en étoffant la boîte à outils.**

## Les actions phares de 2024

### Le déploiement du programme Innovarium

Dans le cadre de l'accompagnement des start-ups du territoire, la Communauté d'agglomération a continué en 2024 le suivi des entreprises innovantes engagées dans le programme Innovarium.

Le programme Innovarium a permis d'accompagner des porteurs de projets au travers de programmes phares tels que le Lab Cluster Territoire Intelligent qui permet à des entreprises de tester leur solution grâce à une bourse comprise entre 5 000 et 10 000€ en lien avec une ou plusieurs communes du territoire. En 2024, ce sont 5 entreprises qui ont pu tester leurs solutions en lien avec 8 communes et l'Office de tourisme intercommunal.

Un démonstrateur des savoir-faire industriels du territoire, mobilisant 27 entreprises, a été présenté puis, un démonstrateur des savoir-faire numériques a été organisé afin de lancer la dynamique InnoNum' sur lequel ont été présentes une trentaine d'entreprises du numérique du territoire. Dans le cadre de la mise en valeur de l'écosystème d'innovation du territoire, la Communauté d'agglomération a participé pour la troisième année consécutive au salon Viva Technology, premier salon de l'innovation en Europe et qui a regroupé en 2024, 165 000 participants.

Au total ce sont une quarantaine d'entreprises du territoire qui se sont directement impliquées en 2024 dans le cadre de ce programme destiné à mettre en lumière les savoir-faire innovant présent sur le territoire.

17

Porteurs de projets innovants accompagnés

11

Lauréats des trophées régionaux de l'innovation décernés par HDFID sur 100 sont du territoire

### Des partenariats internationaux approfondis

Dans le cadre des relations entretenues avec le Québec, la Communauté d'agglomération a accueilli et accompagné 3 start-up qui œuvrent dans les domaines du recyclage des batteries, de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la mobilité électrique. Une de ces start-up développe aujourd'hui un projet en lien avec une entreprise béthunoise.

La Communauté d'agglomération a également accueilli trois délégations d'entreprises et centres de recherches québécois spécialisés dans la batterie, de sa conception à son recyclage, ainsi que des municipalités. Les délégations ont ainsi pu découvrir l'écosystème d'innovation dynamique du territoire et nouer des partenariats de recherche et commerciaux. En marge de ces développements avec le Québec, de nouveaux partenariats ont été initiés au travers de deux déplacements réalisés au Portugal et en Chine.

### Services aux entreprises, transfert technologique des laboratoires au service des entreprises

En 2024, le Tech3E, le plateau technologique de l'Université d'Artois dédié à l'environnement et à l'efficacité énergétique a poursuivi son développement au service des entreprises. En effet, en un an ce sont 10 entreprises qui ont fait appel à la plateforme, dont 2 entreprises du territoire.

L'Université d'Artois développe par ailleurs un nouvel outil : OptiLogiX.O : une plateforme didactique industrie 4.0 au sein de la filière Génie Industriel et Logistique de la Faculté des Sciences Appliquées de l'Université d'Artois. L'objectif est d'en faire un outil au bénéfice de projets innovants du territoire.

### Territoire intelligent

Le 25 juin 2024, la deuxième feuille de route numérique territoriale de la Communauté d'agglomération a été validée en conseil communautaire. Adopté en décembre 2022, le Projet de territoire accorde une place centrale à la transformation numérique, cette feuille de route est donc le fruit d'un écosystème partenarial au service de la Communauté d'agglomération et de ses communes.

Elle se traduit notamment par le lancement d'une étude d'opportunité à l'usage de l'intelligence artificielle en 2024.

Elle va également permettre l'obtention de financements européens à hauteur d'un million d'euros et est portée par la mission transversale numérique.

### Campus de Béthune

L'année 2024 a été l'occasion de travailler sur le Campus de Béthune. Sous l'impulsion de la Région Hauts-de-France, la Communauté d'agglomération s'engage dans une démarche de mise en place d'un Schéma Local d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation. À travers la définition d'un SLESRI, l'objectif sous-jacent est donc de mettre en perspective le Campus de Béthune comme un levier en termes d'attractivité, un lieu de vie étudiante et un espace d'innovation.

1 045

visiteurs aux  
rencontres  
Entreprises et  
Territoires

# Assurer un maillage de commerces et de services de proximité

Les commerces et services de proximité jouent un rôle essentiel dans l'économie locale, mais ils font face à une conjoncture difficile qui nécessite un soutien adapté. Ancrés au cœur de la vie des habitants, ils participent au dynamisme des villes et renforcent leur attractivité.

À travers sa politique intercommunale du commerce, la Communauté d'agglomération, en partenariat avec les communes, veille à maintenir et développer une offre commerciale équilibrée sur l'ensemble du territoire. Son action vise à accompagner les artisans et commerçants dans la recherche de solutions innovantes, à adapter l'offre aux nouvelles habitudes de consommation, à encourager de nouveaux modes de distribution et à lutter contre la vacance commerciale.

## Les actions phares de 2024

La Communauté d'agglomération finance des dispositifs de résorption de la vacance commerciale tels que Mon Commerc'En Test® et Ma Boutique à l'Essai®. Ils permettent à un porteur de projet de tester son activité dans un local à loyer modéré, avec un bail dérogatoire et un accompagnement renforcé.

En 2024, un Commerc'en Test® a été inauguré à Houchin, deux Boutiques à l'Essai® ont été inaugurées ; l'une à Auchel et l'autre à Richebourg.

La Communauté d'agglomération soutient également un dispositif de boutique partagée « La Maison, une boutique qui se partage ». Ce concept, porté par Initiative Artois, et co-financé par l'ANCT, permet à des créateurs d'entreprises de démarrer leur activité dans un local partagé, à loyer modéré, avec des moyens mis en commun. Une nouvelle boutique partagée a été inaugurée à Lillers le 19 novembre 2024 avec 6 créatrices.

En 2024 deux appels à projets ont permis de soutenir les projets des associations de commerçants. Au total 11 projets ont été soutenus, pour un montant total de subventions de 57 000 €.

## Fonds de concours à vocation économique

En 2024, 6 communes du territoire ont bénéficié d'un fonds de concours à vocation économique pour les accompagner dans les acquisitions et rénovations de locaux destinés à accueillir des activités économiques de proximité.

Ce sont ainsi 471 737,05 € de fonds de concours économiques qui ont été attribués aux communes pour 2 266 001,92 € d'investissements de leur part.

Appui à la transformation numérique des TPE, Artisans et Commerçants.

Grâce à l'élargissement des compétences de l'ambassadeur numérique, celui-ci a pu, en 2024, soutenir les porteurs de projets et les chefs d'entreprise dans la création et l'animation de pages Facebook professionnelles, ainsi que dans la prise en main d'outils

2 appels à projets pour les associations des commerçants

11 projets

soutenus à hauteur de 57 000€

216

commerçants et artisans rencontrés

#### Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

numériques tels que Canva. Il a également continué à organiser des ateliers numériques visant à lutter contre l'illectronisme. De plus, l'ambassadeur numérique a travaillé en étroite collaboration avec les partenaires locaux (CCI, CMA et BGE) pour sensibiliser davantage de personnes aux avantages du numérique.

Au cours de l'année 2024, 24 dirigeants et porteurs de projets ont bénéficié de cet accompagnement. Ces initiatives ont permis non seulement de renforcer la présence en ligne des entreprises locales, mais aussi d'accroître leur visibilité et leur compétitivité sur le marché.

# 1

**ambassadeur  
numérique**

# Développer de nouveaux modes de distribution de proximité

Autour de Béthune, capitale administrative et chef-lieu de l'Arrondissement, la Communauté d'agglomération est organisée en bassins de vie, un réseau de communes qui concilient des services relais et de centralité. Elles offrent à leurs habitants et à leurs voisins, notamment ruraux, un accès à des services et des fonctionnalités de proximité.

Cette organisation polycentrique est un atout pour mailler le territoire et limiter les temps d'accès aux services :

- de proximité : accessibles à pied ou en vélo en 15 minutes
- intermédiaires : accessibles en transports en un quart d'heure maximum
- structurants : accessibles en transports en une demi-heure

Afin d'assurer la disponibilité d'une large gamme de commerces et services de proximité à ses habitants, la Communauté d'agglomération veut développer les marchés du territoire et accompagner la création et le développement de commerces et d'artisanat, notamment en milieu rural.

## Les actions phares de 2024

En 2023, la mise à jour du recensement des marchés, dont la première édition datait de 2021, a permis de créer et de mettre en ligne sur le site de la Communauté d'agglomération une carte interactive des marchés du territoire.

Cette carte permet d'identifier 44 marchés, par ville et/ou par jour, leurs emplacements, leurs horaires et les types de produits que les habitants peuvent y trouver.

En parallèle, pour accompagner la création et le développement de l'artisanat, notamment en milieu rural, la Communauté d'agglomération a renouvelé, depuis 2023 son partenariat pluriannuel avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat qui permet aux artisans installés dans les communes de moins de 3 500 habitants de bénéficier d'un accompagnement individualisé par un conseiller dédié au sein de la CMA.

À travers ce partenariat :

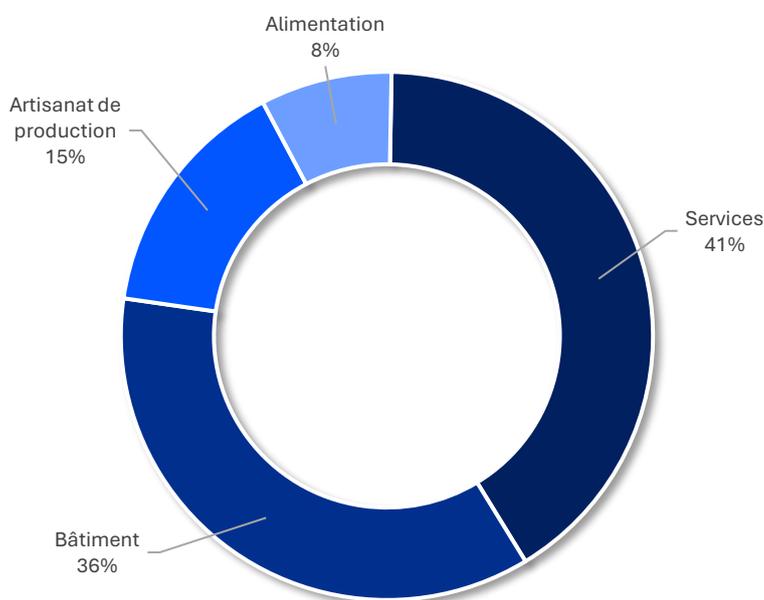
- Par la réalisation d'un diagnostic complet de l'activité de l'entreprise, le dirigeant peut exprimer ses besoins et être orienté sur ses demandes. 100 entreprises sont ciblées par année.
  - Début 2024, la priorité a été mise sur les interventions urgentes face aux inondations (les 27 communes du territoire concernées ont été contactées et 4 entreprises artisanales ont été accompagnées)
  - En 2024, 57 diagnostics ont été réalisés.

**1** carte interactive  
des  
**44** marchés du  
territoire  
**5 520**  
entreprises  
artisanales sur  
notre territoire en  
2024

#### Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- Les entreprises artisanales bénéficient d'un accompagnement à la réduction de leur impact environnemental, entièrement pris en charge grâce au partenariat entre la CMA et la Communauté d'agglomération, par un conseiller spécialisé au sein de la CMA. 100 entreprises sont ciblées par année.
  - 96 diagnostics d'impact environnemental des entreprises ont été réalisés et 46 accompagnements à leur réduction ont été mis en place.
- Les entreprises artisanales engagées dans une démarche de qualité et qui reçoivent un titre au cours de l'année sont mises à l'honneur : Charte Qualité, Titre de Maître Artisan, Titre d'Artisan en Or, Médaille de la reconnaissance artisanale.
  - 10 dirigeants ont été mis en valeur individuellement lors d'une visite dans leur entreprise au cours de l'année
  - Une cérémonie collective qui s'est déroulée le 21 mai à Ruitz a permis de mettre à l'honneur 28 chefs d'entreprises artisanales

**5 520 entreprises artisanales sur notre territoire en 2024 réparties entre 4 activités :**



**1** partenariat avec la CMA

**153**

entreprises artisanales ont bénéficié d'un diagnostic

# Stimuler l'entrepreneuriat et développer l'économie de proximité

Les aides aux TPE ont pour objectif la création et la reprise d'activités économiques dans les communes de moins de 3 000 habitants et les quartiers prioritaires de la ville.

Sont concernées les entreprises de moins de 10 personnes appartenant aux secteurs de l'artisanat, du commerce et des services.

## Les actions phares de 2024

Deux commissions ont été organisées en 2024 :

- 28 TPE en création bénéficiaires : 19 en milieu rural et 9 en QPV, pour un total de subvention pour les investissements et les emplois de 204 791 € répartis à hauteur de 120 865€ pour TPE en milieu rural et à hauteur de 83 926 € pour les TPE situées dans les QPV
- 66 emplois ont été créés dont 35 créés en milieu rural et 31 créés en QPV

En parallèle à l'octroi des aides financières, la Communauté d'agglomération assure en collaboration avec les partenaires à la création d'entreprises, un suivi des besoins liés à l'activité des TPE aidées chaque année, pour une durée de trois ans.

**28** entreprises  
aidées

**66** emplois  
créés

**204 791 €**  
d'aides accordées  
sous forme de  
subventions

# Favoriser la transmission et la reprise des entreprises commerciales et artisanales

Le maintien des activités artisanales, notamment en milieu rural est un enjeu majeur pour la pérennité de l'offre de services de proximité aux habitants.

Pour limiter le risque de déperdition des entreprises artisanales, la Communauté d'agglomération veut renforcer ses actions en faveur de la transmission.

Au-delà de l'accompagnement des porteurs de projets en création/reprise d'entreprises en particulier en milieu rural, la Communauté d'agglomération, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, met l'accent sur la sensibilisation des artisans à la transmission de leur entreprise.

## Les actions phares de 2024

En 2024, les cibles prioritaires des diagnostics à réaliser dans le cadre du partenariat pluriannuel entre la Communauté d'agglomération et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat ont été les artisans de plus de 55 ans dans les communes de moins de 3 500 habitants.

À ce titre, 74 entreprises ont été contactées et 27 d'entre elles ont bénéficié d'un diagnostic.

Un courrier de sensibilisation au sujet de la transmission d'entreprise a également été envoyé à l'ensemble des Maires du territoire.

En 2024, 28% des dirigeants d'entreprises artisanales de la Communauté d'agglomération sont âgés de plus de 55 ans.

**28%** des

dirigeants  
d'entreprises  
artisanales ont  
plus de 55 ans

**27**

diagnostics

# Développer les circuits courts alimentaires

La Communauté d'agglomération a validé son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2019. Il vise à mettre en place un nouveau système alimentaire local d'ici 2025 en impliquant l'ensemble des acteurs concernés, des producteurs aux consommateurs en passant par les distributeurs et les transformateurs.

Plusieurs objectifs sont préconisés :

- Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous
- Limiter l'impact des pratiques agricoles et alimentaires (production, transformation, distribution, consommation) sur l'environnement, la biodiversité, la santé et le climat
- Cultiver l'identité du territoire, promouvoir le terroir et les spécificités locales
- Maintenir et développer une agriculture attractive et rémunératrice sur l'ensemble du territoire

## Les actions phares de 2024

Le PAT a soutenu la mise en place des manifestations faisant la promotion des productions agricoles ancrées localement.

### Fête de la pomme

La Communauté d'agglomération a organisé la « Fête de la Pomme » à MAZINGHEM les 19 et 20 octobre 2024.

Cette fête a pour ambition de valoriser la gastronomie, les produits fermiers et arboricoles du territoire.

### Salon de l'offre alimentaire

La Communauté d'agglomération a organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et A PRO BIO, le « Salon de l'Offre Alimentaire » le 17 octobre 2024 à la base Loisinord à Nœux-les-Mines.

Ce salon a permis de rapprocher l'offre alimentaire locale et durable des potentiels acheteurs de la restauration hors foyer (restauration scolaire, restaurants commerciaux, aide alimentaire...) et de favoriser les débouchés commerciaux pour les agriculteurs du territoire. 12 exposants étaient présents.

**1** formation en restauration collective

**3** restaurants du territoire labellisés Bistrots de Pays

**5<sup>e</sup>**

Salon de l'offre alimentaire

**8<sup>e</sup>**

Fête de la pomme

## Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

### Inauguration du réseau Bistrots de Pays

La Communauté d'agglomération, en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal, a inauguré le réseau « Bistrots de Pays » le mardi 28 mai 2024 à l'estaminet « Le Sire Jérôme » à GONNEHEM.

Trois restaurants du territoire ont été labellisés. À savoir :

- « **La Renardière** » à Gauchin-le Gal
- « **Le Sire Jérôme** » à Gonnehem
- « **Au Pain d'Alouette** » à Cambrin

Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de cette journée.

### Formation des agents de services de la restauration collective pour sensibiliser les convives et les encadrants de la restauration collective

Une formation intitulée « Comment communiquer avec le convive autour de l'alimentation et du bio » a eu lieu le 20 novembre 2024 à Lillers.

### Visite d'une exploitation

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture, la Communauté d'agglomération a organisé une visite d'exploitation chez Monsieur et Madame FARDEL - « Le Safran de Lili » - à Allouagne. Cette visite avait pour objectif de découvrir les productions de légumineuses, de céréales, de safran, de leur culture au conditionnement auprès des chefs de cuisine et des équipes de la restauration, aux responsables des achats et gestionnaires, aux restaurateurs et traiteurs ainsi qu'aux épiceries solidaires.

### Ateliers cuisine dans le cadre de l'AMI en partenariat avec l'ANDES

Deux ateliers cuisines à destination des seniors ont été réalisés en janvier par « Les Insatiables ». Ces derniers ont été propice aux échanges et au partage autour la notion de bien manger à moindre coût.

### Visites de fermes réalisées en partenariat avec l'ANDES

Deux visites de fermes ont eu lieu en présence des ambassadeurs.

La première visite a eu lieu le 7 juin sur l'exploitation agricole de Monsieur et Madame TROLET à Hersin-Coupigny. La seconde visite a eu lieu le 20 juin sur l'exploitation de Monsieur et Madame BAILLEUL à Gonnehem.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'AMI « Promouvoir et favoriser l'accès à une alimentation saine, de qualité et durable pour tous ».

# Emploi et formation

Les ressources humaines sont un enjeu essentiel pour la compétitivité des entreprises et impactent l'ensemble de la sphère économique et sociale. Notre territoire connaît une dynamique positive de recrutement et d'implantation de nouvelles entreprises, dynamisant ainsi l'écosystème Emploi – Formation.

Néanmoins, des constats perdurent : des secteurs et métiers dits « en tension » manquent d'attractivité, des formations peinent parfois à trouver des candidats, et in fine, des besoins en recrutement ne sont pas pourvus.

La politique Emploi – Formation de la Communauté d'agglomération a pour ambition de favoriser la lisibilité de l'offre emploi et formation du territoire et de contribuer au développement d'outils de lutte contre les exclusions.

Les filières prioritaires, dites « en tension », concernent l'Industrie, le BTP, la Santé et mes Services à la personne.

## Les actions phares de 2024

### PROMOUVOIR LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES EN TENSION

#### Attractivité des métiers de l'industrie

En 2024, s'est poursuivie la campagne de communication autour de 3 parcours de jeunes en ciblant des métiers en tension sur le territoire avec l'appui de 3 entreprises locales :

- Océane, opératrice de production chez Op Mobility à Ruitz
- Emma, technicienne QHSE chez KyPLast
- Valentin, technicien Electrobroche chez SMG Electrobroche

Il s'agissait de mettre en lumière des parcours de jeunes dans le domaine de l'industrie, en axant les discours sur les préjugés liés à cette filière.

La conception de la campagne et sa diffusion web/media a été financée par le fonds de revitalisation Bridgestone. L'intégralité des vidéos est à retrouver sur le site de la Communauté d'agglomération, sur la page « L'industrie recrute sur Béthune–Bruay » et a été transmise aux partenaires Emploi–Formation du territoire.

#### Industrie Tour

L'Industrie Tour est un événement visant à rapprocher les employeurs et les demandeurs d'emploi en valorisant le secteur industriel local. Il comprend deux temps forts :

- **Une visite de sites industriels** destinée aux conseillers Emploi–Formation et aux enseignants, afin de mieux faire connaître les entreprises du territoire et leurs métiers.
- **Un job dating spécial « industrie »**, incluant des présentations d'entreprises – Pitch Entreprises – offrant aux candidats l'opportunité de rencontrer directement les recruteurs, de découvrir les métiers du secteur et d'explorer les perspectives de carrière.

706

personnes sensibilisées aux métiers et formations en tension sur notre territoire

15 visites

d'entreprises proposées aux partenaires Emploi – Formation

## Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Ainsi, en 2024 ce sont :

- 2 Industries Tour
- 15 visites de sites industriels
- Une présence moyenne de 15 partenaires différents sur chaque visite

### Ateliers « industrie » et « secteurs économiques en tension », « mieux connaître le tissu économique de l'Agglo »

490 personnes ont été sensibilisées accompagnés par les partenaires Emploi-Formation du territoire

### Partenariat avec la filière bâtiment et travaux publics

En 2024, des temps de rencontre avec la fédération régionale des travaux publics ont été organisés afin d'envisager une action intitulée TP-Tour à mettre en place en 2025.

### Les actions en faveur de la filière santé et des services à la personne

La Communauté d'agglomération déploie une feuille de route « soutien à la démographie médicale » dans le cadre de son Contrat Local de Santé, avec pour ambition de sensibiliser les habitants du territoire sur les opportunités d'emploi et de formations du secteur de la santé.

En 2024 a été réalisée une campagne de communication à destination des jeunes mettant en scène deux collégiens en stage d'observation et de découverte professionnelle.

En lien avec la direction de la cohésion sociale, un ciné-débat a été organisé en présence de 4 médecins généralistes (deux femmes et deux hommes) exerçant sur le territoire de la Communauté d'agglomération à destination des lycéens, en classes de Première et de Terminal ayant souhaité poursuivre leur étude par une 1<sup>ère</sup> année de médecine. 216 élèves issus de 5 lycées du territoire ont participé à cette rencontre.

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR DÉVELOPPEMENT RH

### Temps d'échanges avec les partenaires Emploi-Formation du territoire :

- ACC = 6 réunions partenariales organisées dont une avec les établissements de formation du territoire (lycées professionnels, université d'Artois et école d'ingénieurs)
- Mecaware = 2 réunions partenariales dont une visite des plateaux techniques de l'AFPI

### Organiser des rencontres spéciales « Recrutement »

- Deux job dating Industrie à Nœux-les-Mines et à Ruitz :
  - 20 entreprises participantes
  - 312 candidats présents dont 82 candidates
- Un Salon de l'alternance
  - 31 entreprises présentes
  - 29 opérateurs de formation
  - 376 visiteurs

**4** temps forts

dédiés au  
recrutement  
avec :

**60**

entreprises  
mobilisées

**768**

candidats.es  
participants

#### Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

- Une action en faveur des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH)
  - Une matinée de sensibilisation des partenaires et entreprises sur la thématique de l'obligation : 65 partenaires présents
  - Job dating en faveur des candidats ayant une reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH) » : 80 candidats présents

### **ANIMER ET COMMUNIQUER AUTOUR DES BESOINS RH ET DES COMPÉTENCES DU TERRITOIRE**

#### **Animer les rencontres autour des besoins RH et en compétences des entreprises du territoire :**

- Comité Grand Béthune : animation du défi n°1 « mobiliser les talents pour l'excellence des entreprises »
- Les membres du défi ont décidé de s'engager au service de l'orientation des jeunes avec pour de sensibiliser les jeunes aux métiers porteurs
- Coanimation du Comité local pour l'emploi
- Animation aux côtés de France Travail de deux groupes de travail en faveur de l'Industrie :
  - Action n°1 : Établir une cohorte de 300 profils pour travailler dans la maintenance industrielle et accélérer les rencontres entre ces profils et les entreprises prêtes à s'engager
  - Action n°2 : « Conducteur de ligne, opérateur de production, et pourquoi pas vous ? Le secteur de l'industrie sur le béthunois recrute. Objectif : établir une cohorte de 400 profils »

#### **Communiquer sur les opportunités Emploi – Formation du territoire**

- Une page LinkedIn Emploi – Formation : 1 850 abonnés et 140 publications en 2024
- Un site Internet emploi.bethunebruay.fr qui agrège l'ensemble des offres du territoire : une moyenne de 2 500 offres en diffusion par jour et, en 2024, 1 592 comptes candidats actifs pour de l'aide à la création de curriculum-vitae et/ou de la réception d'alertes d'offres d'emploi
- Soutien de la Communauté d'agglomération pour la création ou le développement de nouvelles formations en lien avec les besoins des entreprises et des habitants du territoire
- Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'école paramédicales ASSAS afin de développer l'offre de formation du territoire dans le domaine de la santé et lutter contre les « déserts médicaux »

D'autres actions ont été organisées :

- Appui à la création d'une nouvelle formation en maintenance pour le lycée Carnot et aide au développement d'une formation Robotique pour le lycée Malraux
- Mobilisation du réseau des entreprises pour le développement d'une formation numérique dans le domaine de la cybersécurité en faveur du lycée Malraux
- Soutien au lycée des travaux publics pour la création d'une capsule vidéo de promotion de la formation Topographe Géomètre, en permettant aux jeunes de cette formation de réaliser des relevés topographiques de la piscine Art Déco à Bruay-La-Buissière

# Proch'Emploi

Proch'Emploi a été lancé en janvier 2016 par la Région Hauts-de-France et est porté sur le territoire par la Communauté d'agglomération afin de :

- Développer les relations entre les demandeurs d'emploi et les entreprises
- Agir avec les territoires et le monde socio-économique afin d'optimiser les opportunités concrètes d'emploi
- Accompagner les entreprises dans le recrutement de leurs futurs collaborateurs

Proch'Emploi est un outil territorial, une réponse de proximité complémentaire aux acteurs de l'emploi du territoire et a 3 missions principales :

- Collecte et traitement des offres du marché caché des TPE-PME (démarcher les entreprises, définir et mise en forme des besoins de recrutement, mise en visibilité sur le territoire à travers les acteurs emploi et formation, pré-sélection de candidatures, proposition de profils)
- Mobilisation d'un réseau de Chefs de file métier autour de cette mission (ambassadeur de la plateforme, réunion autour de sujets RH)
- Animation de Circuits Courts (rencontre entre jeunes de moins de 30 ans et les entreprises dans un objectif de conseil et de mise en réseau)

## Les actions phares de 2024

252 offres détectées et travaillées par la plate-forme :

- 227 offres d'emploi issues du « marché caché », (non connues des partenaires)
- 83,5 % des offres issues des TPE-PME du territoire
- 953 curriculum-vitae proposés aux entreprises (offres ou promotion de profils)
- 291 candidats reçus en entreprises à la suite d'une pré-sélection
- 141 personnes mises à l'emploi

### Animation du réseau d'entreprises

- Visites/échanges entreprises, ayant pour objectif d'échanger sur leurs projets de recrutement et de leur présenter les aides à l'emploi : 117 entreprises visitées et 299 contacts téléphoniques entreprises
- Chefs de file métiers : 2 rencontres organisées sur les thématiques
  - « Handicap en entreprise, tous concernés » avec l'intervention de l'Agefiph, de GEAC62/ESAT et de CAP EMPLOI
  - « Attirer les candidats de demain dans vos entreprises » avec l'intervention de l'Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail (ARACT) de Nœux-les-Mines

Ces animations ont réuni 27 entreprises

### Circuits courts

67 jeunes ont pu rencontrer 14 représentants d'entreprises pour des conseils et de la mise en relation.

**252** offres  
d'emploi  
détectées

**141**  
personnes mises  
à l'emploi

**117** visites  
d'entreprises

#### Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

Toutes les actions et offres d'emploi s'inscrivent dans une volonté d'agir concrètement en faveur de l'inclusion sociale, de lutter contre les inégalités et d'agir en faveur de la non-discrimination. Très concrètement, les différentes actions menées permettent de rapprocher les personnes en recherche d'emploi et le monde économique de notre territoire.

##### **Trophées « Démarquez-vous »**

Face aux difficultés de recrutement ressenties, la Région Hauts-de-France a souhaité sensibiliser activement les TPE-PME à l'importance de la marque employeur.

Depuis 2022, avec des partenaires comme l'APEC et la CCI, la Région a organisé les Assises de la marque employeur sur 23 territoires réunissant ainsi plus de 625 entreprises et 200 partenaires.

Cette mobilisation s'est poursuivie en 2024, avec des conférences, webinaires et autres événements animés par les bureaux Proch'Emploi.

Les retours des entreprises montrent qu'elles sont à la recherche d'exemples concrets et inspirants de stratégies RH innovantes. C'est dans ce cadre que les Trophées employeur "Démarquez-vous" ont été créés en 2024, pour récompenser les initiatives exemplaires en matière de marque employeur autour de 3 catégories :

- La promesse employeur
- Recruter autrement
- L'e-réputation

Ces trophées visent à mettre en lumière des démarches inspirantes, susceptibles de motiver et guider d'autres entreprises dans la mise en place de pratiques RH efficaces et responsables.

Sur la plate-forme communautaire, 9 candidatures ont été déposées par 6 entreprises. Après une pré-sélection par un jury local, 2 entreprises locales ont reçu un Trophée employeur « Démarquez-vous ».

# L'Académie de l'entrepreneuriat

En 2024, la Communauté d'agglomération a renforcé la coordination entre les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprises afin d'améliorer le dispositif de l'Académie et de ses promotions. L'objectif est de clarifier l'offre d'accompagnement sur le territoire et d'apporter des réponses adaptées aux besoins des porteurs de projets et des entreprises.

Elle a également travaillé au développement d'une communauté d'acteurs économiques, notamment à travers les « Afterworks de l'Entrepreneuriat » et le groupe de travail du Comité Grand Béthune. Cette démarche vise à créer des synergies entre les différents réseaux et à encourager les échanges en mobilisant les nombreux collectifs d'entrepreneurs du territoire : le Cercle des Femmes, le Club BGE, le Club ESS, la Bourse et le Salon de Soroptimist, ainsi que les rencontres FCE France.

Par ailleurs, grâce à sept conventions d'objectifs, représentant un montant total de 340 131 euros, signées avec les partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprises du territoire, la Communauté d'agglomération soutient activement l'entrepreneuriat. Ce soutien se traduit par des actions de sensibilisation à l'initiative, d'accompagnement à la création, de financement et de mise en réseau.

## Les actions phares de 2024

### Défi 3 du Comité Grand Béthune

En mars 2024, le Comité Grand Béthune a été lancé sur le territoire. Dès les semaines qui ont suivi, nous réunissons les volontaires pour entamer un travail commun et engagé en matière d'entrepreneuriat.

### 3<sup>ème</sup> promotion de l'académie de l'entrepreneuriat

La troisième promotion a été lancée début avril 2024. Avec comme thématique « La reconversion professionnelle », ce sont 12 porteurs de projet qui ont profité de 130 heures d'accompagnement.

À ce jour, 17 entreprises ont été créées par des entrepreneurs qui ont profité de ce dispositif.

### Afterwork de l'Académie de l'entrepreneuriat

- Mai 2024 : La maison de nos parents à Gonnehem – Focus sur la recherche de locaux – 40 participants,
- Juillet 2024 : La Ferme Sénéchal à Vieille-Chapelle – Focus sur le pitch – 30 participants
- Novembre 2024 : Chez Jess à Auchel – Mise en avant des projets des académiciens – 30 participants

Les afterwork de l'entrepreneuriat sont devenus un rendez-vous privilégié pour les acteurs économiques. C'est un temps de réseautage informel, qui permet aux chargés de mission de garder contact avec les acteurs du territoire et de désenclaver les différents réseaux. Pour les entrepreneurs, c'est un moyen de développer leur réseau et de faire connaître leur business.

31

porteurs de projets retenus et accompagnés dans le cadre des promotions de l'Académie

17

Créations d'entreprises

3 afterworks

# Économie sociale et solidaire

La Communauté d'agglomération mène une stratégie locale en faveur de l'entrepreneuriat et soutient techniquement et financièrement l'économie sociale et solidaire.

L'économie sociale et solidaire est une politique volontariste de la Communauté d'agglomération depuis sa création, qui répond à des enjeux de développement de l'économie de proximité. L'objectif ? Un développement économique pluriel et porteur d'emplois non délocalisables, de soutien aux initiatives, aux projets et aux acteurs proposant des solutions innovantes à forte utilité sociale pour répondre aux besoins du territoire et de ses habitants.

Sont concernées par ces actions :

- les porteurs de projet ESS en création et en développement
- le grand public (les demandeurs d'emploi, les habitants et les élus)
- les jeunes scolarisés et non scolarisés

## Les actions phares de 2024

### Accompagner les porteurs de projet

- 106 porteurs de projet accompagnés : 30 ante-crédation et 76 post-crédation
- 5 sessions de réseau d'appui en partenariat avec le Club des entrepreneurs ESS de l'Artois autour de 10 projets ayant comme problématique la communication et le réseautage
- 5 sessions de formations ayant réunies chacune d'elle en moyenne 10 porteurs de projets ESS
- 8 structures ont bénéficié du DLA (dispositif local d'accompagnement)

### Mettre en œuvre un appel à projets d'économie sociale et solidaire annuel

- Lancement de la 4<sup>e</sup> édition de l'appel à projets ESS en février 2024
- 13 dossiers reçus
- 6 lauréats nommés en septembre

### Créer une fondation territoriale

- Lancement de l'appel à projets de la Dotation d'Action Territoriale (DAT) en juillet 2024
- Plénière sur la DAT au Comité Grand Béthune le 26 septembre 2024
- 6 lauréats nommés par le jury en octobre 2024
- Soirée de mobilisation des fonds auprès d'entreprises mécènes le 14 novembre 2024

106

porteurs de projets accompagnés

6 lauréats de l'appel à projets ESS

122 523€

d'aides versées à

7 structures

## Priorité 4 : Accélérer les dynamiques de transition économique

### Apporter une aide économique aux projets ESS « SUCC'ESS »

- 1 commission ESS s'est tenue en octobre en 2024
- 7 structures ont reçu un avis favorable pour un montant total de subvention de 122 523€ avec un objectif de création de 19 emplois

### Continuer l'animation « ESS Tour »

- Animation de 6 temps forts à destination des entreprises de l'ESS au cours de l'année 2024
- 3 afterwork de l'entrepreneuriat à destination des acteurs économiques (ESS et hors ESS)
- Évènement mise à l'honneur de l'ensemble des lauréats AAP ESS 2021, 2022, 2024 le 20 septembre à destination du grand public
- 3 animations « Entreprendre en ESS » auprès d'une quarantaine de lycéens et 1 camps de l'innovation auprès d'une soixantaine de collégiens

L'ESS, c'est plus de

# 16,3%

de l'emploi sur le territoire

# → Ressources et moyens

**La Communauté d'agglomération, issue de la fusion en 2017 de la Communauté d'agglomération Béthune Noeux et environ et des communautés de communes Artois Lys et Artois Flandres, se restructure en interne afin de moderniser son organisation et ses méthodes de fonctionnement.**

**L'ensemble des agents de la communauté d'agglomération travaille ainsi sur les projets de direction afin de donner aux équipes une ambition, un cap et une sérénité dans les objectifs à poursuivre.**

**Au quotidien, chacun des agents avance, propose et agit au service des habitants de l'agglomération.**

**Pour parvenir à répondre aux besoins de ses habitants, la Communauté d'agglomération dispose de ressources et de moyens, en ayant pour ambition de concilier un service humain, de proximité.**

**Au-delà des directions opérationnelles qui agissent au quotidien, les directions supports viennent en appui pour assurer l'activité et le fonctionnement de la communauté d'agglomération, en réponse au projet de territoire adopté en décembre 2022.**

# Les ressources humaines

La direction des ressources humaines est chargée du recrutement, de l'intégration, de la formation, de l'accompagnement et de la gestion de l'ensemble des agents permanents et non permanents de la Communauté d'agglomération tout au long de leur carrière.

Elle est donc l'interlocuteur privilégié :

- de l'ensemble des agents de la collectivité pour toutes les questions relevant de leur situation administrative et professionnelle
- de l'ensemble des directions dans la mise en œuvre du volet humain de leur projet

Elle est en charge également de :

- la gestion des carrières et des rémunérations des Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) communautaires
- la gestion des indemnités et de la formation des élus communautaires

Ses principales missions :

- Mise en œuvre de la politique RH de la collectivité
- Gestion administrative et financière des personnels (gestion de la paie et des indemnités, gestion des arrêtés et des contrats de travail, SPV...)
- Développement des ressources humaines (gestion des carrières, des compétences, des recrutements, des formations, du temps de travail, des entretiens professionnels, des mobilités...)
- Pilotage, analyse et maîtrise des emplois, compétences et de la masse salariale
- Développement de la culture Qualité de Vie au Travail (enjeux connus et partagés) portée par la direction Générale
- Animation du dialogue social (relation avec les organisations syndicales, gestion du CST et F3SCT, ...)
- Mise en œuvre de la politique de prévention des conditions de travail et des risques professionnels (reconnaissance de travailleur handicapé (RQTH), maintien au travail)
- Développement de l'action sociale en faveur des agents (améliorer les conditions de vie et la protection sociale des personnels et de leurs familles)

## Les actions phares de 2024

- Validation du règlement intérieur (Partie 1 relative au temps de travail et partie 2 relative à protection des personnels, des biens et des installations)
- Validation des projets de directions et leur mise en œuvre
- Accompagnement des agents dans le cadre de la déclinaison des projets de direction
- Validation du plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- Contrôle par l'URSSAF qui a révélé une gestion de la paie rigoureuse
  - Ouverture du CSIPA et de l'AggloMobile
  - Animations dans le cadre de la semaine de la QVCT et du mois de la RSE (responsabilité sociale de la collectivité)
  - Réunions d'information sur la réforme des retraites et mise en place de temps d'échange avec un conseiller-retraite en partenariat avec le CDG62

**1 019**

**collaborateurs permanents au 1<sup>er</sup> janvier 2025 dont**

**21** contrats d'apprentissage

**46** ans, 3 mois  
= âge moyen des agentsµ

**1 570**

**journées de formation**

**1 490**

**arrêtés individuels**

**120** métiers

# Services comptables et financiers

La direction des Services comptables et financiers assure le pilotage budgétaire des actions communautaires. Ses principales missions sont :

- Aide stratégique à la décision des élus en matière financière, budgétaire et fiscale,
- Préparation et exécution du budget en collaboration avec les directions opérationnelles,
- Gestion de la dette et de la trésorerie,
- Elaboration du Rapport d'Orientations Budgétaires,
- Analyses financières rétrospectives et prospectives,
- Facturation des prestations en régie de la collectivité,
- Planification pluriannuelle des investissements,
- Fiabilisation et sincérité des comptes,
- Conseil et assistance des services dans montage financier de leur projet.

## Les actions phares de 2024

### Budget 2024

Le budget primitif a été voté le 9 avril 2024. Le budget supplémentaire a été voté le 24 septembre et, une décision modificative le 3 décembre 2024.

La préparation et l'exécution financière du budget a mobilisé l'ensemble des agents tout au long de l'année. Par ailleurs, après une année 2023 où aucun n'emprunt n'avait été contractualisé durant la période de taux élevés, le financement des investissements a été assuré par la contractualisation de prêts avec la Banque Postale pour 13 M€ et la Banque des Territoires pour 25 M€ (financement de la subvention futur CVE). Seuls 6 M€ ont été mobilisés à fin 2024 sur ces enveloppes.

Par ailleurs, courant 2024, un important travail de paramétrage des outils comptables a été effectué afin de permettre un pilotage budgétaire des actions du Projet de territoire.

**23 470**

mandats émis

**20 430**

titres émis

**+ 3 %** de

pièces émis par rapport à 2023

**+ 24,5 %**

de pièces émis depuis 2020

### **Convention de partenariat avec les services de la DDFIP62**

Après des échanges constructifs courant 2024, une convention de partenariat avec le Service de Gestion Comptable et les Conseillers aux Décideurs Locaux a été signée le 9 décembre 2024.

Celle-ci permettra notamment d'optimiser les chaînes de dépenses et de recettes, de fiabiliser les comptes et les procédures et de développer des expertises financières et fiscales. Chaque année, un bilan des actions menées sera établi permettant d'ajuster les objectifs le cas échéant.

### **Passage à l'instruction comptable M57**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'instruction comptable M57 s'applique aux différents budgets communautaires (hors spic). Un règlement budgétaire et financier a par ailleurs été approuvé le 20 février synthétisant les principes généraux de fonctionnement en la matière.

**21,3**

**jours de délai  
global de  
paiement moyen**

# Pilotage stratégique et optimisation des ressources

Les principales missions de la direction du Pilotage stratégique et de l'Optimisation des ressources de la Communauté d'agglomération sont :

- La gestion de la relation aux usagers,
- L'évaluation des politiques publiques et l'optimisation de la gestion publique,
- La coopération financière et fiscale avec les communes,
- L'accompagnement et le financement des projets (FEDER),
- La mutualisation.

## Les actions phares de 2024

### Accompagnement des directions opérationnelles et des communes

- Appui à la redéfinition des accords passés entre la Communauté d'agglomération et le CRITT M2A,
- Appui à la redéfinition des relations contractuelles entre la Communauté d'agglomération et la Société Hippique Rurale,
- Appui auprès de la direction des Services Comptables et Financiers et de la direction de la Planification Territoriale et de l'Urbanisme à l'élaboration d'un Budget Vert
- Mission d'appui à la recherche de financements européens en lien avec la nouvelle programmation,
- Accompagnement des directions opérationnelles à la mise en place d'indicateurs afin de contribuer à l'évaluation du Projet de territoire et des politiques publiques,
- Appui auprès des directions opérationnelles à la mise en place de démarches en ligne et à la redéfinition des process organisationnels,
- Accompagnement des directions à la production de simulations fiscales, production d'analyses et d'évaluations sur la fiscalité locale.

### Accompagnement de la direction Générale et des élus

- Instauration du Pacte Financier et Fiscal intercommunal de solidarité,
- Élaboration d'un diagnostic interne de la gestion de la relation aux usagers,
- Accompagnement à la mise en service de l'Agglo Mobile,
- Accompagnement de la direction générale dans la réorganisation des services communautaires (direction des Moyens Généraux, Cité des Électriciens...)
- Accompagnement des élus dans le suivi juridique de dossiers stratégiques : SIZIAF, Pôle Métropolitain de l'Artois, suppression de la Dotation de Solidarité Intercommunautaire...

# Administration générale et affaires juridiques

La direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Générale comprend le service des archives, le délégué à la protection des données, le service des marchés publics, le service de l'Administration générale, le service foncier, le service juridique-assurances.

Le service foncier assure la maîtrise foncière et la commercialisation de terres essentiellement agricoles. Cette consommation foncière est menée sur la base d'une stratégie élaborée, laquelle permet de préserver la biodiversité et d'assurer la protection des milieux et des ressources.

Le service Administration générale organise et gère les assemblées délibérantes que sont le Bureau et le conseil communautaires, assure le processus des actes administratifs, de leur contrôle préalable jusqu'à la transmission au contrôle de légalité, en lien avec le service juridique. Ce service traite également le courrier entrant.

Le pôle juridique-assurance conseille et accompagne les services de la Communauté d'agglomération dans la réalisation de leurs projets, suit les contentieux ainsi que les sinistres.

Le service Archives assure la collecte, le classement, la conservation et la communication des documents de l'ensemble de la Communauté d'agglomération, y compris les documents numériques.

## Les actions phares de 2024

- Le service marchés publics a effectué un travail de réorganisation des procédures internes et a élaboré un guide de la commande publique, accessible pour tous les services
- Prise en charge des archives des pépinières d'entreprises jusqu'alors gérées par l'association Artois Initiatives, à la suite de la reprise en régie de ces pépinières ainsi que des archives du Service Animation jeunesse, service commun qui a cessé au 31 décembre 2022
- Participation du service des Archives aux Journées Européennes du Patrimoine en partenariat avec la direction de la Culture sur le site de la Chartreuse de Gosnay
- Le service Administration Générale assure également l'organisation et le suivi de la **Commission Consultative des Services Publics locaux** qui s'est réunie deux fois en 2024 pour l'examen des rapports de l'année 2023 établis par les délégataires des services publics en matière d'assainissement, d'environnement, d'eau potable, de gestion du centre aquatique de Béthune et de l'exploitation de la fourrière pour animaux de la Communauté d'agglomération mais également des rapports sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement, d'eau potable et de prévention des déchets et le bilan d'activité de la régie eau potable

**1 323** actes

traités dont

**321** délibérations

**929** décisions

**73** arrêtés

**52** procédures

formalisées

**40** MAPA

et assainissement. La Commission a également été sollicité pour l'examen du règlement de service public de l'eau uniformisé sur l'ensemble des 89 communes concernées

- Poursuite du suivi des contentieux en cours et des sinistres par le service juridique-assurances notamment face aux événements climatiques de l'année
- La compensation foncière des exploitants concernés par les projets menés par la Communauté d'agglomération a été favorisée, lorsqu'ils en font la demande, et ce, conformément au protocole d'indemnisation agricole signé avec les principaux acteurs du monde agricole et grâce au partenariat engagé avec la SAFER Hauts de France

## Perspectives 2025

- Accélération de la prise en compte des considérations environnementales dans la passation des marchés et notamment, dans le choix des soumissionnaires
- Mise en œuvre l'e-administration, la digitalisation des pratiques et le développement des usages du numériques (dématisation des réunions de la Communauté d'agglomération, open data)
- Poursuite de la dématérialisation des actes (web delib, plateforme pastel de transmission au contrôle de légalité, publication sur le site Internet, etc...)
- Poursuite du travail de définition de périmètres strictement utiles en réduisant au maximum l'emprise des projets et ce, afin de consommer le moins possible de terres agricoles
- Privilégier la constitution de servitudes de sur-inondation afin de réduire l'emprise des terres définitivement maîtrisées

# 46 m.

linéaires d'archives  
papiers collectés

# 1 700 Go

d'archives  
numériques entrées

# 17,6 ha

de terrains acquis

# 5,6 ha

de terrains cédés

# La communication

**Informier et sensibiliser le public, les agents, les élus, promouvoir l'Agglomération, accompagner les services et les élus dans leurs projets et soutenir les communes sont les grandes missions de la direction de la communication.**

**Au-delà de la conception de campagnes et de supports de communication, le service gère également les relations avec la presse, l'animation du site web et des réseaux sociaux, la signalétique et les objets publicitaires.**

## Les actions phares de 2024

### Accompagnement des services

En 2024, en complément des projets courants, la direction a accompagné le lancement de nouveaux dispositifs et événements : l'Agglo Mobile, la concertation pour l'élaboration du PLUiH, la grande rétrospective dédiée à Ladislav Kijno, le Comité Grand Béthune, la Color Run, Vermelles c'est Géants, le transport d'utilité sociale Pouce & Go, le forum des élus, etc.

Le bilan de mi-mandat (2020-2023), présenté lors de la cérémonie des vœux, et diffusé en toutes boîtes aux lettres avec le magazine de janvier 2024 retrace l'ensemble des actions et projets réalisés ou lancés par l'Agglo depuis 2020, selon les priorités du Projet de territoire.

La direction favorise la bonne compréhension par les élus des décisions prises en Bureaux et Conseils communautaires grâce à une présentation des délibérations simplifiée et une mise en valeur des décisions phares auprès du grand public. Elle participe également aux cellules de crise en cas d'événement ou de situation sensible ou critique (inondations, forte chaleur, tempête etc.) et est également pleinement investie au quotidien dans les actions transversales menées par les différentes directions (participation au DuoDay, travail sur l'Agence en ligne, par exemple).

### Accompagnement des communes

Le dispositif de parrainage de communication a permis d'accompagner financièrement 17 événements communaux d'envergure intercommunale.

Le « pass bon plan » a été renouvelé en 2024 et mis à disposition des communes pour les habitants. Il permet à son détenteur de découvrir une activité culturelle ou sportive proposée dans différents équipements communautaires.

### Évolution des moyens de communication

Après la révision de la fréquence de parution du magazine 100% Agglo en 2023 (désormais bimestriel), la direction de la communication a dû réfléchir à un nouveau mode de distribution. En effet, le prestataire en charge de la distribution dans toutes les boîtes aux lettres du territoire Milee a cessé cette activité et été placé en redressement judiciaire. Le numéro d'octobre 2024 du 100% Agglo n'a donc pas pu être distribué en version papier et uniquement diffusé en version dématérialisée.

La réflexion amorcée en 2023, afin de faire évoluer les pratiques de la direction vers de nouveaux outils, davantage tournés vers le digital a donc continué en 2024 et s'est concrétisée avec l'arrivée de nouveaux agents dans l'équipe et a notamment permis le lancement du nouveau média BAM. Ces évolutions font partie intégrante du projet de direction, validé en avril 2024.

**71** campagnes de communication partagées avec les communes

**110** communiqués de presse et 38 points presse

**5** magazines 100% Agglo et 6 journaux internes

**+2,7k**

abonnés sur Facebook par rapport à 2023

**779** posts publiés sur Facebook



### **BAM !, le nouveau média vidéo sur les réseaux sociaux**

L'Agglo a lancé « BAM ! » le 8 avril 2024. Ce nouveau média vidéo sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Tik Tok) vous propose de découvrir notre territoire et ses acteurs locaux de façon inédite et dans la bonne humeur !

Concrètement « BAM ! » ce sont des rendez-vous vidéo réguliers avec des infos pratiques de l'Agglo pour améliorer le quotidien des habitants, des éclairages sur des initiatives et des savoir-faire locaux, des rencontres avec les femmes et les hommes qui font bouger le territoire et la découverte de lieux ou d'événements qui en font la richesse.

L'équipe de « BAM ! », composée de 2 personnes, sillonne donc le territoire chaque semaine, à la rencontre des acteurs et des projets locaux qui contribuent au dynamisme et au rayonnement de notre territoire.

**1,5M** vues  
cumulées sur les  
pages BAM !

**88** reportages  
BAM ! dans 40  
communes

**222**  
interviews

# Systemes d'information

La direction des systèmes d'information a pour mission de fournir aux utilisateurs les moyens techniques leur permettant de travailler, tout en assurant la sécurité et la disponibilité des données.

Par sa position stratégique et transversale, la direction des systèmes d'information (DSI) aborde le fonctionnement de l'institution et toutes les priorités du Projet de territoire.

Elle est le garant de la cohérence des systèmes d'information, notamment du socle technique sécurisé qui doit faciliter le déploiement des usages en interne et dans les relations avec les usagers, dans un juste équilibre entre coûts et niveaux de service.

Elle analyse les processus « métiers » de la collectivité et leurs interactions en mettant en œuvre les systèmes d'information « métiers », en réponse aux demandes exprimées par les différentes directions de manière globale et transversale.

Il s'agit donc de continuer à développer des services numériques auprès des élus, des agents et des habitants en prenant en compte l'empreinte environnementale du numérique.

## Les actions phares de 2024

- Mise en œuvre d'une plateforme de supervision et de détection de comportements suspects sur les postes de travail dans le cadre de la mise en œuvre du premier plan d'actions Cybersécurité
- Renouvellement du parc de copieurs multifonction et des systèmes de reprographie
- Développement des démarches en ligne à destination des usagers (citoyens et agents)
- Reconditionnement d'ordinateurs et de périphériques informatiques tels que des disques durs



**83** sites de la  
Communauté  
d'agglomération  
raccordés

**4 000**  
tickets traités par  
la plateforme de  
Suivi des  
Interventions et  
des Ressources  
Informatiques

## FOCUS SUR LE SYSTEME D'INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES (SIG)

Le service système d'informations géographiques (SIG) a pour principales missions de :

- Administrer le SIG (gestion des serveurs, des bases de données...)
- Produire des documents cartographiques pour aider à la décision et communiquer
- Développer le portail cartographique (intégration de données métiers, applications Web, gestion des droits d'accès...) pour les services de l'agglomération et les communes (chaque compétence dispose d'une application ou d'une base de données)
- Gérer les référentiels géographiques : Cadastre, orthophotoplans, IGN ...issus de différentes sources
- Garantir en collaboration avec les services de la Communauté d'agglomération l'enrichissement et l'actualisation des données
- Assister et être en appui (expertise technique et fonctionnelle) pour tout projet intégrant des données géoréférencées
- Former à l'utilisation des applications tous les agents de la Communauté d'agglomération et des communes

### Les actions phares de 2024

#### Applications à la demande sur le portail SIG

Des applications publiques ont été développées pour la localisation des colonnes à verre et du passage de l'Agglo Mobile dans les communes pour la diffusion grand public sur le site internet ; une application pour la direction du patrimoine (voiries communautaires, signalétique vélo, gestion canal d'Aire..), une application mobile pour recenser et documenter le jalonnement des itinéraires cyclables du territoire, une application « dashboard » pour le suivi de l'équipement en composteurs individuels...

#### Productions de documents thématiques

Élaboration de cartes sur les nouveaux périmètres des permis de louer sur 13 communes, pour le Tour des 100 communes (parcours, atlas par commune pour les arrêtés de circulation, 3 derniers kilomètres ..), pour le schéma directeur des voies d'eau, atlas pour le salage des voiries communautaires, atlas des parkings communautaires dans le cadre des projets d'ombrières.

**465** cartes

**441**

utilisateurs du  
portail SIG dont

246 comptes  
communaux

195 comptes  
Agglomération

### Accompagnement des services dans différents projets

Service collecte pour la mise en place de l'aide à la navigation, direction Petit Cycle de l'eau pour le géoréférencement des réseaux...

### Formation des utilisateurs

Le service SIG a formé 10 personnes (communes et Communauté d'agglomération) en 2024 à l'utilisation du portail cartographique.

### Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)

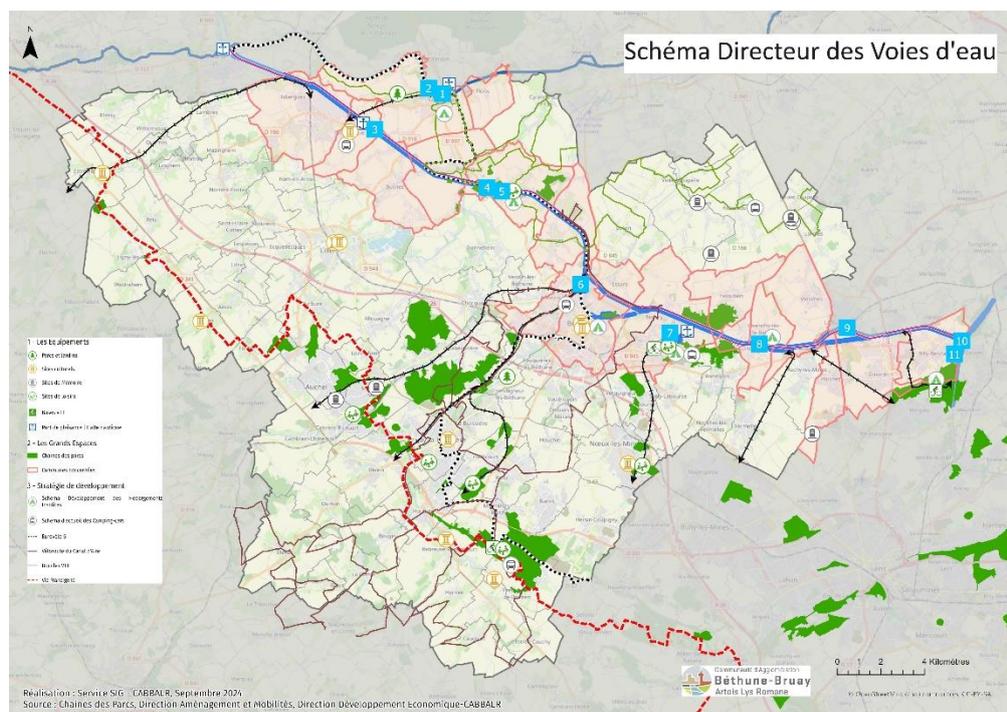
Continuité de l'accompagnement des communes à l'élaboration des fichiers SIG pour la concertation et la publication des ZAER sur le portail cartographique des énergies renouvelables. Le service SIG a été sollicité par 28 communes du territoire.

### Plateforme numérique collaborative (PNC) de l'agence d'urbanisme de l'Artois (AULA)

Participation aux ateliers usages et groupes de travail technique pour la mise en place de la plate-forme.

8 applications

spécifiques  
développées sur le  
portail SIG



# Les moyens généraux

La direction des Moyens Généraux exerce principalement ses activités dans l'accompagnement des services à la réalisation de leurs missions : gestion du courrier, gestion de l'accueil, gestion des achats, gestion du parc automobile, gestion de la logistique et de l'événementiel.

Dans le cadre de ses achats, la direction des Moyens Généraux participe activement à répondre aux enjeux du développement durable.

C'est ainsi que lors de ses achats, elle s'engage dans une démarche plus responsable.

## Les actions phares de 2024

Les procédures marchés ont intégré des clauses de développement durable :

- Pour les prestations traiteur : elle s'assure à ce que le maximum d'emballages soient recyclables ou réutilisables,
- Pour l'entretien et les réparations des véhicules et, notamment lors du remplacement de pneus, les pneus rechapés sont privilégiés,
- Pour la prestation courrier : elle a inséré une clause de performance en matière de protection de l'environnement (parc de véhicules propres, formation à l'écoconduite, dispositions prises par le prestataire pour réduire les consommations énergétiques),
- Pour les fontaines à eau mises à disposition des agents : elle veille à l'utilisation de matériaux issus du réemploi, aux économies d'énergie des appareils, à la durabilité et réparabilité des appareils.

15 abonnements papiers ont été convertis en abonnements numériques.

Dans le cadre du réaménagement de l'accueil de l'Hôtel communautaire, la direction des Moyens Généraux participe activement à répondre aux enjeux du développement durable. Elle a acquis un salon d'attente composé de 5 fauteuils, 2 tables basses et 3 présentoirs en carton 100% recyclés fournis par une entreprise du territoire.

**26,5 %**

du montant des commandes de fournitures de bureau contiennent des matières recyclées

**57 %** du

montant des commandes de mobilier intègrent des matières recyclées

Alors que la Loi AGEC fixe une obligation à hauteur de 20 %

# Patrimoine

La direction du Patrimoine est l'une des directions support de la Communauté d'agglomération. Elle est gestionnaire de l'ensemble du patrimoine communautaire.

Le patrimoine communautaire regroupe des bâtiments dits « bâtis » et des infrastructures dites « non bâties ».

La direction du patrimoine est garante du bon état et de la sécurité du patrimoine communautaire pour le bien-être des usagers et des agents de la Communauté d'agglomération. La mise aux normes et la sécurité incendie constituent un ensemble d'obligations réglementaires qui participent à la pérennité du patrimoine et qui protègent juridiquement la collectivité. La direction du Patrimoine définit tous 5 les programmes d'entretien et de travaux plus ou moins lourds à engager, en concertation avec l'ensemble des directions concernées.

La direction a pour enjeu majeur de diminuer les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre du patrimoine. Elle s'engage également sur des actions liées à la mobilité, à la trame verte, bleue et grise ou sur l'attractivité du territoire.

## Les actions phares de 2024

En 2024, la direction du patrimoine a procédé à plus de 6 050 interventions techniques sur le parc de bâtiments par le biais d'une soixantaine d'accords-cadres permettant ainsi une parfaite réactivité.

**Des chantiers** phares pour la réduction des consommations énergétiques ont été finalisés :

- L'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les toitures de l'antenne administrative de Lillers
- Le déploiement d'un dispositif de récupération de la chaleur dans les eaux usées de la piscine de Auchel qui est réinjectée dans le chauffage
- L'acquisition du nouveau système de pilotage des réseaux d'éclairage public et rénovation de l'éclairage public de 2 zones d'activité économique

**Des études** pour réduire les consommations énergétiques du patrimoine communautaire sont en cours

- Remplacement des chaudières Gaz à la piscine Salengro de Bruay-La-Buissière par deux chaudières à pellets
- Pré-étude du déploiement du système "Power Road" (système de récupération de chaleur sous parking pour chauffer la piscine d'Auchel)

**Des expérimentations** autour de l'Intelligence artificielle

- Déploiement d'un outil d'analyse de l'état des voiries via l'intelligence artificielle,
- Sécurisation de la déchèterie et plateforme de végétaux de Béthune,

**Un accompagnement** des communes :

Le service de la transition énergétique continue d'accompagner les communes dans la rénovation énergétiques de leurs bâtiments communaux.

La mise en place de la Commission Intercommunale d'Accessibilité.

120

bâtiments

(240 000 m<sup>2</sup>)

3 M€

pour les fluides

2 M€

de travaux  
d'entretien voiries

1,5 M€

pour l'entretien  
des bâtiments et  
ERP

140 kms de

voiries et  
itinéraires doux  
(EV5, véloroute)

800 kms

de sentiers de  
randonnée

# L'ingénierie patrimoniale

La direction des Études & Travaux, rebaptisée en 2024 direction de l'Ingénierie Patrimoniale, est une direction support qui accompagne les projets en apportant son expertise technique. Elle regroupe deux services : le service bâtiment et le service voirie.

Son rôle est d'assurer la conception et la réalisation des équipements d'intérêt communautaire, depuis l'identification des besoins jusqu'à la livraison des ouvrages.

Le service bâtiment est chargé de la construction et de la réhabilitation des équipements liés aux domaines de la culture, du sport, de l'environnement, du développement économique et des moyens généraux.

Le service voirie s'occupe des études de faisabilité, de la programmation, de la maîtrise d'œuvre et du suivi des travaux pour l'aménagement des zones d'activité économique et la réhabilitation des voiries d'intérêt communautaire.

## Les actions phares de 2024

### PISCINES

Dans le cadre du plan de rénovation des piscines, le service bâtiment poursuit la modernisation des équipements. Après Béthune et Lillers, c'est désormais la piscine de Hersin-Coupigny qui va bénéficier de travaux étalés sur 2024 et 2025.

L'objectif principal est d'améliorer les installations tout en réduisant leur consommation d'énergie. Pour cela, plusieurs aménagements sont prévus :

- Une isolation renforcée du bâtiment (toiture et sol)
- L'installation d'un système de ventilation performant avec échangeur de chaleur
- L'utilisation d'une chaudière biomasse pour un chauffage plus écologique
- Un traitement de l'air optimisé permettant de réduire de 40 % la consommation énergétique
- L'ajout de panneaux photovoltaïques et solaires pour produire de l'eau chaude

Le coût total des travaux s'élève à 3,8 millions d'euros hors taxes.

**3,8M€**

HT de travaux pour la réhabilitation de la piscine d'Hersin Coupigny

**92 %**

de déchets revalorisés pour la déconstruction de l'ancien garage mécanique

### **CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (CVE)**

Dans le cadre de la construction du nouveau Centre de Valorisation Energétique à Labeuvrière, le service Bâtiment a dû réaliser la démolition des anciens garages et ateliers mécaniques des poids lourds affectés à la collecte des déchets ménagers.

Cette déconstruction a été menée de façon exemplaire, en mettant l'accent sur le tri et la réutilisation des matériaux afin de limiter les déchets. Une étude préalable a révélé que 92 % des matériaux présents sur le site pouvaient être valorisés : 8 % ont été réemployés et 84 % recyclés.

L'opération, d'un coût total de 363 696 € TTC, a permis de valoriser et recycler :

- 8 tonnes de bois
- 50 kg de PVC
- 208 tonnes de métaux ferreux
- 105 kg de luminaires (tubes fluorescents)
- 90 tonnes de déchets non dangereux

Grâce à cette démarche, la démolition a été réalisée dans le respect de l'environnement, en réduisant au maximum l'impact des déchets.

# Archéologie

La direction de l'Archéologie assure trois missions principales :

- L'archéologie préventive (habilitation ministérielle, diagnostic, fouille, développements scientifiques validés par l'État)
- L'archéologie territoriale (sites particuliers, carte archéologique, études et sollicitations ponctuelles)
- La médiation (conférences, expositions, notamment dans le cadre des Journées européennes de l'Archéologie et des Journées européennes du Patrimoine)

## Les actions phares de 2024

À la suite des fouilles de l'été et de l'automne 2023 pour la zone d'expansion de crues de Gosnay (nécropole gallo-romaine) et la zone industrielle de Ruitz (jeu d'enclos protohistoriques), la direction a avancé dans les études à réaliser, notamment en anthropologie et céramologie. Il reste encore plusieurs mois de travail pour finaliser la rédaction des rapports.

En 2024, la direction a mené 10 diagnostics archéologiques, dont deux particulièrement marquants :

- À Ruitz, dans la zone industrielle, une étude a permis de préciser les découvertes faites en 2014, notamment les vestiges d'une villa gallo-romaine et d'une nécropole carolingienne.
- À Auchy-les-Mines, un diagnostic a porté sur la gestion d'un cimetière où reposent une cinquantaine de soldats allemands tombés en 1915. Ce projet, mené en collaboration avec les autorités françaises, allemandes et britanniques, a révélé les vestiges de l'ancienne église médiévale et de son cimetière paroissial, tous deux détruits lors de la Première Guerre mondiale.

Par ailleurs, les fouilles ont mis au jour un sanctuaire à répit, datant de la Renaissance, où les nouveau-nés décédés sans baptême étaient présentés. Des traces plus anciennes ont également été identifiées, dont une partie du cimetière antérieure à l'édification de l'église, datant de la fin du premier millénaire.

Par ailleurs, une exposition itinérante et évolutive retraçant 130 000 ans d'occupation du territoire a été installée successivement dans chacun des différents locaux de la Communauté d'agglomération ainsi que ceux de l'office du tourisme.

## Perspectives 2025

Les archéologues communautaires participent pleinement au Projet de territoire, étant de tous les aménagements de l'agglomération (ZEC, développement économique) comme ceux des communes (reprise des centres villes comme à Auchy-les-Mines ou à Chocques).

**10** diagnostics  
archéologiques  
réalisés

**2** post-fouilles  
en cours

**1**  
exposition  
itinérante

# La fourrière-refuge intercommunale

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la Communauté d'agglomération a confié la gestion de la fourrière au groupement SACPA (Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal) et la gestion du refuge à la fondation CLARA. Cette structure est composée à la fois d'agents SACPA et d'agents mis à disposition par la Communauté d'agglomération auprès du délégataire.

Cet équipement refait à neuf en 2020 se compose d'une partie refuge (1 126 m<sup>2</sup>) et d'une partie fourrière (660 m<sup>2</sup>) reliées entre elles. Ces 2 bâtiments sont entourés d'espaces verts et d'un chemin de promenade dédiés aux animaux.

La structure est composée d'une équipe de 18 agents. Elle est dotée de 46 box individuels pour la partie fourrière, de 90 box pour la partie refuge, de 4 chatteries, d'un local d'accueil pour les nouveaux animaux de compagnie.

## Les actions phares de 2024

- Dans le cadre de la médiation :
  - Visite de l'IME Les Papillons Blancs : tour d'horizon des bonnes pratiques à adopter au contact des chiens
  - Balade solidaire à la gare d'eau de Béthune avec l'UFOLEP 62 réunissant une centaine de volontaires et une vingtaine de pensionnaires
  - Animation d'ateliers sur le bien-être animal à l'École Ferdinand Buisson de Béthune auprès d'une centaine d'enfants en maternelle
- La fête du refuge le 15 juin 2024

**1 623**

animaux pris en charge en fourrière contre 1053 en 2023

**508**

animaux recueillis au refuge contre 714 en 2023

**490**

animaux adoptés contre 669 en 2023

# Le Conseil de développement

Organe consultatif et de démocratie participative, le Conseil de développement a pour objectifs de favoriser le dialogue et la concertation avec les forces vives du territoire, de renforcer la participation citoyenne et d'apporter un éclairage complémentaire aux élus.

Il est composé de 83 membres représentant 62 structures réparties en 5 collèges (monde économique, syndicats, services publics et assimilés, monde associatif et habitants).

Il a contribué à la démarche d'évaluation et de suivi du Projet de territoire menée en collaboration avec les services communautaires, les élus et les partenaires au profit de la réalisation des feuilles de route et de la mise en œuvre des actions.

De plus, le Conseil de développement a été associé à la formalisation du contrat local de santé 2 (CLS2) ainsi qu'à la révision du SCOT de l'Artois pour laquelle il a rendu un avis sur le DOO et le DACL.

En parallèle, il a initié une démarche collaborative auprès des Conseils de développement voisins.

## Les actions phares de 2024

### Les ateliers de travail thématiques

- L'atelier « les changements climatiques » portant sur les mobilités et en particulier l'offre de transports en milieu rural et le concept de station mobilité.
- L'atelier « le bien vivre ensemble » axé sur le bilan du CLS 2020-2023, les perspectives du CLS2 avec un focus sur le déploiement des actions et démarches de médiation et de prévention.
- L'atelier « les transitions économiques » avec pour sujets l'offre de formation initiale et le développement de la formation continue et de l'apprentissage ainsi que les modalités de mobilisation et d'accompagnement du réseau des acteurs professionnels.

### Les séances plénières

- Une séance le 27 mars consacrée au Plan de paysage relevant de l'élaboration du PLUIH.
- Une séance le 25 septembre consacrée à la feuille de route culture de la Communauté d'agglomération.
- Une séance le 27 novembre menée en collaboration avec la direction du Centre Hospitalier Béthune-Beuvry portant sur la dynamique de coopération et de développement de l'hôpital.

**3** séances  
plénières en 2024

**83** membres  
représentant

**62** structures

## Le Conseil Communautaire

(au 1<sup>er</sup> mars 2025)

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
ALLOUAGNE	HENNEBELLE	André	BRUAY-LA-BUISSIÈRE	BERROYER	Lysiane
AMES	COCQ	Marcel		TOURBIER	Laurie
AMETTES	DELEPINE	Michèle		BOMMART	Emilie
ANNEQUIN	BRAEM	Christel		TOURTOY	Patrick
ANNEZIN	DEBAS	Grégory		HOUYEZ	Chloé
	TOMMASI	Céline		ROUSSEL	Bruno
AUCHEL	BERRIER	Philibert		FRAPPE	Thierry
	DERLIQUE	Martine		PAJOT	Ludovic
	HOLVOET	Marie-Pierre		PRUD'HOMME	Sandrine
	VIVIEN	Michel		PRUVOST	Jean-Pierre
AUCHY-AU-BOIS	DELPLACE	Jean-Francois	BURBURE	HOCQ	René
AUCHY-LES-MINES	FONTAINE	Joëlle	BUSNES	HANNEBICQ	Franck
	LEGRAND	Jean-Michel	CALONNE-RICOUART	CARINCOTTE	Annie - Claude
BAJUS	DERICQUEBOURG	Daniel	IDZIAK	Ludovic	
BARLIN	DAGBERT	Julien	CALONNE-SUR-LA-LYS	QUESTE	Dominique
	DUMONT	Gérard	CAMBLAIN-CHATELAIN	PEDRINI	Lelio
	WILLEMAND	Isabelle	CAMBRIN	DRUMEZ	Philippe
BÉTHUNE	BARRE	Bertrand	CAUCHY-À-LA-TOUR	FLAHAUT	Jacques
	BERTOUX	Maryse	CAUCOURT	PHILIPPE	Danièle
	BOULART	Annie	CHOCQUES	MASSART	Yvon
	CORDONNIER	Francis	CUINCHY	DELECOURT	Dominique
	BERROYER	Béatrice	DIÉVAL	NEVEU	Jean
	ELAZOUZI	Hakim	DIVION	BLOCH	Karine
	GACQUERRE	Olivier		DELPLANQUE	Émeline
	GIBSON	Pierre-Emmanuel		LEMOINE	Jacky
	IMBERT	Jacqueline	DOUVRIEN	DUPONT	Jean-Michel
	LOISEAU	Ginette	DROUVIN-LE-MARAIS	VIVIER	Éwa
	PERRIN	Patrick	DECOURCELLE	Catherine	
SAINT-ANDRE	Stéphane	ECQUEDECQUES	MULLET	Rosemonde	
BEUGIN	LECLERCQ	ESSARS	MALBRANQUE	Gérard	
BEUVRY	FIGENWALD	Arnaud	ESTRÉE-BLANCHE	DELETRE	Bernard
	LEFEBVRE	Nadine	ESTRÉE-CAUCHY	OPIGEZ	Dorothee
	LEVEUGLE	Emmanuelle	FERFAY	GAROT	Line
	VERDOUCQ	Gaétan	FESTUBERT	DOUVRY	Jean-Marie
BILLY-BERCLAU	BOSSART	Steve	FOUQUEREUIL	OGIEZ	Gérard
	FACON	Dorothee	FOUQUIERES-LÈS-BETHUNE	DUBY	Sophie
BLESSY	FURGEROT	Jean-Marc	FRESNICOURT-LE-DOLMEN	CLAIRET	Dany
BOURECQ	BARROIS	Alain	GAUCHIN-LEGAL	VOISEUX	Dominique
			GIVENCHY-LÈS-LA-BASSEE	HERBAUT	Emmanuel

COMMUNES	MEMBRES		COMMUNES	MEMBRES	
GONNEHEM	DELELIS	Bernard	MAISNIL-LÈS-RUITZ	PRUVOST	Marcel
GOSNAY	SOUILLIART	Virginie	MARLES-LES-MINES	DERUELLE	Karine
GUARBECQUE	DEPAEUW	Didier	Mazinghem	POHIER	Jean-Marie
HAILLICOURT	DEBUSNE	Emmanuelle	MONT-BERNANCHON	MATTON	Claudette
	FOUCAULT	Grégory	NEUVE-CHAPELLE	DUHAMEL	Marie-Claude
HAISNES	DELHAYE	Nicole	NOEUX-LES-MINES	ROBIQUET	Tanguy
	WALLET	Frédéric		DOMART	Sylvie
HAM-EN-ARTOIS	SELIN	Pierre		MARCELLAK	Serge
HERMIN	GLUSZAK	Franck		NOREL	Francis
HERSIN-COUPIGNY	BEVE	Jean-Pierre		ANTKOWIAK	Corinne
	RUS	Ludivine		SWITALSKI	Jacques
HESDIGNEUL-LÈS-BETHUNE	LECOMTE	Maurice	NORRENT-FONTES	COCQ	Bertrand
HINGES	LAVERSIN	Corinne	NOVELLES-LÈS-VERMELLES	TRACHE	Bruno
HOUCHIN	LECONTE	Maurice	OBLINGHEM	DESQUIRET	Christophe
HOUDAIN	DEWALLE	Daniel	OURTON	CANLERS	Guy
	LEFEBVRE	Daniel	QUERNES	VERWAERDE	Patrick
	LEVENT	Isabelle	REBREUVE-RANCHICOURT	MANNESIEZ	Danielle
ISBERGUES	CLAREBOUT	Marie-Paule	RELY	MACKE	Jean-Marie
	DISSAUX	Thierry	RICHEBOURG	DEMULIER	Jérôme
	HEUGUE	Eric	ROBECQ	DEROUBAIX	Hervé
	THELLIER	David	ROMBLY	LOISON	Jasmine
LA COMTE	ALLEMAN	Joëlle	RUITZ	SANSEN	Jean-Pierre
LA COUTURE	GAQUERE	Raymond	SAILLY-LABOURSE	HENNEBELLE	Dominique
LABEUVRIERE	BERTIER	Jacky	SAINT-FLORIS	DEBAECKER	Olivier
LABOURSE	SCAILLIEREZ	Philippe	SAINT-HILAIRE-COTTES	-	
LAMBRES	PREVOST	Denis	SAINT-VENANT	DELBECQUE	Benoît
LAPUGNOY	DELANNOY	Alain	VAUDRICOURT	JURCZYK	Jean-Francois
LESPESES	PICQUE	Arnaud	VENDIN-LEZ-BETHUNE	MEYFROIDT	Sylvie
LIERES	CRETEL	Didier	VERMELLES	DE CARRION	Alain
LIETTRES	BECUWE	Pierre	VERQUIGNEUL	FLAHAUT	Karine
LIGNY-LÈS-AIRE	SGARD	Alain	VERQUIN	CHRETIEN	Bruno
LILLERS	DASSONVAL	Michel	VIEILLE-CHAPELLE	DESSE	Jean-Michel
	FLAJOLLET	Christophe	VIOLAINES	CASTELL	Jean-Francois
	MARGEZ	Maryse	WESTREHEM	TAILLY	Gilles
	MERLIN	Régine	WITTERNESSE	DUCROCQ	Alain
LINGHEM	BLONDEL	Marcel			
LOCON	LELEU	Bertrand			
LORGIES	MARIINI	Laëtitia			
LOZINGHEM	DELANNOY	Marie-Josèphe			